

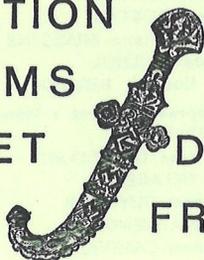
32^e ANNÉE - N° 107 - PÉRIODIQUE

DÉCEMBRE 1987

LA KOUUMIA

BULLETIN DE LIAISON DE

L'ASSOCIATION DES ANCIENS
DES GOUMS MAROCAINS
ET DES A.I.
EN FRANCE



Reconnue d'utilité publique - Décret du 25 février 1958 - « J.O. » du 1^{er} mars 1958

14, rue de Clichy, 75009 PARIS — Tél. : 48-74-52-93

N° Commission paritaire : 296-D-73 du 15-5-1972 — Routage 206

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

FONDATEURS

Général LAHURE (†), Léonard GARRY (†), Pierre DURAND (†)

PRESIDENTS D'HONNEUR

Général d'Armée A. GUILLAUME (†), généraux GAUTIER (†) (4^e G.T.M.), LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (†) (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (†) (3^e G.T.M.), PARLANGE (†) (4^e G.T.M.), de SAINT-BON (†) (3^e G.T.M.), TURNIER (2^e G.T.M.), SORE (†) (G.T.M.-E.O.), colonel FLYE-SAINTE-MARIE (†), colonel LUCASSEAU (†).

VICE-PRESIDENTS D'HONNEUR

Michel BOUIS (†), Georges CROCHARD (†), général MELLIER (†), André MARDINI.

SECRETAIRES GENERAUX D'HONNEUR

Estrade : Mme BRAULT-CHANOINE,

Jacques OXENAAR (†), col. Gêrôme de GANAY, col. Guy de MAREUIL (†), col. Georges GAUTIER (†)

MEMBRES D'HONNEUR

Colonel BEL MADANI, Colonel Jean SAULAY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

MM. le général André FEAUGAS, Georges BOYER de LATOUR, Mme BRAULT-CHANOINE, MM. Gérard de CHAUNAC-LANZAC, Jean-Baptiste EYHARTS, Marcel FAYE, Gêrôme de GANAY, Mme GARRET, MM. Yves HUCHARD, Michel LEONET, Marc MERAUD, Léon MERCHEZ, Henry MULLER, André NOEL, André PICARDAT, Maurice RAULT, M^{re} Pierre REVEILLAUD, Jean de ROQUETTE-BUISSON, le général LE DIBERDER, Jean WARTEL.

BUREAU

Président :	Général FEAUGAS	Tél. :	57-40-40-02
Vice-président :	Léon MERCHEZ	Tél. :	(1) 42-28-31-02
Secrétaire général :	Jean de ROQUETTE-BUISSON	Tél. :	(1) 47-63-36-05
Conseiller administratif :	Yves HUCHARD	Tél. :	(1) 45-53-06-40
Trésorier :	Henry MULLER	Tél. :	(1) 48-47-11-42
Conseiller relations publiques	André NOEL	Tél. :	(1) 47-04-99-20

SECTIONS

b) Membres de droit : MM. les présidents des sections de :

Alsace-Moselle-F.F.A. :	Roger DUMONT	Tél. :	88-69-62-41
Aquitaine :	Commandant SERVOIN	Tél. :	56-90-47-44
Corse :	Capitaine AGOSTINI		
Languedoc :	Commandant Pierre BRASSENS	Tél. :	61-62-82-28
Marseille :	Commandant FILHOL	Tél. :	75-01-35-26
Nice-Côte-d'Azur :	Colonel Georges BERARD	Tél. :	93-81-43-78
Porte-drapeau : Marcel FAYE. — Porte-drapeau-suppléant : Pierre PREMOLI.			
Ouest :	Renaud ESPEISSE	Tél. :	99-97-05-44
Paris - Ile-de-France	Colonel Jean DELACOURT	Tél. :	(1) 39-51-76-68
Pays de Loire :	Colonel DELAGE	Tél. :	41-88-05-11
Pyrénées :	Commandant GUYOMAR	Tél. :	59-02-81-09
Rhône-Alpes :	Colonel MAGNENOT	Tél. :	74-84-94-95
Rousillon-Bas Languedoc :	Commandant CAMRRUBI	Tél. :	68-50-21-77
Vosges :	Lieutenant-colonel J. VIEILLOT	Tél. :	29-65-78-57

Association des descendants : Cdt Georges BOYER de LATOUR Tél. : 94-76-41-28

Commission financière : André NOEL, Mme BRAULT-CHANOINE, Gérard de CHAUNAC-LANZAC.
Comité de direction et de contrôle de Montsoreau : Colonel DELAGE, Commandant DALLONEAU, Mme André PASQUIER.

Secrétariat : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-52-83. — C.C.P. Paris 8813-50 V.
Cotisation, annuelle : 150 F ; cotisation seule : 50 F.

Pour tout changement d'adresse envoyer 3 F en timbres-poste.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 heures à 18 heures au siège.

Correspondance : pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire général de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris.

Téléphone : Pour appeler Paris et la région parisienne de la province faire le 16-1 puis le numéro à 8 chiffres.

Réunion amicale mensuelle : chaque 3^e mardi du mois, de 17 heures à 19 heures, au siège : 14, rue de Clichy, 75009 Paris. Métro : Trinité - d'Estiennes d'Orves.

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	3
LE MOT DU TRESORIER	3
PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUN KOUMIA-DESCENDANTS, DU 20 OCTOBRE 1987	5
- Date à retenir	8
- Prochaine réunion du conseil d'administration	9
ACTIVITES DE LA KOUMIA :	
- Messe à la mémoire du maréchal Joffre	10
- Messe à la mémoire des parachutistes	10
- Cérémonie à la mémoire du maréchal Kœnig	10
- Cérémonie à la mémoire du Soldat inconnu d'Afrique du Nord	10
- Inauguration de la place du Souvenir-Français	10
- Messe à la mémoire de M. Ecorcheville et des contrôleurs civils ..	11
- A l'Arc de Triomphe	11
- Remise de la Légion d'honneur au colonel de Saint-Bon	11
- Inauguration d'une plaque à la mémoire du maréchal Lyautey	12
- Messe à la mémoire du colonel Nabal	12
- Messe à la mémoire du général Guillaume	12
VIE DES SECTIONS :	
- Paris - Ile-de-France	13
- Aquitaine	13
- Alsace - Moselle - F.F.A.	14
- Corse	15
- Marseille	15
- Pays de Loire	16
- Ouest	17
- Rhône - Alpes	17
MONTMOREAU - MUSEE DES GOUMS :	
- Dons reçus	19
- Achats	20

CARNET :

— Naissances	21
— Mariages	21
— Décès	22
— Distinctions - Promotions - Nominations	22

IN MEMORIAM :

— Adjudant-chef Saintain	23
--------------------------------	----

TRIBUNE DE L'HISTOIRE :

— Maroc 1934 - Les derniers dissidents, par Pierre Azam	24
— Le Maroc à l'aube du XXI ^e siècle, par le docteur Dupuch	29
— Campagne d'Italie 1944 avec le 101 ^e Goum, par H. Dorange	35
— Aperçu sur les mondes arabe et musulman de mai à novembre 1987, par J. Harmel	39

ARTICLES DIVERS :

— Le docteur Emile Mauchamp, par Jean d'Arbeaumont	45
— Pèlerinage à Beni Derkoul et au Bibane, par Jacques Gérardin	60
— Retour au pays natal, par Anne Barthélémy-Balmigère	63
— Le coin des poètes	67
— Le comité des Amitiés africaines (suite et fin) par Jean-Michel Boreux	71
— Annuaire de la Saint-Cyrienne	79
— Plaquette sur l'histoire de la Saint-Cyrienne	79
— Eve Ruggieri raconte Lyautey, par André Le Révérend	80

BIBLIOGRAPHIE :

— Tiers monde islamique - Tiers du monde (Georges de Bouteiller) ..	82
— Méfiez-vous du Toréador (Sapin et quelques autres)	82
— Les éditions de l'Atlantrope	83

AVIS DIVERS :

— Aide à domicile pour personnes handicapées ou âgées	84
— Recherche d'un insigne	85
— Rappel (« Histoire des Goums »)	85
— Demande d'emploi	85
— Communiqué de presse	85
— Du vin dans vos artères (extrait du « Propriétaire agriculteur du S.-O. »)	86

LE MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec mon indéfectible optimisme qu'une fois encore j'utilise ce bulletin pour adresser, à chacun de vous en particulier, ainsi qu'à vos familles, mes vœux très cordiaux pour cette année 1988 qui, sur le plan national, revêt une importance exceptionnelle.

Je suis optimiste pour la KOUMIA et ses descendants, notre dernière réunion de la section d'Ile-de-France m'ayant apporté la preuve de la vitalité de nos associations : par le nombre jusque-là jamais atteint de participants (136), et par le fait que le deuxième personnage de l'Etat leur ait ouvert les portes de son palais.

Je suis optimiste pour la FRANCE qui a toujours su, dans les heures graves, retrouver son bon sens paysan.

Je reste optimiste enfin sur le plan MONDIAL malgré l'existence de nombreux points chauds, car un conflit généralisé ne servirait en rien les intérêts d'aucun des grands pays industrialisés.

Laissons donc à d'autres les propos pessimistes et moroses. Accentuons notre action pour resserrer nos rangs et les liens qui nous unissent à nos frères marocains, certains, comme le disait mon «voisin» Montaigne, que «la moisson vient plus du labour que du champ».

Fidèles à notre devise, allons encore de l'avant.

« ZIDOU L'GOUDDAM ».

Général FEAUGAS.

LE MOT DU TRÉSORIER

Chers amis,

Après le président je suis certainement celui qui vous sollicite le plus ! Hélas, c'est mon rôle. Je commets des erreurs, je le reconnais et m'en excuse. Mais quand je lis vos lettres, parfois peu amènes, où vous parlez d'oublis pour raisons d'âge, de dou-

leurs, de mauvaise mémoire, je suis obligé de constater que vous ne pensez pas un seul instant que votre trésorier a aussi vieilli, que ses mauvais yeux s'usent à déchiffrer vos grimoires, qu'il est sourd comme un pot, et j'en passe...

Mais qu'importe ces défauts. Sur les traces de notre président, nous allons « ZIDDOU L'GOUDDAM » et toute l'équipe de Paris, dont, entre parenthèses, je suis presque le cadet, continuera d'essayer de vous contenter comme par le passé. Mais de grâce, un peu d'indulgence, comme disait le président Lucasseau quand il m'a présenté à l'assemblée générale de Pau (en 1976) : « Ne tirez pas sur le pianiste ! » si vous voulez qu'il dure.

A cause de gros stocks la caisse est à sec en cette fin d'année. Alors n'hésitez pas, payez vite cotisations en retard ou en avance. Pour vous donner du courage, avec l'autorisation du médecin-commandant Dupuch je vous demande de lire et appliquer ce qu'il dit si délicatement dans le poème ci-dessous :

AVIS DE RAPPEL AUX ABONNES DEFAILLANTS

*Quoi ! Cent cinquante francs est-ce la mer à boire,
 Pour se remémorer le passé, notre gloire
 L'honneur qui rejaillit sur tous les descendants
 En voyant ce qu'ont fait, autrefois leurs parents ?
 Oui, l'on est négligent, souvent, par habitude
 Mais la Koumia doit-elle choir en désuétude ?
 Allons, « Ziddou l'gouddam, sursum corda », amis !
 Prenez votre chéquier, signez dès aujourd'hui,
 Ces cent cinquante francs, prix d'un bouton de guêtre
 Pour que le bulletin puisse toujours paraître !
 « Ya Allah ! Bism Allah ! » Nous faudra-t-il aller
 A lancer un appel ardent à la Télé
 Comme le fait parfois le cachou Lajaunie
 Oublier la Koumia c'est une ignominie !*

Henri DUPUCH.

Merci, Mon Commandant Dupuch !

J'espère que vous avez compris ! Et je vous dis BONNE ANNEE, BONNE SANTE à tous, petits et grands, jeunes et moins jeunes. Merci d'avoir lu jusqu'au bout.

Bou Sendouq,

Henri MULLER.

CONSEIL D'ADMINISTRATION COMMUN DE LA KOUMIA ET DES DESCENDANTS

Mardi 20 octobre 1987 à 17 h 30

au Palais du Luxembourg

Etaient présents : le général Feugas, Mme Brault-Chanoine, MM. Delacourt, de Roquette-Buisson, Huchard, Noël, Muller, Merchez, Rault, Méraud, général Wartel, M^e Réveillaud, Vieillot, Filhol, Camrubi, Dumont, Thet, Magnenot, Eyharts.

Etaient présents pour les descendants : commandant Boyer de Latour, Mlle Espeisse, MM. Carrère, Coudry, Bertiaux, Mmes Labataille, Maurrer, Rousseau, Mlle M.-A. Guignot.

Etaient excusés : général Leblanc, général Turnier, colonel de Ganay, M. de Chaunac-Lanzac, Mme Garret, M. Léonet, colonel Picardat, MM. Servoin, Brasens, Bérard, Guyomard.

Remerciant tout d'abord M. le ministre Augarde de nous accueillir au Sénat et les membres de la Koumia et des descendants de leur présence, le général Feugas ouvre la séance à 17 h 30, en faisant observer une minute de silence à la mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale de juin 1987 : Jean Boulet, Robert Bonello, Mme Battle, mère du colonel Battle, Mme David, Mme Berthier, André Saintain, capitaine de vaisseau Bonnin, M. Jean-Baptiste, Mme Auge, M. Claudel.

I. — PRESENTATION DES NOUVEAUX CONSEILS D'ADMINISTRATION

Après l'assemblée générale du mois de juin 1987, le conseil d'administration a été pratiquement reconduit. Il est heureux d'accueillir parmi ses membres M. Eyharts, du Pays Basque, qui remplace le commandant Pasquier.

Le président nous fait part de la récente démission du conseil d'administration du général Salkin et propose la candidature du général Le Diberder. Le conseil d'administration est favorable à cette candidature qu'il entérine à l'unanimité et qui sera présentée pour régularisation à la prochaine assemblée générale.

Modification concernant les présidents de section

Le président a fait part de la démission du capitaine de Louvigny et du colonel Thet, qui sont remplacés par le colonel Delage et M. Espeisse.

Il nous informe que la section de Corse a enfin un nouveau président, M. Agostini.

Modification concernant les descendants

Le président des descendants, le commandant Boyer de Latour, nous fait part de la démission du conseil d'administration d'Hubert Chanoine qui est remplacé par Mme Anne Barthelemy.

Le président demande de hâter la recherche de présidents de sections (Vosges, Corse, Pyrénées, Languedoc) de l'Association des descendants.

II. — COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE JUIN 1987

Le général Feugas remercie le commandant et Mme Servoin ainsi que le colonel et Mme Tenaillon de leur travail et de leur dévouement qui ont permis d'obtenir de très bons résultats.

Le bénéfice de la réunion est de 10.497,91 francs.

Le président propose, qu'à la demande du commandant Servoin et avec l'accord des membres du conseil d'administration, un chèque de 10.000 francs soit versé à la recherche pour la lutte contre le cancer. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Le président nous informe aussi qu'une subvention a été attribuée par le Conseil général de la Dordogne de 3.500 francs dont il propose de reverser 2.000 francs à la section Aquitaine, le conseil donne son accord.

Il précise qu'après les problèmes posés pour le « méchoui » du dimanche, le restaurateur a adressé une lettre d'excuses avec un bon de repas à tous les participants. (Le commandant Lavoignat a eu l'occasion de profiter de celui-ci et nous a fait part de son entière satisfaction).

Le président remercie Mme Servoin de la manière dont elle a préparé et organisé la tombola et lui remettra un cuivre lors de la prochaine réunion de la section Aquitaine à titre de remerciement de la part de tous.

III. — BOURSES ET AIDES FINANCIERES

Deux bourses seront renouvelées en 1987-1988 dont une à un jeune étudiant marocain de Lyon. La troisième bourse ne sera renouvelée qu'après réception du certificat scolaire.

Le commandant Boyer de Latour nous précise que les jeunes Marocains ont de plus en plus de difficultés pour obtenir des visas et demande que les membres de la Koumia et les descendants les aident dans la mesure du possible.

IV. — PROJETS

Le président nous précise que l'Etablissement administratif de Pau est d'accord pour nous ouvrir ses archives afin de faire un relevé de tous les goudiers tués pendant les différentes campagnes (officiers, sous-officiers, goudiers) mais demande à être aidé. Le colonel Jenny, le commandant Guyomard et le colonel Jacquinet acceptent cette tâche. Nous aurons ainsi un document officiel avec les noms des « morts au champ d'honneur » de toutes nos unités.

Le timbre-poste

Le projet est toujours en cours. M. de Roquette-Buisson doit contacter le graveur pour obtenir une première maquette.

Carte postale de la Croix-des-Moinats

Le président nous informe que plusieurs personnes lui ont demandé des cartes postales de la Croix-des-Moinats, il suggère d'en faire faire. Tous les membres du conseil sont d'accord. M. Vieillot en est chargé.

La stèle de Luynes

Le président informe que plus de soixante goudiers sont inhumés dans la nécropole militaire de Luynes. Il souhaiterait qu'à l'entrée de celle-ci, il y ait une stèle mentionnant les noms des inhumés. La section de Marseille prend en charge le problème en liaison avec le « Souvenir Français ».

La koumia volée de la Croix-des-Moinats

Le président propose de faire encadrer une koumia dans la stèle de granit. M. Vieillot se charge de faire faire un devis.

Le pèlerinage militaire de Lourdes

Le président nous informe que plusieurs personnes souhaiteraient participer au pèlerinage militaire de Lourdes qui a lieu le dernier week-end de mai. M. Fault se charge de prendre tous les renseignements à ce sujet. Toutes les précisions seront données dans un prochain bulletin.

La Corse

M. Jacques Pantalacci a été contacté par le président du Syndicat d'initiative d'Ajaccio qui demande de lui prêter des objets et documents afin que les goums soient représentés dans le musée militaire de la ville.

Une cérémonie pour commémorer la libération de la Corse sera organisée en 1988 à Bastia et Ajaccio.

Le président doit assister à une réunion au ministère des Anciens Combattants le 8 décembre 1987 à Paris, où toutes les décisions concernant cette cérémonie seront prises (plus de précisions seront données dans un prochain bulletin).

L'informatisation du fichier des adhérents

Le fichier des adhérents ainsi que la comptabilité seront mis sur informatique dans le courant de l'année avec l'aide de l'Association des descendants qui s'est rendue acquéreur du matériel nécessaire. M. Coudry, M. Muller et Mme Rousseau, secrétaire de la Koumia, se concerteront à ce sujet.

V. — SITUATION DE L'ASSOCIATION KOUMIA

	1985	1986	1987
Adhérents	1.187	1.205	1.199
Avoir financier	555.879 F	532.250 F	554. 400 F

Il reste encore 180 adhérents qui n'ont pas réglé leur cotisation 1987!... Soit 15 %.

Situation de l'Association des descendants

La situation de l'association n'est pas très bonne. Il y a 415 inscrits, dont :

- 115 pour le bulletin + cotisation ;
- 36 pour la cotisation uniquement.

Il reste à ce jour encore 157 adhérents qui ne sont pas à jour de leur cotisation, soit 37 %.

VI. — LA FUSION DES DEUX ASSOCIATIONS

Le problème de la fusion doit se régler par étapes :

- sur le plan juridique, il faut maintenir le statut d'utilité publique ;
- sur le plan financier, les fonds de l'Association des descendants pourront être versés à la « section des descendants » des deux associations intégrées.

VII. — L'ASSEMBLEE GENERALE DE 1988

Cette assemblée se déroulera les 11 et 12 juin 1988, au château de Caen (Calvados).

VIII. — LA FONDATION KOUMIA-MONTSOREAU

Le conseil d'administration de la Fondation Koumia-Montsoreau est fixé au 9 décembre 1987, au château de Montsoreau.

En ce qui concerne tous les documents, objets et livres du musée, un fichier sur informatique va être établi, toujours avec l'aide de l'Association des descendants. La Fondation prendra bien sûr sa part des dépenses informatiques lui incombant.

Tous les livres du musée de Montsoreau pourront prochainement être consultés à la bibliothèque de l'Ecole militaire, qui réserve un emplacement à la Koumia à cet effet.

IX. — QUESTIONS DIVERSES

Les cartes postales représentant des goumiers sont encore disponibles et peuvent être utilisées pour les vœux de Noël et du 1^{er} janvier (s'adresser au secrétariat ou au château de Montsoreau).

Les enfants du général Oufkir : le président a adressé, en juillet 1987, une lettre à M. Malhuret, secrétaire d'Etat aux Droits de l'Homme, concernant la détention, au Maroc, des enfants du général Oufkir. Il continue de suivre cette affaire de près.

Articles du bulletin : le commandant Boyer de Latour insiste pour que les descendants participent plus au bulletin. Il demande aussi que les parents écrivent leurs mémoires à l'intention de leurs enfants et que l'organisation de la Koumia soit mieux connue des descendants pour assurer une fusion sans problème.

Exposition de tableaux : le commandant Boyer de Latour envisage d'organiser au printemps prochain, une exposition de tableaux du Maroc exécutés par des peintres Français et Marocains, dans sa clinique de Courbevoie.

L'exposition « Musulmans soldats de France » : M. Magnenot nous informe que cette exposition est à Chambéry du 16 au 26 novembre 1987.

Restauration d'une plaque : M. Vieillot demande la possibilité de restaurer la plaque commémorative du passage du colonel du Biest dans les Vosges, le président lui donne son accord et lui demande de se mettre en rapport avec la commune.

Représentation des goums dans les musées : pour tous les musées militaires de la côte méditerranéenne comportant au minimum une salle réservée aux souvenirs du débarquement de Provence de 1944, le président souhaiterait que soient adressées à la Koumia des photos concernant le débarquement des goums et les opérations de Provence afin d'en faire don à ces différents musées, dans lesquels nos unités ne sont que trop peu représentés. (Après utilisation les originaux de ces photos seront retournés aux expéditeurs.)

Après un tour de table et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 19 h 30.

Une date à retenir

La prochaine **ASSEMBLEE GENERALE** de la Koumia et de l'Association des descendants aura lieu les :

11 et 12 JUIN 1988, à CAEN

Tous les détails paraîtront dans le bulletin de mars 1988 (pages rouges).

Prochaine réunion

Le conseil d'administration de la Koumia et le conseil d'administration de l'Association des descendants se réuniront le

MARDI 23 FEVRIER 1988, A 17 h 30

au Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris

(Métro : Hôtel-de-Ville)

La réunion du conseil sera suivie d'un apéritif à 19 h 15 et, à 20 heures, du traditionnel dîner, auquel il vous est demandé de vous faire inscrire le plus tôt que vous pouvez, au plus tard le **10 février 1988**, en utilisant le bulletin ci-dessous.

IMPORTANT

Cette invitation ne s'adresse pas aux seuls administrateurs et présidents de sections, mais à tous les membres de la Koumia et des descendants et à leurs épouses, de la section Paris - Ile-de-France en particulier, dont ce dîner est l'occasion d'une des deux réunions de section chaque année, ainsi qu'à ceux de province qui, de passage à Paris, pourraient saisir là une agréable occasion de contact entre sections.

BULLETIN D'INSCRIPTION AU DINER DU MARDI 23 FEVRIER 1987

A PARTIR DE 19 HEURES

Cercle Napoléon - 1, place Baudoyer, 75004 Paris (Métro : Hôtel-de-Ville)

M. Mme, Mlle :

Adresse :

Participera au dîner, accompagné(e) de personnes.

Ci-joint sa participation, soit : 150 F × = F.

(Sous forme de chèque bancaire ou C.C.P., adressé au trésorier de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, pour le **10 février 1988** terme de rigueur).

A, le 198.....

Signature :

ACTIVITÉS DE LA KOUMIA

Messe à la mémoire du maréchal Joffre

Jean de Roquette-Buisson, notre secrétaire général, accompagné du commandant Jacques Louis, a représenté le général Feaugas, notre président, à la messe célébrée le samedi 26 septembre 1987, à 10 h 30, en la chapelle de l'Ecole militaire à Paris, à la mémoire du maréchal Joffre, vainqueur de la Marne, et de tous les soldats tombés au cours de la bataille.

Messe à la mémoire des parachutistes

Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, a représenté le général Feaugas, notre président, à la messe célébrée le samedi 26 septembre 1987, à 15 heures, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à la mémoire des parachutistes morts pour la France.

Cérémonie à la mémoire du maréchal Kœnig

Le général Lecomte et André Noël ont assisté, le 11 octobre 1987, au cimetière de Montmartre, à une cérémonie organisée sur la tombe du maréchal Kœnig.

Cérémonie à la mémoire du Soldat inconnu d'Afrique du Nord

Le vendredi 16 octobre 1987, Léon Merchez, vice-président, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, Jean Delacourt, président de la section Paris - Ile-de-France, ont assisté au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, en mémoire du Soldat inconnu d'Afrique du Nord.

Inauguration de la place du Souvenir-Français

A la cérémonie de l'inauguration, par M. Jacques Chirac, de la place du Souvenir-Français, le 30 octobre 1987, la Koumia fut représentée par le général Le Diberder.

Messe à la mémoire de M. Ecorcheville et des contrôleurs civils décédés

La cérémonie fut célébrée le 30 octobre 1987 en l'église Notre-Dame-d'Auteuil. M. Evain, président de l'association évoqua le souvenir des disparus auquel il ajouta celui des officiers des Affaires indigènes décédés. Nous le remercions de cette touchante pensée.

Le général Lecomte, ancien directeur des Affaires politiques à Rabat, était présent avec une délégation de la Koumia et des descendants, comprenant : le général Michel, le colonel MacCarty, Jean de Roquette-Buisson, secrétaire général, nos camarades Noël et Méraud, membres du conseil d'administration, Mme Christian Ecorcheville, fille du colonel Guignot, décédé, et Mlle Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale de l'Association des descendants.

Le nom de Claude Ecorcheville, décédé au début de cet été, tous ceux qui ont servi au Maroc le connaissent bien.

Ancien de l'Agro, c'est sa participation aux opérations du Tafilalet, en 1933, en qualité d'officier de réserve sortant de Saumur, sous les ordres du colonel Lahure, qui a déterminé sa vocation marocaine.

Reçu au concours du Contrôle civil, il a, au cours de sa carrière, assumé de grandes responsabilités à la tête de l'Office du Tadla à Beni Mellal, comme secrétaire général de la région de Meknès, auprès du général Leblanc, puis en tant que directeur du paysanat à Rabat. Chargé ensuite des affaires urbaines à Casablanca, entouré de collaborateurs de choix dont plusieurs officiers des Affaires indigènes, il a, dans cette tâche ingrate que le développement du terrorisme aurait rendu à tout autre inextricable, donné aussi la pleine mesure de son intelligence des situations, des talents d'administrateur qui avaient consacré sa notoriété, et d'une autorité rayonnante à laquelle on ne pouvait se soustraire.

Le charme de sa conversation appuyée sur une très vaste culture, l'harmonie de sa vie familiale — qui connut de cruelles épreuves —, la rigueur de ses convictions, sa force d'âme, son équilibre, en un mot son charisme, lui valaient la pleine confiance et l'attachement de tous ceux qui avaient le privilège de l'approcher.

Le capitaine Hubert, son voisin et ami de Ouaoizegght, me disait « qu'on le verrait aussi bien ministre de l'Intérieur qu'archevêque de Tolède... ».

Aussi bien les historiens du protectorat ne devront-ils pas manquer de mentionner la part éminente qu'aura prise dans l'édification du Maroc moderne celui qui, pour toute une génération de jeunes administrateurs, a fait figure de modèle.

A l'Arc de Triomphe

Le 2 novembre 1987, la flamme du souvenir fut ranimée par la Fédération nationale « Les Fils des Tués », à laquelle était jointe une délégation des « Parents des Tués » et des « Veuves de guerre ». La Koumia était représentée par notre camarade Marc Méraud.

Remise de la Légion d'honneur au colonel de Saint-Bon

Le vendredi 30 octobre 1987, le colonel de Saint-Bon, commandant le 7^e régiment de chasseurs, a reçu la croix de la Légion d'honneur, au cours d'une prise d'armes, qui a eu lieu au quartier Turenne à Arras, dans le magnifique cadre de la citadelle construite par Vauban.

Cette distinction lui fut remise par le général de division Anglard, commandant la division territoriale d'Amiens, en présence des autorités civiles et militaires et des familles des jeunes recrues du contingent « La Marne ».

Lors de la présentation à l'étendard et de la remise de la fourragère, ce contingent a été baptisé « La Marne » en souvenir du capitaine de Saint-Bon, commandant une compagnie du 225° R.I. et qui a trouvé une mort glorieuse lors des combats de septembre 1914, père du général de Saint-Bon et grand-père du colonel.

Le défilé qui suivit cette triple cérémonie fut ouvert par une section chantant « La Madelon » en hommage aux combattants de 1914-1918.

Puis vint une autre section entonnant un refrain qui fut à la fois une surprise agréable et émouvante et ira droit au cœur de tous ceux qui liront ces lignes. En faisant chanter à des jeunes « Nous sommes les descendants des régiments d'Afrique, des chasseurs, des spahis et des goumiers » le colonel de Saint-Bon a eu non seulement une filiale attention pour son père, le général de Saint-Bon, mais aussi une pensée pour tous les goumiers.

Mme la générale de Saint-Bon assistait à cette cérémonie en compagnie de ses enfants et de ses petits-enfants.

M. et Mme Merchez qui séjournèrent dans le Nord étaient venus représenter la Koumia. L'accueil chaleureux qui leur fut réservé pendant la cérémonie par les membres de la famille, puis au cours du vin d'honneur par le récipiendaire doit être également ressenti par les adhérents de notre association qui restent fidèles au souvenir du général.

Inauguration d'une plaque à la mémoire du maréchal Lyautey, à Saint-Germain-en-Laye

Le 14 novembre 1987, le général Feaugas et Jean de Roquette-Buisson ont représenté la Koumia à l'assemblée générale de l'Association nationale Lyautey et à l'inauguration de la plaque à la mémoire du maréchal Lyautey au quartier Gramont à Saint-Germain-en-Laye, en présence du préfet des Yvelines et du colonel Geoffroy, président de l'association et de la fondation.

Messe à la mémoire du général Guillaume

Une messe sera célébrée à la mémoire du général d'armée Augustin Guillaume le **MARDI 9 MARS 1988 à 18 heures**, en la chapelle de l'École militaire, à Paris.

Messe à la mémoire du colonel Nabal

Le samedi 10 octobre 1987, était célébrée en l'église Saint-Louis-des-Invalides à Paris, une messe à la mémoire du colonel Nabal, président d'honneur de la Rahla, association des Sahariens.

Seul à avoir pu s'y rendre, Stanislas Mikcha, membre de la Rahla, comme d'ailleurs bon nombre d'entre nous, a eu l'honneur de représenter la Koumia à cette cérémonie empreinte de simplicité.

VIE DES SECTIONS

Paris - Ile-de-France

Grâce à l'intervention et à la diligence de M. Augarde, ancien ministre, le dîner qui suit traditionnellement le conseil d'administration s'est déroulé le 20 octobre 1987, dans les salons de la présidence du Sénat.

Dans un cadre magnifique, sous les lustres de cristal et les lambris dorés, cent trente-six convives, dont de nombreux descendants, s'étaient réunis autour de notre président national, le général Feaugas.

Nous avons tout particulièrement remarqué la présence de M. et de Mme Thomas, de Marrakech, qui profitant d'un bref séjour en France, avaient tenu à assister à ce repas.

Au cours du repas, M. Poher, président du Sénat, qui, à la dernière minute, n'avait pu assister à notre réunion, a envoyé un message de sympathie à notre président.

L'apéritif et le café pris debout dans les salons ont permis à chacun d'évoquer des vieux souvenirs du Maroc et d'ailleurs.

Nous remercions tout particulièrement notre ami, le capitaine Pierre Cozette, qui a tenu à arroser sa récente promotion comme officier de la Légion d'honneur en offrant le champagne à tous les assistants.

Aquitaine

CONGRES 1987 « COMMENTAIRE »

Ce méchoui mouillé n'a été qu'un incident au milieu d'une assemblée générale des plus réussies à cause du nombre élevé de participants et du remarquable bénéfice retiré lors de la tombola au profit de la lutte contre le cancer.

Le commandant Servoin tient cependant à éclairer ses camarades, bien qu'il ne soit en aucune manière responsable de ce malheureux déroulement du méchoui, la faute en revenant essentiellement au mauvais temps non prévu par l'hôtelier.

Le président.

Le congrès 1987 de la Koumia, à Périgueux, dont la section Aquitaine était l'organisatrice, s'est déroulé sans incident notable et dans une très bonne ambiance les samedi 13 et dimanche 14 juin 1987.

Accueilli au Palais des fêtes, les congressistes reçurent de MM. Joseph Soubrié et Paradge un dossier complet préparé par la mairie de Périgueux, et il faut à ce sujet rendre hommage au colonel Rougier, adjoint au maire, pour son soutien actif et au colonel Tenailon chargé des relations avec les autorités civiles.

militaires et religieuses. Aux dames présentes étaient offerts un napperon confectionné par Mme Servoin et une superbe savonnette « Ricci » collectée par Mme Tenailon.

La partie officielle de l'après-midi : assemblée générale, cérémonie au monument aux morts, n'a fait l'objet d'aucune critique.

Le dîner dansant eut un vif succès, vers 2 heures du matin d'inépuisables danseurs occupaient encore la piste.

La recette de la tombola, plus de 10.000 francs, peut être considérée comme exceptionnelle. Emballés, numérotés par Mmes Merchez, Joseph, Troussard, Lang et Servoin, plus de 220 lots ont été distribués. Merci aux généreux donateurs de la section et des sections voisines artisans de ce succès.

Il faut en venir au fameux déjeuner méchoui, de la Guinguette, qui fut un échec. La pluie persistante depuis quelques jours, le président de section, à plusieurs reprises, avait demandé au P.-D.G. du complexe de remplacer le méchoui par un déjeuner chaud. La réponse était invariable « Il fera beau dimanche ». Hélas ! la pluie abondante, le retard dans la cuisson, le manque de personnels, de moyens, créèrent une pagaille telle que l'on vit dans la boue, en position instable, le parapluie d'une main, l'assiette dans l'autre, les congressistes, certains avec humour, d'autres avec humeur, faire la queue devant les cuisines. L'aubade du 5^e R.C. fort appréciée dut être interrompue sous une forte averse. Les musiciens, sur ordre, trouvant un abri devant le buffet dressé à leur intention.

Ce méchoui s'est terminé sur place d'une façon quelque peu orageuse. Il eut toutefois une conclusion honorable puisque, outre une diminution du prix de la facture, une lettre d'excuses avec invitation pour un repas gratuit a été envoyée par le P.-D.G. du complexe aux 270 participants au déjeuner du 14 juin 1987.

Il y avait « loin de la coupe aux lèvres » !

Le 5 septembre 1987.

H. SERVOIN.

La prochaine réunion de la section Aquitaine aura lieu le **17 avril 1988**.

Alsace - Moselle - F.F.A.

Les invitations lancées fin août pour notre réunion du 10 octobre 1987 a réuni trente-quatre camarades et ce, malgré le fait que nombreux sont ceux qui prolongent sous des cieux plus cléments des vacances bien méritées.

Bien entendu, la section interdépartementale des Vosges, sous le haut commandement du colonel Vieillot, se joignait à nous.

A partir de 11 h 30 les deux présidents accueillèrent les participants sur le parking de la « Vieille-Forge » à Bois-l'Abbesse, près de Liepvre.

Au menu : apéritif et petites quiches, suivi du plantureux baeckeoff délicieusement parfumé au Riesling ; au dessert : les gourmandises de l'auberge, arrosées du Pinot d'Alsace.

Après le café MM. Jean Moury et Silvestre nous projetèrent de nombreuses diapositives (très réussies) sur le thème du voyage au Maroc 1987 organisé par notre excellent camarade et ami Marx.

Que de beaux paysages ! Que de souvenirs !

Ce n'est qu'en fin d'après-midi que l'on se sépara non sans se promettre de remettre cela au printemps.

Présents : M. et Mme Ambrosi, M. et Mme Angst, M. Dumont, Mme Girardot, M. et Mme Maire, M. et Mme Marx, M. Jean Moury et Mme, M. et Mme R. Moury et deux invités, M. et Mme Sartran, M. et Mme Scotton, M. et Mme Silvestre et deux invités, M. et Mme Fischer ainsi que M. et Mme Schuster invités de Marx,

M. et Mme Verdun Bernard et trois invités, le colonel Vieillot, Mme et sa belle-sœur.

Excusés : le général Feaugas, retenu par la section de Lyon ; le général Aubier, qui a quitté définitivement l'Alsace ; Mme Pernoux, MM. Courvoisier, Bavon, Fritch, Ferré, Ponsing, Mazzolini, Romani.

Section MARCHES DE L'EST (dixit colonel de Ganay).

Ce 27 octobre 1987.

Corse

CEREMONIE DU SOUVENIR AU COL DE TEGHIME

Comme chaque année, le 4 octobre, les anciens des goums marocains venus de toutes régions de l'île, se sont rendus, avec leur président le capitaine E.R. Antoine Agostini, au col de Teghime et au cimetière musulman de Saint-Florent, pour rendre hommage aux quarante-sept goumiers du 2^e groupe des tabors marocains tombés pour la libération de la Corse, du 1^{er} au 4 octobre 1943. Le consul du Maroc et quelques personnalités assistaient à cette cérémonie.

Ils ont tenu à rappeler la part importante et décisive prise par les troupes marocaines à la libération de l'île (plus de cinq mille hommes engagés) et les sacrifices consentis. Ils se sont également souvenu qu'à l'époque la présence massive de Maghrébins dans l'armée française de libération n'était contestée par personne.

Etaient présents à cette cérémonie cette année : le colonel Spilman, commandant la gendarmerie de la Corse du Sud ; le colonel Boisson, commandant la gendarmerie de la haute Corse ; M. le consul du Maroc ; MM. Antoine Agostini, Xavier Colonna, Marcel Berthelot, Jean Duprat, Robert Muraccioli, Antoine Benassi, Tusoli, Ernest Bonacoscia, Giudicelli. J.-D. Poletti, Paul Olivesi, E. Isman, Valery ; Mmes de Nuchèze, Vescovali, Blondel, Thomas.

Absents excusés : MM. Noël Gambotti, J.-M. Giudelli, Ségu, Pantalacci, président de la Radio-Corse.

**

Le 10 octobre, le président de l'U.N.A.C. et le ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre ont déposé une gerbe à la stèle de Téghime.

**

Notre camarade Jean-Dominique Poletti vient d'être accidenté et hospitalisé à Bastia.

Marseille

A l'occasion de la rentrée, la section de Marseille avait organisé, le dimanche 13 septembre, au domaine du Billardier, entre Saint-Maximin et Tourves, une réunion agrémentée d'un méchoui que le maître des lieux, M. Ibanez, spécialiste en la matière, découvert par le colonel Brion et Lejard, avait préparé avec beaucoup de soin. Aussi étions-nous près d'une centaine réunis autour du président Filhol.

Au cours de l'apéritif, copieusement servi avec merguez et amuse-gueules, le président prononçait une brève allocution pour souhaiter la bienvenue à tous les participants et plus particulièrement aux nouveaux venus. Il mentionnait aussi,

à propos de l'assemblée générale de juin à Brantôme, l'accueil confortable qu'avait reçu, de la part de la direction du complexe hôtelier, notre camarade Lavoignat et sa famille, qui de passage dans la région étaient venus profiter de l'offre faite par les responsables, après la déconvenue mouillée du 14 juin.

Il regrettait d'avoir appris trop tardivement le décès, survenu en juin à Marseille, de l'épouse de notre ami, le professeur de médecine Chevrot, du service radiologique de l'hôpital de La Timoine à Marseille.

Il adressait aussi ses félicitations au dévoué porte-fanion de la section, Jean Busi, qui vient de se voir attribuer la médaille du combattant volontaire.

Enfin et dans l'intention de réanimer la section, il annonçait, dans un premier temps, que notre ami Cramoisy Pierre, ancien maréchal-des-logis au 45^e Goum en Indochine, avait accepté les fonctions de vice-président de la section et ensuite, qu'à l'occasion de la prochaine réunion qui se tiendra soit le 24, soit le 31 janvier 1988, la section tiendra une assemblée générale qui aura pour tâche essentielle de mettre sur pied un réseau de bénévoles chargés, en cas d'urgence, de diffuser, chacun à quatre ou cinq camarades autour d'eux, toutes les informations, en particulier, hélas, les décès survenus parmi les membres de la Koumia.

Il est bon de rappeler qu'à l'occasion de la réunion du 13 septembre, cent trois invitations ont été expédiées, ainsi que vingt-cinq destinées aux descendants. Le nombre de participants est de quatre-vingt-treize, dont huit descendants, quarante-sept des nôtres, dont plusieurs, pour cause de maladie, se sont fait excuser ; dix-neuf invitations sont restées sans réponse.

Étaient présents (par ordre alphabétique et sans tenir compte des grades) : Bertany et Mme ; Blanchard, Mme et deux invités ; Brion et quatre invités ; Brian et Mme ; Busi et Mme ; Caron, Mme et un invité ; Cazenove et une invitée ; de Chilly et Mme ; Cramoisy, Mme et fils ; Dr Cros et Mme ; Dr Brines et Mme ; Mme Desbrosses et deux invités ; Dubus et Mme ; Duhoo et Mme ; Mme Feniou ; Filhol et Mme ; Goule et Mme ; Honoré ; Laboucheix ; Lasserre et Mme ; Lavoignat et Mme ; Leblanc ; Dr Léger, Mme et un invité ; Lejard, Mme et deux invités ; Mairot et Mme ; Marti et Mme ; Merlin et Mme ; Mme Neigel ; Mme Ocamica ; Paniagua ; Mme Para et deux invités ; Plisson et Mme ; Mme Rommens ; Setti et Mme ; Thouvenin et deux invités ; Wartel et Mme ; M^e Carretier et une invitée ; Hebert et Mme (venus de Bordeaux) ; Tétu et Mme (venus des Alpes-Maritimes).

Les descendants, avec leur président Boyer de Latour et Mme, étaient : Setti ; Perretin et Mme ; Mme Barthelemy (née Balmigère) ; Mme Théry (née Leblanc). En outre, Boyer de Latour avait invité un jeune Marocain, fils de goumier.

Excusés : Angelier, Barbaize, Beau, Amy, Bonachera, Bonfils, Calimez, Chevrot, Chollet, Dagan, Dekyvère, Delafon, des Rieux, Donato, Dubarry, Dallier, Dutocq, Dorche, Ferré, Filliou, Fouvét, Franceschi, Mme Franchi, Gaillard, Galline, Gérin, Gervasy, Gourbin, Jalouszinski, Labbat, Larousse, Loiseau, Lorho, Mansuy, Menet, Pataine, Potier, Pellabeuf, Ruel, Sarrazin, Seigle, Sirvent, Turc, Verlet, Mmes Berbesson, Fabritius, Riaucou, Ronsin et Vitu.

Après le repas, fort apprécié par tous, quelques amateurs ont pu s'adonner aux plaisirs de la danse, grâce à la sono que le jeune Perrotin avait installée, tandis qu'il reprenait en chantant agréablement quelques refrains. Agréable journée donc, empreinte d'une atmosphère très sympathique.

FILHOL.

Pays de Loire

Après avoir assisté, le 22 octobre, à la remarquable causerie sur le Maroc de M. l'ambassadeur Maurice Fougerouse, à laquelle le président de Touraine-Inter âges les avait aimablement invités, les membres de la Koumia résidant en Indre-et-Loire se sont retrouvés deux jours plus tard au « Dar diaf » du Centre d'études du Ripault, pour leur repas de rentrée.

Ambiance particulièrement chaleureuse pour accueillir deux nouveaux sociétaires : Mme Epry, veuve de l'adjutant-chef des goums Epry, et le général Vaisse

à titre d'ami de la Koumia. En fin d'après-midi c'est avec regret que les participants se sont séparés en se promettant de se retrouver aux prochaines réunions prévues pour la mi-décembre, la mi-février et la mi-avril.

Ont participé au repas : Champion et Mme, Dallonneau et Mme, Ducasse et Mme, Mme Epry, Girardeau, Gudefin et Mme, Jarrot et Mme, Lecq et Mme, Mme Pasquier, Pillot et Mme, Robert et Mme, Sautret et Mme, Vaisse et Mme.

Général (C.R.) Pierre JARROT.

Ouest

Eugène Boissard (1^{er} Tabor - G.T.M. - E.O.) installé à Saint-Malo, a dû subir une intervention chirurgicale en octobre. Il a regagné son domicile où il poursuit sa convalescence.

Nous l'avions rencontré fin septembre à Bagnoles-de-l'Orne, où il suivait une cure. Le colonel Jenny, en cure également, avait organisé un déjeuner Koumia.

Autour de Mme Jenny, qui recevait, s'étaient regroupés Mme Lucasseau, Mme Guignot, M. et Mme Boissard ainsi que M. et Mme Espeisse.

S'était jointe au groupe Mme Collinet, veuve du colonel bien connu de nombreux anciens du Maroc.

Christian Millière, de Saint-Brieuc, qui a connu la fin du protectorat à Boulemane où il a pu apprécier la grandeur d'âme du caïd Saïd ou Mohand des Aït Seghrouchen, a rejoint les rangs de la Koumia.

ESPEISSE.

Rhône-Alpes

Judi 24 septembre 1987 : reprise des réunions mensuelles du 4^e judi du mois, à partir de 16 heures ; 3, rue du Plat à Lyon.

La réunion d'automne s'est tenue le samedi 10 octobre, à Lyon, le général Feaugas, président national, nous a fait l'honneur d'être des nôtres, ainsi que Antoinette-Marie Guignot, secrétaire générale de l'Association des descendants ; leur présence tout au long de la journée fut stimulante pour les anciens et les descendants.

Cinquante-deux présents dont six descendants qui, selon leur disponibilité, ont participé aux différentes activités de la journée.

10 h 30 : nous étions trente et un pour visiter le musée du Souvenir militaire de Lyon, visite commentée par le général Somerogel, président de l'Association du musée, secondé par Vézélowski, conservateur, et notre ami Payre, gommier et membre du bureau.

Le temps imparti permet tout juste un aperçu de ces deux siècles d'histoire, de Louis XVI au Tchad et Liban, du Garigliano à l'Indochine, ou à quelques objets et documents évoquant les goms marocains. Une photo, grand format, du général d'Amade sera reproduite et remise au général Feaugas.

12 h 30 : apéritif et déjeuner au cercle-mess des sous-officiers de garnison. Pendant le kir de l'amitié, le président de section exprime le plaisir d'accueillir le colonel Jack Bonfils, compagnon de captivité du général Feaugas en Indochine ; le capitaine Rabah Khelif, directeur du Centre culturel de Villeurbanne et président de l'Union nationale des anciens combattants français musulmans (12.000 depuis 1914-1918 jusqu'à la dernière génération du feu) ; le capitaine Khelif remet au général Feaugas, dont il fut le subordonné dans une unité de tirailleurs en Allemagne, l'insigne de son association, en signe de sa respectueuse reconnaissance.

Par ailleurs, la koumia-vermeil est remise à Mme Le Page, pour sa fidélité à la Koumia et son proche anniversaire.

Dans son tour d'horizon habituel, le président salue et remercie les présents, cite les camarades qui se sont fait excuser pour différentes raisons, état de santé et un grand âge pour certains, tout en soulignant que onze d'entre eux étaient retenus par d'autres activités et obligations de la vie associative.

Nous sommes quarante-neuf à sacrifier au plaisir de la table.

Prenant la parole au dessert, le général Feugas donne les dernières nouvelles de la Koumia : diffusion du tome II de l'**Histoire des Goums marocains** ; fusion des deux associations ; cimetière militaire de Luynes ; échos de l'assemblée générale 1987 à Périgueux ; assemblée générale 1988 à Caen ; conseil d'administration du 20 octobre à Paris.

17 heures : dislocation et retour pour la plupart, mais ce n'est qu'un au revoir. Quittant la chaude ambiance de la salle de restaurant, nous serons seize à « tra-bouler » sous la pluie pour la visite prévue du vieux Lyon : cathédrale Saint-Jean, les ruelles du quartier (les traboules), les cours de style gothique flamboyant ou Renaissance, loggias, escaliers à vis sans pilier central, etc.

19 heures : la visite, écourtée en raison de la pluie, se termine dans un des restaurants typiques du quartier Saint-Jean, pour un « mâchon » qui nous rassemble dans une ambiance très sympathique, autour du général Feugas et d'Antoinette-Marie Guignot.

Une grande journée de retrouvailles, dans le souvenir, l'amitié, la solidarité.

Étaient présents : le général Feugas, le colonel Bonfils et Mme, capitaine Rabah Khelif et le commandant Jabet, Loubès et Mme, Cognot, Barbaud, Mme Thépénier, Mme Le Page, Aubertin et Mme, Mme Clejniczati, Payre et Mme, Guidon et Mme, Raynaud et Mme, Battu et Mme, Magnenot et Mme, Dufrene, Vittet et Mme, Alby et Mme, Bordes et Mme, Mme Potelle, Carré et Mme, Préaux et Mme, Mme Matôt, Auboiron et Mme, Maligue et Mme, Mme Coussy, Dr Fayolle, Général Guérin, Mme Rouast : visite du musée.

Étaient présents (descendants) : Antoinette-Marie Guignot, Monique Deville, Jacqueline Thépénier, Francine Potelle, Françoise Georges, Jean-Marie Magnenot, Ben Kkouya Jamel.

Excusés : Cléménçon, Marquer, Bouziat, Roussel, Mme Sarrazin, Guisset, Mme Eveno, colonel Saulay, Bretonnes, colonel Richaud, Mme Gantet, Huot, Mme de Cointet, colonel Bêchet, Vinciguera, Gaude, Mme Murat, Corbelin, colonel Jocteur, colonel Berthod, Maréchal, Chamiot, Kléber, Orsini, Devise, Mme Brémaud, Mme Nougué, Mme de Fleurieu, Mme Miquel, colonel Roch, Mazin, Mme Bonnet, Mlle Guille, Fougèrouse, Chopin, Lopez, Cathelin, Bonfils Maurice, Menet, colonel Chaney, Dubarry, Coumes, de Sèze, Mayer, Perigois, Mme Charvot, général You, colonel Brosse, Mme Heller, colonel Mathieu, Lalu, Audouard, Caron, colonel Georges Pertin, Perrin.

Excusés (descendants) : Lacarelle, chef d'escadron Viattet, MM. les aspirants Puidupin, Jacqueline Maurer.

Sans réponse : anciens, vingt-quatre ; descendants, treize.

MAGNENOT.



MONT SOREAU

Musée des goums

DONS REÇUS

Colonel Jean SAULAY :

Livres (rares et précieux) :

- « El Herri », par Jean Pichon.
- « Sultans Glaoui and Cie », par René Janon.
- « Dien Bien Phu », par le général Giap.
- « Au pays des sables », par Isabelle Eberhardt.
- « Les Journées sanglantes de Fez, 17 - 18 - 19 avril 1912 », par Hubert Jacques.
- « Journal d'un combattant viet-minh », par Ngo-Van-Chieu.
- « Berbères », par Gabriel Camps.
- « Traditions et civilisation berbères », par Jean Servier.
- « Les chants de la Tassaout », par Mirida N'Ait Attik.
- « Explorations au Maroc », par L. Gentil.
- « La saison des fêtes dans une vallée du Haut-Atlas », par Hassan Jouad, Bernard Lortat Jacob.

Articles :

- « L'affaire du Levant 1941 », par R. Sergent.
- « Campagne d'Italie 1944 (21 mai) avec le 101° Goum marocain », par H. Dorange.

Capitaine (H) Pierre COZETTE :

- Un tableau représentant un goumier.

Mlle Françoise GUILLAUME, fille du général Guillaume :

- « Lexique de Tamazight », du lieutenant Guillaume.
- « Grammaire berbère », de E. Laoust, annotée par le lieutenant Guillaume.
- Un révolver à barillet, made in U.S.A.
- Un pistolet automatique OstenWaffen Fabrik.
- Une lunette d'automobiliste portée par le général Guillaume lorsqu'il fut blessé près de Stuttgart.
- Une gravure de Baden (de Mab).
- « Un coin de bivouac djebel Zaghouan », de Roger Irriéra.

- Une photo du général Juin.
- Une pochette photos général Guillaume et goudiers.
- Une pochette : Images du Maroc, photos de la résidence.
- Une pochette photos : la résidence à Rabat 1952.
- Une documentation sur le monument du Maréchal-de-Lattre.
- Un témoignage : « Le miracle de Noël 1944 », par Bernard Simiot.
- Une photo : rencontre avec des officiers alliés en mai 1945.
- Un article par Jean Saulay : « Carrière du général Guillaume, 1895-1983 ».
- Un article de M. André François-Poncet : « Départ du général Guillaume ».
- Un livre : « Les gouds mixtes marocains, de l'Atlas au Danube ».
- Deux exemplaires : « Libération de Marseille et prise de Notre-Dame-de-la-Garde août 1944 », de Roger Audibert. (Dons de Roger Audibert - à joindre à la plaquette du 4° R.T.M., par le général Schmitt).

Colonel GEORGES (don de son fils et de sa fille) :

- Plaque de commandeur du Ouissam alaouite.

Docteur ROUSSELLE :

- Une collection de Zerouata avec présentoir.

ACHATS

- « Le Petit Journal », du 15 septembre 1907, relatant la création des gouds.
- Plaquette (extrait de la « Revue diplomatique », d'octobre-décembre 1953), article de M. de Saint Aulaire : « Le Maréchal Lyautey, ambassadeur extraordinaire de France en Afrique ».



CARNET

NAISSANCES

Nous avons la joie d'annoncer la naissance de :

- Antoine, né le 12 juin 1987, fils de M. et de Mme Jean-Michel Decrop.
- Mathieu, né le 27 août 1987, fils de M. et de Mme Bertrand Decrop, petits-fils de Mme Decrop, née Monique Bernard (D).
- Florian, né le 28 septembre 1987 à Nice, fils de M. et de Mme Chazal, premier arrière petit-fils du lieutenant-colonel et de Mme Jacques Harmel, et du docteur et de Mme Albert Cheyrou-Lagrèze.
- Pauline, fille de M. et de Mme Erik Pffirmann et petite-fille du capitaine (E.R.) Claude Pffirmann.
- Stéphanie, née le 20 septembre 1987, fille de M. et de Mme François Chamaz et septième petit-enfant du chef de bataillon (E.R.) et de Mme Chamaz.
- Catherine et Jean-Philippe Bourget (D) sont heureux d'annoncer la venue, dans leur foyer, d'Alexandre, le 23 septembre 1987. Alexandre est le petit-fils du colonel Bourget (décédé) et de Mme Bourget, 27, place Saint-Sauveur, 14300 Caen.
- Les docteurs Cambon Pierre et Karin, née Dubus, ont la joie d'annoncer la naissance d'Isabelle, en septembre 1987. Isabelle est la petite-fille du commandant et de Mme Alain Dubus.
- Simon, né le 28 octobre 1987, fils de M. et de Mme Hugues Rousseau, 21^e petit-enfant du chef de bataillon (décédé) et de Mme Jean Rousseau.

La Koumia est heureuse de féliciter les heureux parents et grands-parents.

MARIAGES

Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de :

- Isabelle Girardot, fille du capitaine (décédé) et de Mme Albert Girardot, avec M. Pascal Petitot, le 28 septembre 1987, à Vuillafans (Doubs).
- Claire de Rancourt, fille de M. et de Mme de Rancourt, née Le Bouteiller Nicole (D), petite-fille du colonel (décédé) et de Mme Georges Gauthier, le 28 juin 1987, à Cernoy-en-Berry.
- Philippe Gonzalès, fils de M. et de Mme Daniel Gonzalès (D) et petit-fils de M. et de Mme Gilbert Lasserre, avec Mlle Lafont, le 1^{er} août 1987, en l'église du Sacré-Cœur-de-Bordeaux.

Avec nos félicitations aux nouveaux époux.

DÉCÈS

Nous avons le regret d'annoncer le décès de :

- Mme Jean-Baptiste, épouse du lieutenant-colonel Marcel Jean-Baptiste, les obsèques ont eu lieu, en la cathédrale Saint-Gatien-de-Tours, le 21 septembre 1987.
- André Claudel, adjudant-chef (E.R.), le 30 octobre 1987, à Toulon.
- Mme Berthier, épouse du sergent-chef Berthier, le 26 juin 1987, à Obernai.
- Mme Augé, épouse de M. Jean Augé, en octobre 1987.
- M. Claude Ecorcheville, ancien contrôleur civil au Maroc, beau-père de Catherine Guignot (D).
- Charles Mahalin, adjudant-chef (E.R.), le 30 octobre 1987, à Epernay.
- Le lieutenant-colonel Gérard Barbaize (D) ; le lieutenant-colonel Michel Barbaize (D), ont la douleur de faire part du décès de leur mère, Mme Barbaize, épouse du capitaine Barbaize Marcel, à Aix-en-Provence, en juillet 1987.
- Le colonel (E.R.) Arnaud de Sèze est décédé, le 10 décembre 1987, à son domicile de Corcelles-les-Monts (près de Dijon). Il avait notamment été commandant du 3^e Tabor en Indochine.

La Koumia était représentée à ses obsèques par une délégation avec drapeau conduite par Jean de Roquette-Buisson, notre secrétaire général.

Aux familles en deuil, la Koumia adresse ses plus affectueuses condoléances.

DISTINCTIONS - PROMOTIONS - SUCCÈS

- Le capitaine Jean-Pierre Chaumaz, fils du chef de bataillon (E.R.), et de Mme Chaumaz, a été promu chef de bataillon à compter du 1^{er} juillet 1987.
- Le lieutenant-colonel Henri de Saint-Bon (D), fils du général (décédé) et de Mme de Saint-Bon, a été promu colonel commandant le 7^e régiment de chasseurs à Arras. La croix de chevalier de la Légion d'honneur lui a été remise le 30 octobre 1987, à Arras.
- Le docteur Hugues Fernaud (D) a été promu médecin-colonel dans la marine.
- Le docteur Henri Dupuch a obtenu le second prix de poésie au concours international organisé par l'Union mondiale des écrivains médecins.
- Joseph de Malleray (D), fils de M. et de Mme de Malleray (D), a réussi au concours de l'Ecole nationale navale et au concours de l'Ecole de l'air, à Toulon.
- René Courvoisier, fils de Hubert Courvoisier, actuellement chef du groupement « Energie - Propulsion » sur la corvette anti-sous-marine **Moncalm**, est promu au grade de capitaine de frégate, à compter du 1^{er} octobre 1987.
- Le samedi 5 décembre 1987, le chef de bataillon (E.R.) Fauque a reçu les insignes de commandeur de l'ordre national du Mérite, des mains de notre secrétaire général Jean de Roquette-Buisson. Antoine Fauque est décoré du Mérite militaire chérifien, distinction remarquable car elle implique au moins dix citations dans les troupes marocaines.

Toutes les félicitations de la Koumia aux nouveaux promus et nommés.

IN MEMORIAM

L'adjudant-chef André Saintain

Notre camarade André Saintain nous a quittés le 13 juin 1987, après avoir subi une longue et douloureuse maladie.

Beaucoup d'entre nous, à cette date, assistions à l'assemblée générale de la Koumia à Périgueux et de ce fait nous n'avons pas pu lui rendre le dernier hommage qu'il méritait.

Cependant, en présence de Mme Saintain et de ses enfants, nous nous sommes réunis le samedi 22 août, au cimetière de Besançon, pour dire un dernier adieu à notre frère d'armes. Nous étions douze de la section des Vosges, le fanion du 10^e Tabor était présenté par notre ami l'adjudant-chef Emile Lombard et ainsi nous avons pu lui rendre les honneurs qu'il méritait en déposant sur sa tombe la plaque du souvenir de la Koumia.

Saintain était entré au service de la France en 1936, dans la cavalerie. Blessé en 1940, il va éprouver une très grande amertume quand il devra subir la défaite de 1940. Il ne peut admettre que son pays soit plongé dans la honte. Il comprend très vite que l'Afrique du Nord va devenir le tremplin de la libération nationale. Il rejoint donc l'A.F.N. en octobre 1941, il est affecté au 5^e Goum, puis au 41^e avec lequel il participera à la campagne d'Italie au sein de l'Armée d'Afrique. Blessé une seconde fois, il sera cependant présent au 41^e Goum pour la campagne d'Allemagne et la victoire finale.

Avant de quitter définitivement l'armée en novembre 1957, il aura encore l'occasion, pendant un an, de donner la preuve de son courage en participant à la pacification de l'Algérie.

Rendu à la vie civile, il va s'orienter vers le monde des affaires et trouvera un emploi de cadre dans une grande entreprise.

Pénétré de ses souvenirs, il adhère à la section régionale des anciens du Corps expéditionnaire français d'Italie et accepte les fonctions de vice-président, pendant près de vingt-six ans.

C'est le président de cette section du C.E.F.I. qui, le jour de ses obsèques, a dit de lui : « C'était un homme de bien, un homme de cœur, un homme d'honneur ». Nous souscrivons entièrement à ces paroles.

J. VIEILLOT.



TRIBUNE DE L'HISTOIRE

Maroc 1934 Les derniers dissidents

par Pierre AZAM

En 1938 je suis arrivé dans le territoire des confins algéro-marocains, à Bou-Yzakern d'abord, ensuite à l'Oued-Noun, alors que les souvenirs de l'époque de la « Siba », la dissidence, étaient encore tout frais dans les mémoires. Les derniers dissidents étaient devenus nos amis, et j'ai passé de longues heures passionnantes à les écouter évoquer cette période avec cet humour, on peut presque dire cette malice, qui leur est propre. Et j'ai eu ainsi, des dernières opérations de 1934, une vision assez particulière, l'envers du tableau, en quelque sorte.

LA « SIBA » AVANT LES DERNIÈRES OPÉRATIONS

Au début de 1934, la dissidence qui couvrait le sud de l'Anti-Atlas, l'Oued-Noun et le Sahara occidental, formait un système très complexe, mais on peut en dégager quelques grandes lignes très schématiques :

L'âme de la « Siba »

L'âme de la dissidence était Merebbi Rebbo, fils du cheikh Ma el Aïnin (1). Il avait pris la succession de son frère, le fameux El Hiba, qui, en 1912, s'était emparé de Marrakech d'où il avait été chassé par le futur général Mangin. Comme son frère, Merebbi Rebbo s'était proclamé commandeur des croyants, il prêchait le jihad et avait prononcé la déchéance du sultan de Rabat. Il représentait la doctrine officielle de la dissidence.

Peu à peu refoulé par les forces franco-marocaines, il vivait dans la zaouïa de Kerdous, dans le Tazeroualt. On peut noter qu'il avait avec lui, comme conseiller un Allemand, ancien déserteur de la Légion étrangère, dont j'ai vu une photographie.

Le chef de guerre

Le chef de guerre de la dissidence était incontestablement le vieux caïd El Madani des Akhsas.

Certes, il n'avait pas que des partisans. Soit en raison des systèmes d'alliance traditionnels, soit pour des raisons personnelles, beaucoup lui étaient plus ou moins opposés, tel El Mokhtar Ould El Najem, principal notable des Aït Lahssen. Mais personne n'osait se déclarer contre lui, car personne n'aurait pu aligner autant de fusils et de chevaux. Il était le seul à avoir osé prendre le titre de caïd.

(1) Cf. Recoules : Les Frontières de l'Etat marocain, « L'Afrique et l'Asie », n° 52, 1960.

On n'aimait pas beaucoup les grands caïds dans le sud. Et à partir de l'Oued-Noun l'autorité personnelle ne dépassait guère le stade du clan. Un notable des Aït Lhassen résumait assez bien l'opinion générale en me disant : « Chez nous, le titre de caïd, cela fait rire ! »

Les tribus

Derrière ces vedettes il y avait les tribus. Elles étaient loin de former un bloc monolithique. Il y avait des sédentaires et des nomades, des Berbères et des Arabes. Il y avait tout le vieux système de « leff », de « targuiba », de « debiha », d'alliances individuelles ou collectives, qui constituaient des réseaux inextricablement embrouillés. Et surtout de temps immémorial, ces populations, souvent éprouvées par les sécheresses, les sauterelles, les famines, avaient l'habitude des migrations temporaires ou définitives vers le nord. Presque toutes les familles y avaient des frères ou des cousins, travailleurs ou boutiquiers, surtout à Mogador (Souira) et à Casablanca. Il y en avait même en France. Il y avait une colonie d'Akhsas dans la banlieue parisienne, en particulier à Vitry (2).

Il n'y avait pratiquement pas de frontière entre la zone makhzen et la dissidence et les relations étaient constantes. Les commerçants, dont le rôle n'a pas été négligeable, entretenaient des échanges commerciaux permanents avec le nord. On « parlait » beaucoup d'une zone à l'autre et beaucoup s'accommodaient fort bien du makhzen de Rabat.

Les notables

Chez les notables on jouait des jeux très subtils. Les vieilles alliances et les vieux antagonismes se mélangeaient savamment plus que jamais. Des circuits très embrouillés qui finissaient par aboutir chez des autorités marocaines ou françaises de la zone makhzen permettaient d'amorcer certains contacts susceptibles de servir dans l'avenir.

Dans l'entourage même de Merebbi Rebbo, on se rendait bien compte que son prestige politique et religieux s'était effrité et que beaucoup commençaient à le trouver encombrant. Jusque dans sa famille, certains, tel le fqih Ma el Ainin le fqih el Khorchi, que j'ai connus, faisaient discrètement savoir qu'ils n'avaient aucune animosité contre le makhzen.

Chez les Akhsas, le caïd El Madani restait intraitable, et nul n'osait s'opposer à lui de front. Mais sa santé baissait, et son frère El Hanafi, que j'ai très bien connu, se faisait une réputation d'homme pondéré, d'esprit ouvert, qui serait peut-être susceptible de ne pas repousser a priori certaines suggestions. El Hanafi était un homme très fin, pétri d'humour et d'élégance et ce rôle lui convenait très bien.

Dans la confédération des Tekna, chez les Aït Moussa ou Ali, les Oulad Beyrouk avaient d'étroites relations commerciales avec la zone nord où ils avaient des correspondants. Ils en avaient aussi en Mauritanie où traditionnellement ils avaient de bonnes relations avec les autorités françaises. Et chez les Aït Lhassen, le jeune El Mokhtar Ould El Najem, peut-être en partie à cause de son opposition personnelle à El Madani El Akhassassi, avait depuis longtemps pris des contacts discrets avec Tiznit et, à partir de 1930 lui, puis ses fils qui le remplacèrent et que j'ai bien connus, s'employèrent presque ouvertement à préparer le ralliement des Aït Lhassen, qui se fit dans des conditions satisfaisantes à Ksabi au printemps de 1934.

(2) Un cas d'émigration temporaire assez curieux est celui de Timoulay-Izder, qui est un petit kear situé entre Bon Izakarn et Ifrane de l'Anti-Atlas. Tous les hommes du kear sont acrobates. Ils sont ce qu'en terme de cirque on appelle des sauteurs (il ne faut pas les confondre avec les rma n' Sidi Ahmed ou Moussa, qui sont des danseurs). Par groupes ils font des tournées non seulement dans tout le Maroc, mais même dans les pays lointains. Le cheikh de Timoulay, ancien acrobate, comme tout le monde, me racontait en 1938 les voyages qu'il faisait quand il était jeune, avec un cirque, aux Etats-Unis. Il avait gardé un vif souvenir de la ville de Sacramento ! En 1938, il y avait depuis longtemps une troupe d'acrobates de Timoulay au fameux cirque Amar. Chaque année certains d'entre eux rentraient au pays en groupe et étaient remplacés par un groupe de nouveaux. L'impressario qui ramenait les anciens et emmenait les nouveaux était un certain Bou-Seta, personnage haut en couleur, avec son port altier, sa barbe grisonnante taillée en carré, son caftan bleu ciel et ses bottes « Saumur ».

Les Aït Ba Amrane

Chez les Aït Ba Amrane, de la zone de Sidi Ifni, la situation était beaucoup plus confuse. Il y avait bien quelques contacts, mais qui ne pouvaient aboutir à rien en raison du futur statut spécial de cette zone, dont les Espagnols, s'appuyant abusivement sur l'histoire de Santa Cruz de Mar Pequena, prétendaient faire un « presidio ». C'est cette ambiguïté qui fut la cause du malencontreux combat du Tizi.

En zone saharienne

Dans la zone saharienne il faut traiter à part le cas des irréductibles Aït Khebbach, accompagnés d'un parti d'irréductibles Aït Hammou. Refoulés du Saghro d'abord, du coude du Draa ensuite, ils erraient au sud du Bani. Leur situation était fort inconfortable car, s'ils étaient assez bien reçus chez les Aït ou M'Ribat, les Tekna n'aimaient guère les Aït Atta, et ne les voyaient pas arriver d'un très bon œil. Mais ils avaient été rejoints par le fameux cheikh Abidine El Bekkayi El Kounti qui s'employait depuis quarante ans à animer toutes les révoltes au sud comme au nord du Sahara (3). Il avait une grosse influence chez les Aït Khebbach et aussi chez les Aït Oussa. Mais il mourut en 1933 chez les Aït Ou M'Ribat et fut enterré près de Sidi Amara non loin d'Aqqa. Il fut relayé par son disciple, très proche de lui par des alliances familiales : Sidi El Madani El Kerzazi. J'ai eu par la suite des rapports très amicaux avec celui-ci (4). C'était un homme d'une grande dignité, d'une grande culture, d'une grande pondération, et au lieu de galvaniser les Aït Khebbach dans leur dissidence, il s'employa à mettre fin à cette situation, malgré l'action contraire chez les Aït Khebbache et aussi chez les Aït Oussa, de quelques telamid d'Abidine qui voulaient continuer la lutte.

Plus au sud, dans tout le Sahara occidental et jusqu'en Mauritanie, se trouvaient des groupes de Tekna nomades (5), Aït Oussa, Torkoz, Aït Lhassen, Izerguiyin, Iggout, qui nomadisaient sur leurs terrains de parcours traditionnels, les Aït Oussa vers l'est jusqu'en bordure de l'Erg Iguidi, les autres dans la partie orientale. Ces groupes étaient imbriqués avec des groupes de Reguibat qui étaient liés aux Tekna par de nombreuses alliances individuelles ou collectives, les Reguibat du Cherg surtout avec les Aït Oussa, les Reguibat du Sahel avec les Aït Jemel. Il semble que la plupart se sentaient assez peu concernés par les problèmes de la dissidence. Ils menaient leur vie nomade traditionnelle, agrémentée de temps en temps par quelques petits « Ghezzou » tout aussi traditionnels. Ils avaient, à l'occasion, de bonnes relations avec les autorités françaises de Mauritanie et ne se souvenaient guère de l'agitation provoquée jadis par Ma El Ainin, qui, d'ailleurs, n'avait pas soulevé beaucoup d'enthousiasme chez les Tekna.

(3) Paul Marty : *Etudes sur l'Islam et les tribus du Soudan* (page 99, Leroux, Paris, 1920).

(4) Certains bulletins de renseignements de cette époque signalaient la présence de cheikh Abidine alors que celui-ci était sans doute déjà mort. Il s'agissait vraisemblablement de Sidi El Madani El Kerzazi. Sidi El Madani El Kerzazi a entretenu d'excellentes relations avec tous les officiers d'A.I. qui ont eu affaire avec lui. A son sujet je me permets une petite anecdote : En 1946, le sultan Sidi Mohamed vint visiter Zagora. J'étais alors chef de l'annexe de Tagounit et, le colonel d'Hauteville, chef de la région de Marrakech, m'avait demandé d'y venir avec le maximum de méharistes, en quelque sorte pour représenter la partie saharienne du territoire. J'avais avec moi mes mokhaznis méharistes, mon peloton méhariste du M'hammid, un peloton de la Compagnie saharienne de la Saoura qui pût être dans le secteur, et j'avais rameuté en tribu tous les partisans qui avaient un chameau présentable, environ 200. Et pour cette occasion, Sidi El Madani El Kerzazi m'avait envoyé son fils monté sur un superbe « azouzel ». Et, pour défiler devant le sultan, je l'avais placé immédiatement derrière moi, avec mon petit état-major. Ces petites choses, comme ce discret acte d'obédience d'un kounti au sultan, ont un sens. Et les événements actuels du Sahara occidental éclairent singulièrement celle-ci. Et il faut aiguïser son odorat pour sentir ces petites choses.

(5) Composition des Tekna :

- AIT OTMAN : Azouafid, sédentaires ; Aït Yasin, petits nomades et sédentaires ; Aït Ahmed, sédentaires ; Aït Brahim, petits nomades et sédentaires ; Lansas, petits nomades et sédentaires ; Aït Oussa, grands nomades ; Torkoz, nomades.
- AIT JMEL : Aït Moussa ou Ali, commerçants, nomades ; Aït Lhassen, nomades (quelques villages) ; Izergiyen, nomades ; Iggout, nomades.

LES OPERATIONS DE 1934

Enfin, au début de l'hiver 1933-1934, les colonnes franco-marocaines s'ébranlèrent. Et, dans cet hiver, il y eut trois faits essentiels :

La fuite de Merebbi Rebbo

1° Se sentant menacé dans sa zaouïa du Kerdous par l'avance des colonnes, Merebbi Rebbo s'enfuit sans gloire, emmenant avec lui son ancien légionnaire, chez les Espagnols, qui le firent vivoter jusqu'à sa mort en 1942, lui permettant de perpétuer un peu, modestement, la légende du « Sultan bleu ».

J'ai connu deux de ses fils, qui se montraient bien gentils et qui ne posaient pas du tout en prétendants au califat.

La mort d'El Madani El Akhsassi

2° Le caïd El Madani El Akhsassi mourut dans les premiers jours de 1934 et son frère, El Hanafi, s'empressa de prendre contact presque officiellement avec le capitaine Dupas, chef du bureau du cercle de Tiznit, pour préparer le ralliement des Akhsas (et, évidemment, se faire nommer caïd).

La charge de Sidi Bou Abdellih

3° Les deux gêneurs ayant disparu, il restait un dernier problème à résoudre : celui de la « horma », de l'honneur. Il fallait un beau baroud d'honneur. Il eut lieu le 28 février 1934, à la zaouïa de Sidi Bou Abdellih.

Toute la belle cavalerie des Akhsas, appuyée par les contingents des autres tribus, avec, en tête, Si Lahoussine, le fils du caïd El Madani El Akhsassi (6), chargea au galop, sabre au clair, le bivouac du 4° R.T.M., et se fit honorablement étriper au milieu des tirs de barrage de mortiers et d'armes automatiques.

Je suis arrivé peu de temps après au 4° R.T.M. où cette charge folle avait fait une forte impression. Elle fut le chant du cygne de la belle cavalerie de la région, qui avait eu jadis son heure de célébrité (7), et qui ne s'en releva pas.

Fin de la dissidence en zone française

L'honneur étant sauf, les tribus firent officiellement acte d'allégeance au sultan au fur et mesure de l'avance des colonnes franco-marocaines, qui ne rencontrèrent plus d'opposition organisée. Même les Aït Khebbach et les Aït Hammou déposèrent leurs armes, à l'exception de quelques petits groupes qui finirent par se rallier les uns après les autres.

Les troupes franco-marocaines arrivèrent ainsi jusqu'au cours inférieur de l'oued Draa, et, à l'est, par Tindouf, Aïn Ben Tili et Bir Moghreïn, elles firent la jonction avec les forces françaises de Mauritanie. Mais, alors, se présenta un autre problème.

(6) Si Lahoussine, fils d'El Madani El Akhsassi, était à peu près de mon âge et nous avons beaucoup sympathisé. Un soir à l'occasion de je ne sais plus quelle fête, il y avait à Bou-lzakarn un « aouach » sur l'esplanade devant le ksar. Nous étions assis, avec les notables, en train de prendre le thé. Lahoussine m'entraîna d'autorité, me colla un « bendir » (un tambourin) dans les mains, en prit un, et nous voilà déambulant devant les danseurs au rythme de l'aouach en tapant en cadence sur nos « benadir » ! Nous avons eu du succès ! Nous avons mis de l'ambiance !

Un jour, j'étais allé en permission dans le nord et j'ai rapporté à Lahoussine un petit cadeau d'une valeur inestimable que je conserve précieusement : le sabre de son père, le sabre du dernier grand chef dissident du Maroc.

Hum ! le lecteur voudra bien excuser ces anecdotes personnelles. Lahoussine a succédé comme caïd des Akhsas à son oncle El Hanafi. Il s'était mis à conduire lui-même son automobile, et il conduisait comme il avait chargé à Sidi Bou Abdellih, à fond de train. Moins heureux qu'à Sidi Bou Abdellih il a eu un accident et s'est tué. C'était mon ami !

(7) Dr Jacques Meunié : **Le Maroc saharien des origines à 1670**. (Librairie Klincksieck, Paris, 1982, vol. II, livre II, ch. II, D 5).

AU SUD DE L'OUED DRAA

Les colonnes franco-marocaines bordaient le cours inférieur de l'oued Draa. Au nord toute dissidence avait cessé.

Accords franco-espagnols en 1912

Mais les accords franco-espagnols du 27 novembre 1912 avaient confié à l'Espagne le protectorat, d'une partie du Maroc méridional, limitée en gros à l'est par le 9° grade de longitude et au nord par le cours inférieur de l'oued Draa, et les autorités françaises ne pouvaient y pénétrer. Cette zone avait le même statut que la zone espagnole du nord, et il appartenait aux Espagnols de faire reconnaître par les populations l'autorité du makhzen de Rabat. Mais, si dans la zone nord, il avait été mis en place un khalifa du sultan, rien de tel ne fut prévu dans la zone sud, et l'on peut dire que les autorités espagnoles, fort occupées d'ailleurs par d'autres événements, eurent une politique hésitante, pour ne pas dire équivoque. La présence de Merebbi Rebbo, en particulier, le « Sultan azul » des Espagnols, était gênante. Pratiquement la zone espagnole restait en dissidence.

Les nomades

Or, comme nous l'avons vu, il y avait là, nomadisant normalement jusqu'à Nouadibou (Port-Etienne), et le cap Blanc, de nombreux campements Tekna : Aït Oussa, Aït Lhasen, Izerguiyen et Iggout. Les Izerguiyen et les Iggout ne remontent pratiquement pas au nord de l'oued Draa, et ils ne furent guère touchés par les événements. Ils restèrent en dissidence. Mais les Aït Oussa débordent souvent vers l'est (8), et vers le nord où est leur point d'ancrage : Assa. Et les Aït Lhasen ont des fractions sédentarisées dans l'oued Noun. Ils y possèdent quelques terrains de culture, collectifs ou privés, et ils y remontent généralement en été, lorsque les « aknari », les figes de Barbarie, sont mûres. Officiellement, les jemaâ des tribus Aït Oussa et Aït Lhasen avaient fait acte d'obédience, mais, chez les nomades, la cohésion des tribus est précaire. Chaque clan a sa politique propre, avec son système d'alliances individuelles ou collectives très complexe. La plupart des campements étaient disposés à suivre les engagements pris par les jemaâ des tribus. Certains cependant, pour des motifs très divers mais le plus souvent pour des questions de rivalités personnelles entre petits notables, se refusaient à rentrer dans le cadre du makhzen. Il y eut des flottements, des discussions, des frottements et même quelques coups de fusils. Quelques-uns allèrent jusqu'à se mettre sous la protection d'autres tribus : les Izerguiyen pour les Aït Lhasen, les Iggout pour les Aït Oussa (9).

Les Laouamir

Je connais assez bien, pour en avoir beaucoup parlé avec les acteurs, le cas des Laoumir. C'est un groupement qui fait partie des Aït Bou Gzaten, fraction des Aït Lhasen. Le principal notable, de ce groupement, était un certain El Mahjoub Ould El Najem, qui était réticent pour se rallier, peut-être simplement par opposition aux deux autres principaux notables des Aït Bou Gzaten : Ahmed

(8) L'accord franco-espagnol de 1912 fixe la limite orientale de la zone méridionale du Maroc confiée au protectorat espagnol. Mais la frontière orientale de l'Empire chérifien lui-même n'a jamais été fixée par aucune convention internationale. Il serait logique de reconnaître comme territoire marocain les terrains de parcours traditionnels des tribus incontestablement marocaine : Aït Atta, Aarib, Tekna, c'est-à-dire l'Erg Iguidi et la Hammada du Draa.

(9) Les Yggout, font partie des Aït Jmel. Autrefois ils étaient très proches des Aït Lhasen, et, donc, opposés aux Aït Oussa. Mais au début de ce siècle, un Iggouti, nommé Mouloud Ould Abdel-Aziz, tua Mohammed Lamine Ould Ali, un des plus importants notables des Aït Lhasen. On engagea des négociations, mais, sans attendre, trois des fils de Mohammed Lamine se mirent à la poursuite du meurtrier et le tuèrent dans la Seguiat el Hamra. Les négociations furent rompues. C'était la guerre. Les Iggout firent appel aux Aït Oussa à qui ils firent une « targuiba » (sacrifice d'un chameau) pour se mettre sous leur protection. C'est ce qui explique les alliances entre Yggout et Aït Oussa.

Ould El Bachir, du groupement des Mresguia et Laroussi Ould Boudjemaâ du groupement des Ahl Bou Naaj, partisans du ralliement.

Ceux-ci, au lieu de l'amadouer et de l'entraîner avec eux, le laissèrent à l'écart, peut-être pour se pousser en avant vis-à-vis des autorités nouvelles. Mais tout le groupement était resté à l'écart avec El Mahjoub. C'était regrettable ! Ahmed Ould El Bachir tenta, sans succès, d'ouvrir une négociation. Laroussi essaya l'intimidation, mais alors les Laouamir se mirent sous la protection des Izerguien. Ce bon Laroussi, que j'ai bien connu, qui fut nommé cheikh des Aït Bou Gzaten, était un guerrier réputé, mais il n'était pas très doué pour la diplomatie, au point que, dans son propre groupement, un autre notable, Mbarek Ould Brahim, partit lui aussi, avec ses tentes, chez Izerguien.

Et la vie reprit !

L'histoire continue à se dérouler devant nous et, malgré les bouleversements de la vie moderne, parfois il n'est pas inutile, pour comprendre certaines choses, d'aller fouiner un peu dans les petits recoins du passé.

P. AZAM.

Le Maroc à l'aube du XXI^e siècle

par le docteur Henri DUPUCH

ربنا لا ترغ قلوبنا بعد از مايننا وحبنا

« Rabbanâ, lâ tuzigh qulûbana ba'da 'is hadaytanâ wa hab lanâ min Lamunka ». (Sourate III, 8).

« Seigneur, n'imprime aucune déviation à nos cœurs après nous avoir guidés ».

Le culte de l'amitié et de l'hospitalité est, on le sait, chez les Marocains de toutes conditions, légendaire. C'est ainsi que depuis longtemps je suis invité chaque année à Rabat chez le général de division Driss Benaïssa Faqir, inspecteur général des Forces armées royales, dont j'ai soigné la famille à Tiflet de 1952 à 1958. J'ai ainsi la possibilité de suivre le développement de ce beau pays, si cher au cœur de bien des Français.

Lundi 5 octobre. — Vol direct Nice-Casablanca, par appareil de Royal-Air-Maroc. Une voiture m'attend à l'aéroport et me conduit jusqu'à Rabat. Retrouvailles. Installation dans la résidence de mon hôte. Séjour à Rabat jusqu'au 13. Visite traditionnelle des lieux touristiques et des environs (hôpital Moulay-Youssef et Institut d'hygiène où j'ai servi en 1942 et qui n'ont pas changé extérieurement). Réceptions diverses (ambassadeurs d'Indonésie, d'Irak, de Turquie, etc.).

Le général ayant une mission d'inspection programmée jusqu'à Errachidia (ex-Ksar-es-Souk), Erfoud et Rissani), m'emène avec lui. J'en suis d'autant plus heureux que je ne connais pas cette région (1).

Mercredi 14 octobre. — Départ vers 9 heures. Nous passons par Tiflet, Khemisset, El Hajeb (panorama lunaire d'Ito), Azrou dont j'ai été médecin-chef à l'hôpital Louis, de 1949 à 1952, Midelt (col du Zat, montagnes grandioses et impressionnantes, ravinées comme les côtes d'un animal dépecé, tunnel du légionnaire).

Arrivée à Errachidia dans l'après-midi. Installation à l'hôtel Rissani.

(1) Mon état des services militaires porte cependant la mention suivante : « Affecté comme médecin-chef de la place de Ksar-es-Souk le 27 juin 1945 ». Cependant étant tombé malade j'avais été hospitalisé à l'hôpital Sidi-Saïd de Meknès. Un autre médecin avait été affecté à Ksar-es-Souk et à ma sortie j'avais été nommé à Quezzane.

Avant d'arriver à Errachidia nous avons croisé sur l'oued Ziz le vaste plan d'eau du barrage Hassan Addakhil. Ce nom a été donné en l'honneur de ce prince qui arriva au Tafilalet en l'an 1266 de l'ère chrétienne (664 de l'Hégire) dans les conditions suivantes :

Au cours d'un pèlerinage à La Mecque, les membres d'une délégation marocaine allèrent trouver, dans le Hedjaz, un saint homme, descendant du Prophète, connu pour sa piété, le chérif Moulay Qassim Ibn Mohammed, qui avait huit fils. Ils lui demandèrent de leur confier l'un d'eux pour être le défenseur de l'islam au Maroc. Moulay Qassim soumit ses fils l'un après l'autre à un test. Il leur demanda comment ils se comporteraient vis-à-vis de quelqu'un qui leur ferait du mal et qui persévérerait dans son attitude.

Les sept premiers répondirent qu'ils lui appliqueraient la loi du talion, œil pour œil, dent pour dent.

Le huitième, Moulay Hassan Addakhil, répondit au contraire : « Je lui ferai du bien, et s'il continuait à me faire du mal, je persévérerais jusqu'à ce que mon bien vienne à triompher de son mal ». Le visage de son père s'illumina de joie et il déclara :

« Toi seul est digne de partir pour le Maroc. »

Le nom d'Errachidia a été donné à Ksar-es-Souk après l'indépendance en souvenir de Moulay Rachid qui exerça les fonctions de sultan et d'émir des croyants de 1664 à 1672 avant d'être remplacé, à sa mort, par son frère Moulay Ismaïl.

Avant lui un saint homme, un chérif (descendant du Prophète) Moulay Ali Cherif, dont le mausolée se trouve à Rissani, allait être le fondateur de la dynastie alaouite, mais trop âgé confia ses pouvoirs à son fils aîné, Moulay Mohammed (1610-1614) qui vainquit ses ennemis et se fit proclamer sultan du Tafilalet. Après de durs combats, usé par une vie de luttes incessantes, il s'éteignit à Sigilmassa (bourgade dont on voit encore les ruines aux environs de Rissani). Son frère, Moulay Rachid, reprit le combat, conquiert les provinces du Nord, rouvrit l'axe Nord-Sud et légua à son frère Moulay Ismaïl un Etat déjà formé. Celui-ci eut une célébrité internationale, entretint des relations suivies avec Louis XIV, et laissa le souvenir d'un grand souverain.

Judi 15 octobre. — Pendant que le général va effectuer son inspection, une voiture m'emmène admirer la célèbre « Source bleue », puis me conduit au belvédère d'où l'on contemple une grande partie de la vallée du Ziz, une immense palmeraie tout en longueur.

Déjeuner avec le général, le gouverneur de la province, M. Ahmed Arafa, et d'autres officiers, dans la villa de fonctions du colonel Hajjar, commandant les engins blindés de la place.

Le gouverneur, un homme d'environ quarante ans, natif de cette ville, s'exprime en français d'une façon parfaite, en termes choisis.

Errachidia est une cité de 25.000 habitants. Un vaste programme d'expansion touristique a été mis sur pied. Un avion de Royal-Air-Maroc vient deux fois par semaine. Le rythme des rotations va être accéléré. En quarante minutes les habitants de Casablanca pourront se trouver à leur hôtel et faire pendant le week-end le circuit gorges du Todhra, Tinerhir, gorges du Dadès et Dadès, Goulmima. Trois nouveaux hôtels vont entrer en chantier. Le gouverneur envisage d'installer des campings dans les oasis, et notamment autour de la Source Bleue. Douze petites unités hôtelières et de nouveaux parcs nationaux sont à l'étude.

Il y a dans cette ville une dizaine de médecins marocains et dix médecins chinois venus au titre de la coopération. Un seul pratique l'acupuncture, les autres exercent la médecine traditionnelle (y compris l'anesthésiste et le chirurgien). Ils donnent entière satisfaction, mais sont confrontés à des problèmes de communication avec leurs malades. Ne parlant pas le marocain, ils ont besoin d'interprètes. Parmi ces médecins il y a des Chinoises qui ont laissé maris et enfants en Chine. Ils restent en général trois ans.

La conversation se termine par des commentaires sur le Coran. Le gouverneur nous parle du code suivant lequel il a été établi (que j'exposerai ultérieurement dans la « Koumia », in châ-Allah). On sait que le Prophète Mohammed était analphabète. Comment a-t-il pu dicter à son entourage un cryptogramme d'une

telle complexité ? Un ordinateur auquel on a posé la question a répondu qu'il aurait fallu trois mille ans à un mathématicien de très haut niveau pour le rédiger, ce qui prouve bien, pour les musulmans, son origine divine.

Vendredi 16 octobre. — Départ à 8 heures, en convoi de trois voitures, pour Erfoud et Rissani. Nous longeons la splendide palmeraie de la vallée du Ziz, à la végétation luxuriante, dans laquelle prédominent les palmiers-dattiers.

A mi-chemin entre Aoufous et Erfoud un énorme geyser, un puits artésien, jaillit sous forte pression jusqu'à une hauteur de vingt mètres environ.

Malheureusement il ne donne qu'une eau sodique (2 grammes par litre) impropre à la culture et à la consommation. Cependant depuis le forage, au début de l'année, le taux de salinité a baissé de plusieurs milligrammes et l'on espère qu'il diminuera encore, ce qui pourra permettre des cultures maraîchères et par dilution dans l'eau du Ziz, l'augmentation de son débit.

Nous traversons Erfoud et assistons aux préparatifs de la grande fête des dattes qui va durer trois jours. Les murs des remparts sont complètement recouverts de tapis multicolores, prêtés par la population. Des rangées de moghreacha sont installés pour la préparation du thé à la menthe.

Nous croisons des soldats méharistes montés sur des dromadaires et arrivons à Rissani vers 10 h 30 devant les casernements construits par les Français dès le début du Protectorat.

Le général descend de voiture. Les hommes se mettent au garde-à-vous.

Une sonnerie militaire retentit. Un capitaine ouvre une petite porte, à gauche du portail d'entrée et me conduit à un salon de réception, au premier étage.

Ce n'est pas sans émotion que je pense à tous les officiers tant Français que Marocains qui s'y sont succédé depuis le début de la présence française. Bien des camarades de la Koumia doivent se souvenir de cette petite salle d'accueil.

La Casbah de Rissani qui fut la capitale du Tafilalet a été construite au XVII^e siècle par Moulay Ismail. Ses tours, ses enceintes, ses jardins andalous lui avaient valu le surnom d'« Alhambra du Tafilalet ».

Le tombeau vénéré de Moulay Ali Cherif s'y trouve. A deux kilomètres les vestiges du douar d'Ouled Abd-el-Halim, et un peu plus loin celles de Sigilmassa où vont être entreprises des recherches archéologiques.

L'inspection du général terminée nous repartons pour Erfoud, déjeuner chez le colonel commandant les troupes méharistes.

La pluie n'est pas tombée depuis huit ans. L'eau du puits est saumâtre et impropre à la consommation. Nous découvrons, çà et là, dans le jardin, des dépôts de sel. Seuls les palmiers et les dattiers survivent mais sans donner le moindre fruit. La température pendant les coups de « chergui » monte jusqu'à 50 ou 55 degrés centigrades ! L'eau potable qui était autrefois transportée par citernes est apportée maintenant par une canalisation du barrage d'Errachidia.

Nous repartons, croisons des musiciens, des danseurs et des danseuses vêtus de blanc et tenant à la main des tambourins. La fête des dattes bat son plein. Leurs Excellences MM. Moulay Ahmed Alaoui, ministre d'Etat, et Moussa Saadi, ministre du Tourisme, sont arrivés.

Cette fête revêt cette année une importance exceptionnelle en raison du lancement de divers projets touristiques et agricoles, dont la plantation de trois millions de palmiers-dattiers dans le Tafilalet (deux millions pour la seule province d'Errachidia). On va inaugurer le forage de la nappe phréatique d'Aïn-el-Aâti (eau douce d'excellente qualité) ce qui permettra l'irrigation de 1.300 hectares (300 sont déjà mis en valeur). Douze autres forages sont programmés.

Le dimanche 18 octobre sera couronnée « Miss Dattes ». Des prix seront remis aux meilleurs producteurs. Une scène représentant un mariage traditionnel sera jouée, et un déplacement aux dunes de Merzouza, prévu, pour assister à l'extraordinaire coucher de soleil dans le désert. Des « hommes-bleus » se sont déplacés. Malheureusement nous ne verrons qu'une partie des festivités et partirons avant la fin, le général, tenu par ses obligations devant se trouver impérativement à son bureau dès lundi matin.

Cette région du Sud marocain a une vocation cinématographique incontestable. Une super-production italienne, un feuilleton télévisé bavarois viennent d'y être tournés. Un autre film est en préparation. On a dit, et écrit, qu'Erffoud allait devenir le « Hollywood marocain ». Un palais royal va y être construit.

A 20 kilomètres d'Erffoud, le général, sa suite et moi allons visiter une marbrerie (entreprise Marmar) qui exploite une carrière voisine. On en tire de belles plaques dont on fait des objets divers.

On y voit des coquilles d'escargots fossilisés et des traces de poissons fossiles dénommés « orthocères ». Les uns et les autres datent de trois cent soixante millions d'années. Nous y faisons quelques achats.

Nous nous dirigeons maintenant vers Goulmima (appelée désormais Goulmim) et Tadighoust, le village natal du colonel Hajjar qui nous reçoit dans sa maison familiale.

La route est bordée jusqu'à l'horizon de monticules de sable de un à deux mètres de hauteur, ce qui donne à la plaine un aspect lunaire.

Bientôt apparaît la petite ville de Goulmima, aux maisons ocre et brun-rouge devant une montagne qui prend au crépuscule des teintes violettes. Les derniers rayons du soleil couchant illuminent l'horizon, le soulignant d'une longue traînée jaune de chrome. Le ciel, aux tons pastel, coloré par des chatoyements rose indien donne à ce paysage une palette de nuances diverses d'une harmonie exceptionnelle. Nous traversons les ruelles tortueuses et étroites de Goulmim(a) et arrivons à Tadighoust à la nuit tombée.

La tribu compte 25.000 âmes.

L'oued Ghris, affluent du Ziz, irrigue le secteur. Deux forages, d'un bon rendement, ont été creusés dans les secteurs qui ne sont pas desservis par l'oued. Le père du colonel Hajjar était le caïd de la tribu.

Une majestueuse casbah qui était sa résidence se dresse sur une hauteur et se détache dans la nuit étoilée. C'est la maison natale de notre hôte. Un jardin entourant sa résidence actuelle est entièrement complanté d'arbres fruitiers et de plantes ornementales. Il y pousse les légumes les plus variés.

Mon ami, le colonel Fougerousse, ancien ambassadeur auprès des pays arabes du Golfe Persique (auteur d'un livre récent : **Maroc, vocations et réalités**) a été chef de poste de Tadighoust quand il était capitaine, du temps du Protectorat. Il y a laissé le meilleur souvenir du fait de ses réalisations dans de nombreux domaines : agricole, économique, social et par sa connaissance parfaite de l'arabe et du berbère qui lui permettait de saisir dans leurs moindres détails les données des problèmes qu'il avait à résoudre.

Le colonel Hajjar a gardé le souvenir de son enfance où il allait vagabonder dans la palmeraie avec son fils, Pierre Fougerousse.

Tadighoust est désormais électrifiée et bénéficie d'un réseau d'adduction d'eau potable.

Il y a dans le secteur de Goulmima un lycée, deux collèges, cent écoles et un institut de technologie.

Goulmima et les tribus qui s'y rattachent possèdent des sujets brillants, très travailleurs, ayant un Q.I. supérieur à la normale, bien souvent. Ils ont un don inné pour les mathématiques et se classent parmi les tout premiers lors des compétitions internationales.

Retour à Errachidia dans la nuit.

Le samedi 17 octobre. — Adieux et départ pour Rabat par Rich, Itzer, Midelt.

Sur les collines à quelques kilomètres d'Errachidia nous pouvons lire des inscriptions monumentales en caractères arabes :

« Dieu, la Patrie, le Roi ».

« Honneur et gloire au trône de la dynastie Alaouite ».

Un peu avant Azrou nous obliquons par Ifrane et Immouzer du Kandjar, petite cité estivale dont j'ai assuré le service médical pendant les deux étés 1942 et 1943. Arrêt rapide à Fès et retour sur Rabat.

Le mercredi 21 octobre. — Nous sommes invités à une réception dans la grande salle à ciel ouvert de la casbah des Oudaïas, donnée par M. Mohammed Benaïssa, ministre des Affaires culturelles, en l'honneur de M. Mohammed Aziz Lahbabi, docteur en philosophie, dont la candidature au Prix Nobel a été officiellement acceptée. Il est l'un des premiers doyens et présidents de l'Université marocaine, membre des académies de divers pays, a été déclaré « Prince de la nouvelle » sous l'égide de M. Jacques Chirac et du président Léopold Sedar Senghor. Il a fait des recherches philosophiques, a écrit des poèmes et des romans, tous empreints d'humanisme et de réalisme. Bilingue, il écrit aussi bien en arabe qu'en français. Ses œuvres ont été traduites en une trentaine de langues. (J'ajouterais, en ce qui me concerne, qu'il m'a fait l'honneur de prendre connaissance de certains de mes textes et de me conseiller utilement).

Une assistance nombreuse est présente à cette cérémonie. Un orchestre marocain joue de la musique andalouse, ensuite ont lieu diverses allocutions.

Le jeudi 22 octobre. — J'ai tenu à me rendre à Sidi Smail, dans les Doukkala, à 50 kilomètres au Sud de Mazagan (actuellement Jdida) pour revoir mes anciens infirmiers. J'avais en effet été le médecin de ce poste de 1947 à 1949. Malgré son austérité apparente (vastes plaines caillouteuses) il était passionnant, très étendu. J'étais le médecin de plus de 150.000 personnes ! Je ne revois pas mes infirmiers.

A mon arrivée, j'ai malheureusement appris qu'ils étaient décédés.

Sidi Smail s'est considérablement développé.

Le vendredi 23 octobre. — Déjeuner chez le général Driss, avec M. Abd-el-kader Chkoff, ingénieur général en retraite, qui a connu la plupart des officiers subalternes, supérieurs ou généraux qui ont servi sous le Protectorat. Il en garde le meilleur souvenir, reconnaît que c'étaient des chefs et des organisateurs hors du pair et rend hommage à l'action de la France au Maroc. — Il travaillait au service de l'Agriculture avec M. Delecluze (2).

Ce sentiment est d'ailleurs très répandu.

C'est ainsi qu'on peut lire dans le **Matin** (journal marocain), le 20 octobre 1987 :

« Pourquoi les Français sont-ils partis en Afrique ? Parce qu'ils veulent apporter leur pierre à l'édification de pays en construction. Ils devancent de loin ceux dont les motivations sont moins louables (attrait d'une vie facile, abondance de domesticité, intérêt financier) ».

Le Maroc, il faut le reconnaître, se modernise sans cesse.

La première unité de production de pénicilline en Afrique et dans le monde arabe a été inaugurée le 20 octobre 1987 (capacité de production 50.000 flacons par jour) à Casablanca.

Les sociétés marocaine et andalouse de neuro-chirurgie ont organisé un symposium, le 23 octobre, à l'hôtel Safir de Rabat (thème : « Les hydrocéphalies »).

Un programme en faveur des énergies renouvelables (éolienne, biomasse, énergie solaire voltaïque) a été réalisé en partie et est très porteur à long terme.

Le plan de croissance économique 1988-1992 prévoit une expansion moyenne annuelle de 4 %.

Des peintres de talent s'expriment de façon figurative ou abstraite.

Un juif marocain, Jauk Armal, a créé, dit-on, « la musique de demain ».

C'est le Dakka-Rock, association de Rock et des musiques berbères en vue de chanter l'amour, la fraternité et la paix. Il apporte un rythme original adaptable à toutes les musiques modernes (mariage de Jazz et d'Ahwach) avec des maîtres berbères du Sud. Il est aujourd'hui professeur de choréorythme à la Sorbonne.

(2) Que j'ai retrouvé à Ajaccio comme directeur départemental de l'Agriculture quand j'y ai été nommé moi-même médecin inspecteur départemental de la Santé.

Un conférencier a fait remarquer que c'est grâce aux chiffres arabes que l'on a pu arriver à l'informatique, aux ordinateurs et aux micro-processeurs. Avec les chiffres romains ç'eût été impossible.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un Marocain, il est intéressant de noter qu'un sujet d'origine tunisienne, Raouf Errossaini, a pris la nationalité suédoise. Il est professeur de sciences économiques et sociales à l'Université de Lund où il a des responsabilités municipales. Il œuvre pour un rapprochement entre les pays scandinaves et le Maghreb.

Les 26 et le 27 octobre, doit se dérouler, à Marrakech, le 1^{er} Congrès mondial d'acupuncture.

Un barrage de référence et plusieurs barrages collinaires seront édifiés chaque année jusqu'à l'an 2000 et la politique de forage sera intensifiée.

Des travaux sur l'organisation des communications par satellites se poursuivent jusqu'au 22 octobre. Les pays arabes possèdent désormais deux satellites « Arabsat I-A » lancé par la fusée « Ariane » et « Arabsat I-B » lancé par la navette spatiale « Discovery 51-G » de la Nasa. Le programme de satellites sera poursuivi.

On assiste donc, au Maroc, à une véritable explosion de créativité dans tous les domaines, scientifique, matériel, économique, intellectuel et artistique.

L'impression dominante que j'ai retirée de ce voyage est que le Maroc poursuit son expansion et sa modernisation à un rythme accéléré sous les hautes directives de S.M. Hassan II.

Les anciens bidonvilles (bicoques, noualas) ont entièrement disparu et fait place à des constructions en dur. Le style des immeubles nouveaux a été parfaitement choisi, tout comme leurs couleurs et s'intègre parfaitement aux nouveaux paysages comme à l'habitat traditionnel, tout en étant modernisé. C'est du néo-hispano-mauresque ».

Nous avons pu nous promener de nuit dans les médinas avec un sentiment de sécurité absolue que nous n'éprouverions pas dans d'autres pays. Les gens auxquels nous avons demandé des renseignements nous ont partout répondu avec amabilité et empressement.

Les ressources du pays, potentielles ou existantes, sont très importantes et complémentaires de celles de la France. (Phosphates, pêcheries, etc.).

De hautes personnalités françaises sont venues, pendant mon séjour dans ce pays. Il serait question de faire entrer le Maroc dans la Communauté économique européenne.

Les relations entre la France et le Maroc sont au beau fixe.

En conclusion les populations marocaines, dont le niveau de vie s'élève progressivement, sont à l'évidence rassemblées et soudées sous l'égide tutélaire de leur souverain, S.M. Hassan II.

J'éprouve le plus grand sentiment de gratitude envers le général Driss Benaïssa Faqir qui m'a offert un séjour enchanteur au Maroc et m'a permis de faire ce voyage dans le Sud marocain dans des conditions exceptionnelles.

Henri DUPUCH.



Campagne d'Italie - 1944 (le 21 mai) avec le 101^e Goum marocain

par le colonel H. DORANGE

alors capitaine commandant le 101^e Goum mixte marocain du 1^{er} G.T.M.

LA CIMA DEL NIBBIO

5 heures du matin, Salah le trompette, vient me réveiller. L'obscurité enveloppe encore le goum. Aux différents étages d'un champ de blé en terrasse tout le monde dort profondément. Les mulets tout près de moi, à grands coups de mâchoires sur les épis, ont fait le vide autour d'eux et tirent pour atteindre à bout de chaînes une nouvelle gerbe.

Sans trop de bruit tout le monde s'est équipé ; Isman et moi, en vitesse, avons avalé le café d'une boîte K accompagné de quelques biscuits.

Boitel et son train muletier resteront au bivouac et se joindront aux T.C. du Tabor. Le silence. Quelques heurts de casques ou d'outils marquent seulement la demi-somnolence des hommes de brusques réveils.

Le commandant nous attend sur la route au pied du village. Rapidement, à la lueur d'une lampe torche, il m'indique sur la carte l'objectif du tabor et l'itinéraire prévu. Il fait toujours très sombre. Nous savons que les tirailleurs occupent la plus grande partie du village. Nous irons d'un premier bond jusqu'à l'église qui n'a été occupée qu'hier à la tombée de la nuit.

La section Follet part reconnaître l'itinéraire et prendre contact avec les tirailleurs ; le reste du goum doit suivre dès que le chemin aura été repéré, puis le tabor.

Quelques instants d'attente, puis le commandant s'impatientant, nous partons au jugé dans les traces de la section de tête. Dans le village les tirailleurs dorment, à l'abri des murettes des jardins, ou le long des murs. Les maisons béantes de trous d'obus ont lâché, par toutes leurs ouvertures, leurs trésors de linge, de matelas, d'édredons, d'oreillers ; au milieu de ces étoffes aux couleurs vives et variées, le petit jour éclaire le sommeil béat des tirailleurs vautreés.

Nous atteignons sans peine l'église où nous trouvons la section Follet. La lutte hier fut ardente à cet endroit et les Allemands ont laissé en vrac sur le sol, leurs équipements. J'interroge un sous-officier de la compagnie qui tient le village — « votre commandant d'unité ? » — « il dort dans cette maison » — « vos derniers éléments vers l'avant ? » — « ma section est en surveillance, ici nous ignorons ce qu'il y a devant nous ».

Muni de ces maigres tuyaux, je donne les ordres nécessaires pour une reprise prudente de la progression, et je rends compte par radio au commandant du tabor.

Voici dix minutes que nous avançons de maison en maison, vers la sortie nord de Lénola ; c'est le *no man's land*. En passant au carrefour de routes à la sortie du village, nous trouvons dans un camouflage efficient deux pièces d'artillerie ; l'une d'elles auto-motrice, hier ses obus nous poursuivaient désagréablement, aujourd'hui ce beau matériel est en pièces ; les Allemands dans leur rapide déconvenue ne pouvant l'emporter, l'ont mis hors d'usage.

Nous continuons à monter dans les ruelles désertes. Des coups de feu éclatent brusquement à faible distance ; ils partent certainement de la section Follet qui est en tête du goum. Je pousse rapidement de l'avant et vois soudain déboucher à quelques mètres deux Allemands essoufflés menés vigoureusement par deux goumiers. Ils semblent proprement effarés et ne donnent aucun renseignement intéressant. Ils ont été surpris dans la dernière ferme du village et sont probablement restés en arrière de leur unité avec le désir de se rendre.

Je rejoins Follet et nous continuons la progression ; nous suivons la crête d'un mouvement de terrain qui partage en deux, dans la longueur, la vallée de

la Tréna. C'est encore le petit jour ; tout est si calme qu'on pourrait aussi bien se croire au départ pour une chasse du temps de paix. Notre quiétude est formellement réduite à néant dans les minutes qui suivent par une arrivée sifflante de balles. Un instant de réflexion à l'abri des rochers et nous situons rapidement l'adversaire ; d'une part à deux cents mètres de nous, dans un groupe de **nouallas**, au bout du mouvement de terrain sur lequel nous nous trouvons ; d'autre part sur les flancs de la vallée à notre droite, à environ un kilomètre de nous. Comme le terrain est assez favorable à la progression, le groupe de tête de la section Follet, appuyé par le tir des armes automatiques, attaque le groupe des **nouallas**.

Ils arrivent vite à courte distance, mais le chef de groupe reçoit une balle dans le poignet et Tounfit, le chargeur du fusil-mitrailleur, une balle dans la cuisse gauche ; le reste du groupe s'accroche au point où il est parvenu. Le pauvre Tounfit, que ses camarades ramènent, fait peine à voir, comme beaucoup d'indigènes quand tout va très bien le moral est haut, mais il part en perte de vitesse dès que la situation s'assombrit.

Pendant ce temps nous échangeons des balles lointaines avec les groupes ennemis repérés sur notre droite.

Voici le commandant qui arrive, les sourcils furieux à son habitude. Je lui expose la situation et lui propose de contourner le point d'appui des **nouallas** par la gauche de façon à pousser vers notre objectif le mont Vona ; avec le 4^e Goum qui nous suit, le commandement s'établira, pour l'instant, à l'endroit même que nous quittons.

Depuis quelques instants la température s'est fortement rafraîchie et c'est dans la brume que le goum, la relève étant faite, reprend le mouvement.

Nous arrivons sans peine à une maisonnette, habitat probable de bergers, et sur la piste qui la contourne nous croisons un groupe de femmes et d'enfants, enfuis de Lenola pendant la bagarre et qui rejoignent leurs maisons. Ces pauvres gens ont l'air profondément affolés et nous disent que les Allemands sont en pleine déroute. Nous n'aurions personne devant nous ; heureux présage mais que la suite de notre odyssée ne justifiera pas.

Au-dessus de nos têtes et sur notre gauche le massif de la Cimia del Nibbio, sévère muraille, se couronne de brumes épaisses ; une pluie fine et serrée nous enveloppe d'un tissu glacé. A droite la vallée parsemée de bosquets, avec ses champs où la moisson s'annonce belle, est attirante.

M'Barek, mon fidèle goumier qui me suit pas à pas, s'arrête soudain et m'indique un repli de terrain à 40 mètres environ. Il croit avoir remarqué des Allemands. A peine ai-je le temps de saisir mes jumelles que déjà quelques goumiers ouvrent le feu ; on distingue maintenant facilement un groupe de feldgrau qui s'installe de son mieux au pied des arbres. Sans tarder les mitrailleuses sont braquées sur cet objectif tentant. En quelques rafales le tir est réglé, c'est un plaisir de voir sous les balles lumineuses les Allemands chercher un abri meilleur, mais nous en atteignons deux ou trois dans les reins et ceux-là ne vont pas plus loin ; à grands coups de fanion à croix rouge ils demandent la fin du tir.

Sur ma demande une patrouille du 4^e Goum va cueillir les survivants.

Pour atteindre l'objectif du tabor deux itinéraires sont possibles : suivre la vallée jusqu'au pied du mont Vona et faire l'ascension, ou graver de suite les pentes à notre gauche et atteindre le même point en suivant les crêtes.

Je décide d'adopter cette dernière solution et je lance de suite un élément de la section Courtet sur les crêtes qui nous surplombent à notre gauche. La brume se fait de plus en plus épaisse et bientôt nous perdons de vue le moquadem Bouchaib et ses hommes qui commencent leur ascension. Ce ne sera pas une petite affaire. La pente est particulièrement raide et la différence de niveau est impressionnante.

De l'autre côté de la vallée, sur les massifs qui nous font vis-à-vis, le 4^e G.T.M. a l'air d'avoir trouvé du dur, l'écho des fusillades dans les ravins scande le rythme de son effort.

Par radio je rends compte au commandant du mouvement que j'entreprends. Tout doit bien se passer me dit-il car les sommets du massif sur lequel vous allez grimper sont tenus par les Américains. A peine terminait-il cette phrase que nous

entendons Bouchaïb ouvrir le feu ; fusillade peu nourrie mais combien angoissante — vont-ils donc en découdre avec nos alliés ? — J'espère qu'ils vont avoir le bon goût de s'abstenir, les hommes commencent à s'énerver, pour les calmer j'envoie Courtet et sa section rejoindre Bouchaïb. Puis le calme succède à cette excitation ; nous ne percevons plus que le bruit des rochers qui marquent dans une dégringolade bruyante la pénible montée des goumiers.

Un temps se passe, chacun s'écarquille les yeux à soulever le voile de brume et de pluie. Certains croient voir en lisière, tout près, des guetteurs ennemis en embuscade.

Courtet sans doute a atteint la crête ; j'envoie pour l'appuyer sur sa droite, dans la direction de l'objectif, la section Achart. Je me prépare pendant ce temps à suivre le mouvement. Ce sera dur, les mulets ne peuvent suivre, tout le matériel sera porté à dos d'homme, y compris mitrailleuses et mortiers. Quand tous les préparatifs sont terminés, je m'engage sur les traces de Courtet.

Pendant une heure, nous nous élevons, mètre par mètre, les genoux souffrant de l'effort. Malgré le froid nous fondons comme beurre au soleil ; puis d'un ultime coup de reins nous sommes à la crête. Courtet est inquiet, à vrai dire, nous sommes drôlement placés, face à nous la crête en lame de couteau, garnie d'un maquis serré descend par des cascades de rochers vers le col qui nous sépare de notre objectif.

Dans notre dos la ligne de crête s'élançe dans un fouillis de blocs grisâtres vers le point culminant du massif... la Cimia del Nibbio. Chaque fois que les goumiers de Bouchaïb tentent un mouvement vers ce point ils sont saisis par des rafales de mitrailleuses... or ce sont les détonations caractéristiques des mitrailleuses allemandes. Sont-ce des Américains qui tirent avec des armes allemandes ? Ne serait-ce pas tout simplement des Allemands ?

Comme nous en discutons, une bordée d'obus nous éclate au nez et nous n'avons que le temps de garer notre monde de la suivante qui ne se fait pas attendre ; il n'y a pas de doute possible sur la nationalité des projectiles ; c'est un canon auto-moteur qui nous sonne. Il paraît en station sur la route qui longe à notre gauche la Cimia del Nibbio.

Mis en éveil nous distinguons bientôt sur cette route plusieurs camions ; ils sont juste au-dessous du col que nous dominons. Ce qui est une chose, mais il en est une autre que nous fait remarquer sans tarder le moqaddem mitrailleur : à la jumelle on distingue les éclaireurs d'une section qui montent vers le col et n'en sont guère qu'à 300 mètres.

A ce moment, le commandant m'appelle à la radio — « C'est vous Aïcha ? » (ce jour nous étions nommés Aïcha). — « Renseignements pris, les Américains n'occupent pas les crêtes en arrière de vous, ce sont des Allemands qui s'y trouvent. Il y aurait l'effectif d'un bataillon.

« Voilà qui tombe bien mal, mon Commandant, car maintenant ils montent en avant de nous, au col qui nous sépare de l'objectif » — « Je vais envoyer le 4^e en direction de notre objectif ; le colonel, puisque vous avez atteint la crête, tient à ce que vous y restiez, appuyez-vous sur le 4^e quand il sera à votre hauteur ». — « Entendu, mon Commandant ! »

Dans la plaine, de part et d'autre, les armes automatiques donnent ce qu'elles peuvent. Sur les crêtes qui surplombent la vallée, au bord opposé, le 4^e G.T.M. bagarre à plein. Il faut aller au plus pressé. « Courtet, portez-vous avec votre section en avant et occupez le col avant les Allemands, vous ferez en sorte qu'ils n'y montent pas ; prenez Achart et sa section, au passage, pour vous étoffer ; je tiens ce coin et vous aiderai avec les mitrailleuses ». — « En cas d'accroc serrez sur moi : le 4^e doit arriver dans quelque temps ». — « Bien mon Capitaine ». Et les voilà partis. J'appelle Isman et lui explique le topo : avec Follet et sa section il tiendra tête au bataillon qui nous domine face en arrière.

Quelle belle occasion manquent ces Allemands, ils pourraient facilement nous écharper, mais ils ne tenteront rien.

Rapidement les mitrailleuses sont mises en batterie et leur crépitement fait du bien au ventre ; nous voyons à nos pieds les traçantes jouer à cache-cache avec les Allemands qui montent. Bien sûr tout n'est pas drôle, en échange de nos balles, nous recevons bonne cargaison d'obus, mais notre « Baraka » est grande, rien de nouveau.

Décidément nos gars ont une vue exceptionnelle. Marlier à une pièce n'arrive pas à pointer sa mitrailleuse que déjà la deuxième pièce aux ordres du moquadem fait du bon travail.

Mon boy, « El Hayani », un tout jeune gars, admet tout avec un fatalisme formel et dévore une boîte de K, il me passe du fromage ; malheureusement mon bidon est vide depuis longtemps et j'ai bien soif.

Nouveau coup d'œil sur les Allemands du col, malgré nos tirs ils montent toujours et déployés arrivent au col. Le type de tête, un grand diable est en place, debout derrière une murette, attentif.

Je fais cesser un instant le tir des pièces car le commandant me signale le 4^e Goum comme allant atteindre le col ; j'ai tort, soudain à dix mètres des Allemands que j'observe, je distingue deux goumiers, deux ombres qui s'avancent droit sur eux ; ils s'arrêtent, le premier fait un signe et se replie, le deuxième s'arrête et tire une rafale de mitrailleuse. L'Allemand répond, puis un groupe de goumiers bondit et fonce à la grenade ; rafales de mitrillettes, explosions font rage pendant quelques secondes, puis nous distinguons quelques Allemands qui détalent à grande allure, les balles font quelque poussière tout autour, et les traçantes s'éteignent quand elles font mouche. Demain nous trouverons les perdants, bras en croix, petits tas de chair vautrés dans les parpaings.

Soulagement, j'envoie un rekkas aux nouvelles..., nouveau tir sur nous, écrasement des rochers qui giclent des éclats.

En surveillance, nous tâchons de passer inaperçus ; je rends compte au commandant des dernières actions ; puis les rekkas rentrent avec des prisonniers, une demi-douzaine, ce qui reste du groupe de tête des assaillants. A vrai dire, ils n'ont pas l'air méchant... très jeunes, costauds, bien équipés ils ont plutôt l'air affolé ; deux goumiers les conduiront sans difficultés en terrain très accidenté, jusqu'au commandant. Je déguste avec Roussel leurs bonbons et leurs réserves de beurre ; nous passons quelques instants à contempler les photos dont ils ont plein les poches, nombreuses jeunes Italiennes, camarades en uniforme, souvenirs du pays.

Contrairement aux dires du commandant le 4^e Goum n'est pas encore dans notre zone de combat, les sections de Courtet se sont débrouillées toutes seules, bon travail, courageux et rapide. De notre côté, un tué, deux blessés ; en face, six prisonniers et quatorze tués devant les cadavres desquels nous passerons dans la journée de demain.

Mais pour autant la situation n'est pas éclaircie, nos arrières sont toujours aussi incertains et je décide de faire remonter vers moi les sections d'Achart et de Courtet ; deux rekkas partent donner cet ordre.

Le commandant me fait connaître par radio qu'un bataillon de tirailleurs vient d'être envoyé afin de prendre à revers les gens que nous avons dans le dos et nous demande de lier notre action à la leur. Je fais donc passer l'ordre aux sections Courtet et Achart de se replier vers nous, afin de pouvoir éventuellement les employer.

A ce moment une volée d'obus de gros calibre s'écrase sur les pentes de notre djebel ; le sol en est secoué et des éclats sifflent un peu partout. Je crains beaucoup que la section Follet, avec laquelle se trouve Isman, ne soit très abîmée. Heureusement tout se passe fort bien. Toujours par radio le commandant me déclare que ce n'est pas sur nous qu'on tire, mais sur nos adversaires. En fait cette libérale distribution d'acier est venue tomber entre eux et nous. Pourvu qu'ils aient eu aussi peur que nous.

Un moment se passe, et je ne vois toujours pas arriver mes sections. Par contre, Isman survient en courant, et me déclare que les Allemands viennent de déguerpir ; ils sont montés en camions sur la route en contrebas. Je me précipite à mon observatoire juste à temps pour voir défiler une vingtaine de camions. La distance est malheureusement trop grande pour nos armes, le convoi file vers le nord, tandis que, derrière lui les ponts sautent.

Mais, nous nous sommes trop montrés et les Allemands nous arrosent de quelques obus. Ils sont moins gros que les nôtres, et à l'abri des rochers nous évitons leurs éclats.

Nous commençons à entendre au pied de notre massif, et en arrière de nous le ronflement de nos chars, ils sont bientôt stoppés par les destructions de ponts. Ils échangent alors quelques obus avec des pièces anti-chars camouflées dans les tournants de la route.

Je tente de régler par radio un tir de batterie sur ces pièces ; nous n'en connaissons jamais le résultat. Cependant, cela paraît déplaire à ceux d'en face, car ils soumettent le col du mont Voux à un tir concentré de batterie de campagne. Pourvu que nos deux sections aient commencé le mouvement de repli que je leur ai demandé d'opérer. En attendant, j'envoie une patrouille sur le sommet de la Cimia del Nibbio pour vérifier le départ des Allemands, et avertir les tirailleurs de notre présence. Peu après, les troupes amies sont signalées, et laissant le commandement à Isman, je me rends en liaison auprès du chef de l'unité de tête. La progression des tirailleurs s'est effectuée sans qu'ils aient rencontré de résistance. En arrivant sur le Cimio, ils ont trouvé deux Allemands, l'un blessé, l'autre tué. Le blessé confirme le départ récent d'un bataillon qui tenait la crête, lui-même a été atteint ce matin par le tir de la patrouille de Bouchaïb.

Les deux compagnies qui viennent d'arriver ont ordre de s'installer sur la Cimia, je leur indique ma position en avant d'eux, puis je rejoins le goum. De mauvaises nouvelles m'y attendent : le dernier bombardement effectué par les Allemands à causé des pertes sensibles dans les sections Courtet et Achart.

L'effectif d'un groupe et hors de combat. Le sergent-chef Colin est blessé sérieusement au bras. Les ordres de repli que je leur ai fait porter ne sont pas arrivés à temps.

Je fais procéder aux évacuations nécessaires, et rends compte par radio au tabor. Je demande l'envoi de munitions et de vivres. En ce qui concerne l'eau, une petite source a été trouvée sur la crête, à quelques centaines de mètres de là et j'envoie une corvée en chercher.

Petit à petit, le regroupement du goum s'opère, les hommes sont exténués ; il leur a été beaucoup demandé aujourd'hui, et dans un terrain difficile. Mais, pour manger, il leur faudra consentir un nouvel effort, en allant chercher le ravitaillement au pied du djebel, et en montant vivres et munitions sur leurs épaules. Le convoi muletier que le commandant nous a envoyé, n'arrive pas à grimper jusqu'à nous.

Depuis longtemps la nuit est tombée, lorsque nous pouvons enfin dormir un peu, étendus à même le rocher.

Aperçu sur les mondes arabe et musulman de mai à novembre 1987

par J. HARMEL

Dresser en quelques jours un panorama de six mois mouvementés dans les pays concernés n'est pas une mince affaire ; l'auteur, contraint par les circonstances de commencer le 10 une chronique attendue à Paris pour la mi-novembre, ne peut garantir qu'il s'en tirera bien. Vu l'abondance des sujets intéressants l'actualité proche, il a cru nécessaire d'élaguer et remis à plus tard certains chapitres moins prioritaires que d'autres, encore qu'assez brûlants.

Il a semblé essentiel de ne pas esquiver certaines des grandes questions présentement en pleine mutation : la guerre du Golfe et ses incidences, le conflit libyo-tchadien et les embarras de Khadafi, le tournant tunisien, le point d'interrogation entrevu au-dessus de l'Arabie.

GUERRE DU GOLFE

La guerre du Golfe, a déclaré le général Georges Buis à un journaliste arabe, ne présente aucun risque de dégénérer en conflit mondial. **Al-Waton Al-Arabi** du

23 octobre 1987, pages 28 à 30, alors que, dit-il, celui-ci pourrait naître sur la plateau du Golan.

C'est une opinion ; cependant, à l'heure où les relations se dégèlent entre Israël et l'U.R.S.S. et tendent à se dégrader entre celle-ci et la Syrie, où d'autres informations font état de projets de réalisation d'une bombe atomique iranienne, activement poussés avec l'aide du Brésil et de la Chine, affirmer que « cette guerre ne dérange pas les deux grands » ne suffit pas à nous rassurer.

L'Iran est trop riche, trop peuplé, pour succomber face au seul Irak, trois fois moins peuplé et dix fois plus endetté. D'autre part, une défaite de Bagdad serait perçue comme une défaite arabe, avec des conséquences désastreuses pour l'islam sunnite et pour les pays arabes du Moyen-Orient et du Maghreb, y compris les rares supporteurs de Téhéran, Syrie, Libye, Algérie... qui ne peuvent pas ne pas s'en rendre compte.

...Et avec des conséquences non moins désastreuses pour la cohésion de l'Union Soviétique, dont les républiques asiastiques, potentiellement musulmanes, constitueront plus de la moitié de la population — et de l'armée — à la fin, si proche, de ce siècle, grâce à une croissance démographique très supérieure à celle de leurs grandes sœurs russes.

Gorbatchev le sait bien qui, subrepticement, vient de renvoyer du Politburo « pour raisons de santé » le naguère très puissant Gueïdar Aliev (= Kouïder ben Ali, dans la langue du Coran) — et, sans doute, s'interroge sur l'opportunité de poursuivre en Afghanistan une guerre interminable, coûteuse, impopulaire, préjudiciable au prestige soviétique, et dont le plus clair résultat — réactiver l'islamisme militant — va à l'encontre du but recherché et, sans même que s'en doutent les courageux Afghans, conforte les thèses de l'ayatollah de Qom.

L'O.N.U. à New York, puis le sommet arabe d'Amman (8 au 11 novembre), viennent, à peu de jours d'intervalle, de réclamer la fin des hostilités dans le Golfe, la première en mettant les deux adversaires sur le même plan et refusant de désigner l'agresseur, le second en culpabilisant l'Iran.

L'O.N.U. encore, à la majorité de son assemblée générale, contre l'U.R.S.S. (mais vraisemblablement avec son feu vert) a demandé l'évacuation immédiate des troupes étrangères d'Afghanistan. Devenues disponibles, ces troupes aguerries ne seraient-elles pas en mesure d'exercer une pression sur une frontière proche ?

Si cette guerre ne dérange pas vraiment les deux grands, serait-ce parce qu'elle ne les oppose pas et qu'ils en souhaitent la même issue ?

Cependant, est-ce une vérité de foi qu'il n'y a que deux grands et qu'une guerre mondiale ne peut éclater qu'entre eux ? Jusqu'où l'Iran saura-t-il ne pas aller pour tenter de vaincre un Irak qui, n'est plus seul ? En un mot, saura-t-il résister à la tentation d'un soutien chinois croissant jusqu'au nucléaire ?

La Syrie, encore alliée de l'Iran, au moins du bout des lèvres, commence à se poser des questions sur l'attitude de l'U.R.S.S. Celle-ci, tout en lui conservant son soutien, ne veut plus lui en réserver l'exclusivité dans la région (rapprochement soviétique en cours vers le Koweït, le Qatar, le Bahrein, les Emirats, Oman, l'Egypte... et soutien logistique non dissimulé à l'Irak).

Dans ces conditions, Damas ne pouvait que modérer son hostilité à l'égard de Bagdad — ce qui a été illustré par la rencontre Assad-Saddam Hussein le 9 novembre au sommet arabe d'Amman et la non-opposition de la Syrie à la résolution finale invitant l'Iran à évacuer les territoires irakiens occupés.

En dehors de ces considérations d'actualité immédiate, il convient toutefois de rappeler l'évolution internationale du conflit depuis mai dernier :

- crise diplomatique grave avec la Grande-Bretagne, avec expulsion de diplomates ;
- différend plus grave encore avec la France, aboutissant à la rupture des relations diplomatiques, sans que, plusieurs mois étant passés, le problème de l'échange du personnel des ambassades ait pu encore être réglé (1) ;
- attaque par les Irakiens de navires transportant du pétrole iranien et vice-versa ;
- protection des convois marchands par les marines de guerre occidentales ;

(1) Problème réglé depuis fin novembre dernier.

- minage par l'Iran des eaux internationales dans le golfe arabo-persique, puis, au-delà du détroit d'Ormuz, dans le golfe d'Oman et déminage par des unités des flottes américaine française, britannique (et, très probablement, soviétique);
- attaques iraniennes de pétroliers sous pavillon américain et d'hélicoptères militaires U.S., suivie de représailles matériellement sévères, mais ménageant au maximum les vies humaines.

Sur le plan de la guerre proprement dite les tentatives de médiation de l'O.N.U. se sont succédé en vain, de même que les offres de bons offices de certains pays, dont l'Algérie. Les cessez-le-feu ou trêves de facto ont alterné avec les reprises de bombardement de villes. Les embargos sur les ventes d'armes et sur les achats de pétrole sont restés plus formels qu'efficaces et respectés. L'activité sur les fronts terrestres a été relativement faible; l'Iran y avait acquis, dès le début de l'année, un avantage territorial incontestable; il a les moyens de le maintenir, mais ne peut l'accentuer qu'au prix d'une longue et coûteuse préparation (selon le général Buis, en raison des lenteurs de l'approvisionnement en munitions, l'Iran a besoin de près de deux ans pour préparer une offensive de grande envergure), au prix aussi de pertes humaines qui se chiffrent par dizaines de milliers en quelques jours, ce qui ne l'empêchera probablement pas de tenter prochainement un grand coup classique, avant de passer ou non à la vitesse supérieure, c'est-à-dire atomique.

Comme, d'autre part, l'Irak ne reste pas inactif et, malgré son lourd endettement et ses effectifs limités, conserve un excellent outil de combat et des sources d'approvisionnement assez sûres, on voit que l'Iran est loin d'avoir partie gagnée et que, en l'état actuel des choses, il a tout intérêt à sauver la face tant qu'une négociation honorable et avantageuse lui est possible, plutôt que d'avoir recours à l'autre solution: l'appel à un puissant allié autre que les deux grands.

C'est pourquoi sans doute, si la guerre du Golfe ne dérange pas encore bien gravement ces deux grands, sa fin pourrait, très vite, leur paraître de plus en plus souhaitable.

L'ARABIE

Et d'autres aussi, plus menacés qu'on ne le croit... En voici un exemple:

— Bayt Allah Al-Haram, 4 dou-l-hijja (31 juillet 1987). Pour la seconde fois en huit ans les lieux saints de l'Islam ont tremblé sur leurs bases et, avec eux la monarchie absolue, héréditaire, théocratique et capitaliste, leur protectrice et exploitante.

— En 1979, le mouvement antidynastique était venu de l'intérieur; cette fois l'origine en était, sans conteste, islamique mais non-arabe, intégriste mais non-sunnite et encore moins wahabite.

— En 1979, la surprise avait été totale, les forces de l'ordre, vite débordées, avaient subi des pertes sévères, il avait fallu faire appel à la compétence, aux conseils, à la présence même, de l'étranger non-musulman (auquel ces lieux sont, théoriquement, interdits sous peine de mort) puis la rébellion armée avait été matée et la répression sanglante — plus d'un millier de morts — enfin, après un procès spectaculaire, une centaine de condamnations à mort avaient été prononcées et exécutées.

Ce coup de semonce avait été mis à profit pour mettre la garde nationale saoudienne, véritable armée intérieure, en mesure de faire face à toute mauvaise surprise.

Aussi, le 31 juillet dernier, la répression a-t-elle été immédiate et impitoyable; les émeutiers — tous des pèlerins iraniens chiites —, très organisés mais faiblement armés, perdaient plus de 400 morts. L'Iran réagissait en vouant aux gémonies la dynastie de Riyadh par la voix de ses autorités religieuses et politiques et en faisant piller par le peuple en délire les ambassades d'Arabie et du Koweït; la guerre n'éclatait pas pour autant entre les deux rives de l'arabo-persique.

Il n'en reste pas moins que l'affaire du pèlerinage de l'an 1407 à La Mecque ne peut avoir eu lieu sans complications et sympathies intérieures.

Sous des dehors solides, le régime saoudien est exposé à des bouleversements, inquiétants pour l'Occident qui s'accommode d'une Arabie wahabite,

intolérante chez elle, mais ouverte à l'extérieur sur les plans militaire, financier, commercial et technique, tout en se refusant à la moindre réciprocité sur le plan de la religion et du droit. Elle inspire et subventionne le prosélytisme musulman en Europe et, particulièrement, en France — a profité en décembre 1986 de l'exposition « Riyadh », au Grand-Palais à Paris, pour diffuser de luxueuses brochures en français sur ce thème — l'officieux quotidien saoudien **Ash-Sharq Al-Awsat** fait complaisamment état de nombreuses conversions obtenues dans nos milieux universitaires — de coûteuses mosquées sont construites un peu partout sur notre territoire aux frais de l'Etat saoudien, de la famille royale, de mécènes wahabites. Mais qui donc a jamais entendu parler de construction d'églises en Arabie, où, d'ailleurs, l'entrée de tout prêtre chrétien reste strictement interdite... alors que les boutiques de parfum de Brigitte Bardot sont accueillies à bras ouverts.

Cette politique à double face ne pourra longtemps suffire à rassurer les « fondamentalistes » de l'intérieur. Comme toute œuvre humaine, les dynasties vivent et meurent et, en Islam, le processus est connu : un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure. Les Abbassides ont chassé les Ommeyyades, les Almohades ont chassé les Almoravides, les Chorfa (1) alaouites ont chassé les Chorfa saadiens, les wahabites ont chassé les hachémites - cela toujours au nom de la foi - car les descendants de ceux qui ont pris le pouvoir en invoquant l'intégrité, la rigueur, l'austérité et la pureté s'acheminent inmanquablement vers le profit, la richesse, le luxe et les plaisirs, suscitant ainsi la réprobation — et l'envie — des tenants de la tradition pure et dure.

En 1979, au cours du procès de La Mecque, interrogé sur la façon dont les rebelles avaient fait venir leurs armes, l'un d'eux répondit « de la même manière que nos princes font venir leurs caisses de whisky ».

Il apparaît que les fonds consacrés à répandre l'islam en Europe, plutôt que de rallier les opposants à la dynastie, pourraient bien être employés contre elle par le biais des intégristes de tout poil, résolus à bouter dehors la descendance du grand Abdelaziz pour s'emparer du pouvoir, oubliant qu'à notre époque celui-ci tombe vite en d'autres mains que celles des révolutionnaires triomphants.

LE COLONEL KHADAFI A LA RECHERCHE D'UNE VICTOIRE

Choisir un cadre militaire, religieux, politique ou géographique dans lequel placer Khadafi au sein de cette chronique ne s'avère pas facile.

Principicule vaniteux, « guide » d'un pays humainement minuscule, immense désert aux limites restant à définir, « moutanabbi » (= qui se prend pour un prophète) se voulant à la fois rénovateur et traditionaliste, orthodoxe et hérétique, général musulman menant la guerre sainte contre d'autres musulmans avec une armée de mercenaires incroyants, proclamant des victoires et accumulant les défaites, qu'il soit Libyen ou Africain, Khadafi a réussi à faire sentir les effets de sa mégalomanie délirante jusqu'aux extrémités de la terre : Irlande, Pays Basque, Corse, Nouvelle-Calédonie, Vanuatu, Australie, Nouvelle-Zélande, Philippines, Guyane, Etats-Unis et même... Suisse.

Que toutes ses tentatives se soient soldées par des échecs n'est pas, en soi, rassurant. Même si les suivantes échouent à leur tour, elles risquent de laisser derrière elles sang et haine, doute et rancœur.

Poufendeur de l'Occident, visionnaire de la victoire du djihad final, président d'une « Jamahiriya » (= république des masses) qui arbore pour devise « Al-Lujan fi kulli makan » (= les Soviets partout), il pratique également un antisoviétisme alternatif.

Mais le vrai problème de Khadafi, c'est le chapelet de déceptions que lui valut, ces derniers mois, son conflit avec le Tchad, dont il n'est pas inutile de rappeler les principales étapes :

— Le 7 août, l'armée libyenne attaque en force Bardaï, en territoire tchadien, bien au-delà de la « bande d'Aouzou » naguère tchadienne, annexée par la Libye

(1) « Chorfa » pluriel arabe de « chérif » ne prend pas d'S.

— Le 8 août, les Tchadiens contre-attaquent, mettent en déroute Libyens et mercenaires et, poursuivant leur avantage, s'emparent d'Aouzou et d'un énorme butin, d'une grande valeur militaire.

— Le 29 août, avec des moyens considérables et après plusieurs jours d'assauts repoussés, les troupes de Khadafi reprennent Aouzou.

— Le 1^{er} septembre, la face provisoirement sauvée, le colonel fête en même temps le 18^e anniversaire de sa prise de pouvoir à Tripoli et sa toute récente victoire ; un pompeux défilé militaire commémore les deux événements.

— Le 5 septembre, la surprise est totale quand les Tchadiens traversent la bande d'Aouzou, franchissent la frontière libyenne et, à 200 kilomètres au nord, attaquent, prennent et détruisent la base militaire de Maaten Es-Sara, tuant un millier d'hommes, détruisant armement et munitions, véhicules, chars, hélicoptères, avions au sol. Ils se retirent en emmenant plus de 300 prisonniers.

Khadafi ne trouve d'autre réplique que des bombardements aériens sur le nord du Tchad. Il croit pouvoir faire mieux encore et déjouer les radars, en essayant, le 7 septembre, de faire parvenir ses bombardiers sur Djamaena après un astucieux détour. Ils y arrivent certes, mais l'un d'eux, abattu par un missile, n'en reviendra pas et les autres s'enfuiront sans avoir rempli leur mission.

— Le 11 novembre, Khadafi peut présenter comme un succès diplomatique le refus de l'assemblée générale de l'O.N.U. d'examiner le contentieux de la bande d'Aouzou... mais c'est uniquement pour confier l'affaire à l'O.U.A. et non pour reconnaître la souveraineté libyenne.

— Le même jour, trois membres des services secrets libyens qui préparaient, en Suisse, l'assassinat d'opposants de Khadafi, sont arrêtés et immédiatement expulsés par les autorités helvétiques.

Après un tel bilan, faut-il considérer comme un succès l'intervention du chef libyen, exigeant et obtenant du Sommet arabe d'Amman, le 9 novembre, la non-réadmission de l'Egypte au sein de la Ligue arabe ? Ce qui n'empêchera pas le Sommet d'autoriser, dès le 10 novembre, les Etats arabes à rétablir, s'ils le jugent bon, leurs relations diplomatiques avec Le Caire. Le 16 novembre, huit Etats arabes avaient déjà profité de cette permission.

En revanche, Khadafi semble avoir obtenu l'accord de la Conférence d'Amman sur sa nouvelle initiative de recrutement de « volontaires » (en fait des mercenaires grassement payés) pour son armée et, dès à présent un véritable pont aérien amène en Libye des combattants druses, syriens, palestiniens, chiites libanais, qui seront groupés en unités de choc et spécialement entraînés.

Le chef de la « Jamahiriya » mène parallèlement un effort tous azimuts pour doter son armée de l'air de pilotes de valeur quelles qu'en soient la nationalité et la religion.

Il est donc clair que le rêve actuel de Khadafi est essentiellement africain et qu'il s'agit, pour commencer, d'une revanche au Tchad. Rêve obsessionnel, sans complexe sur les moyens, ni scrupule sur le respect des frontières.

Dans les semaines à venir, cela peut prendre l'aspect d'une épreuve de force dans laquelle le dictateur libyen tenterait d'entraîner ses alliés présumés, mettant au défi leur patience comme celle de ses adversaires.

TUNISIE

Depuis tant de mois, sinon d'années, que l'on en parlait, il fallait bien qu'un jour survînt « l'après-Bourguiba ».

Certains pensaient même que c'était déjà arrivé et que le « Combattant Suprême » n'était plus qu'un symbole, sans pouvoir de décision réel.

D'autres prévoient une succession houleuse et difficile, après une disparition naturelle et des obsèques grandioses dans une apparente unanimité.

D'autres, enfin, jugeaient inévitable une révolution violente n'attendant pas la mort de Bourguiba, un déchaînement subit de passions contenues, un retour

en force des « barbus » de la « Tendance islamique », longtemps écartés mais toujours présents et forts d'appuis extérieurs.

Rien de cela n'est arrivé. Bourguiba restait un symbole, mais conservait des pouvoirs de décision, exploités par son entourage, certes, mais relevant aussi d'inspirations subites, successives et incohérentes, animées notamment par le désir constant de châtier sans pitié l'opposition intégriste.

Le dernier de ses successeurs désignés n'aura donc pas attendu d'être destitué comme les précédents pour constater le caractère irréaliste et dangereux pour le pays de mesures équivoques, arbitraires et irresponsables. Au moment opportun, il aura su tirer de la Constitution tunisienne les moyens légaux de révoquer un président à vie, sans coup d'Etat ni effusion de sang dans l'immédiat. Si l'on en croit les dernières nouvelles, il était grand temps : le très récent et nième successeur désigné devait être remplacé, après avoir été assassiné suivant les instructions du chef de l'Etat, qui le trouvait trop mou à l'égard des intégristes ; l'attentat aurait été imputé à ceux-ci qui auraient pu ainsi faire l'objet de nouveaux procès, de nouvelles condamnations, de nouvelles exécutions. Le coup était prévu pour le 8 novembre, le général Ben Ali a pris les devants et déposé Bourguiba le 7, assez élégamment, il faut le reconnaître.

Ainsi s'achève, sans solution de continuité, une ère de plus de trente ans dont les derniers mois ont été marqués par les soubresauts inquiétants que l'on souhaite sans lendemain, mais, que, sans remonter jusqu'à l'éviction du Premier ministre M'Zali, il n'est pas inutile de rappeler :

— Début août, des attentats à l'explosif faisaient treize blessés — mais pas de morts — dans des hôtels de tourisme à Monastir et à Sousse.

— S'en était suivie une vague d'arrestations dans les milieux intégristes et, fin septembre, un procès monstre, conclu le 27 septembre par 7 condamnations à mort (dont 2 exécutées, les 5 autres concernant des contumaces) et de lourdes peines de prison (2 à perpétuité, 10 à vingt ans, 14 à quinze ans, 34 à dix ans, etc.).

Bourguiba ne jugeait pas ces sanctions assez dures et, le 2 octobre, révoquait son Premier ministre et successeur désigné, Rachid Sfar, nommé quelques mois auparavant. Il le remplaçait par un homme jugé intègre, moderne, énergique, le général Zine El Abidine Ben Ali. Ne parvenant pas à lui faire prendre les mesures arbitraires et brutales qu'il désirait, il le trouvait, à son tour, trop mou... on connaît la suite.

Le « Président à vie » voulait mettre définitivement hors jeu la « Tendance islamique », la dissuader de poursuivre sa progression par des exemples irréversibles frappant ses dirigeants ; plusieurs des ministres, sans pour autant pencher vers le M.T.I., estimaient qu'il n'est pas bon de transformer en martyrs des agitateurs... pas plus, d'ailleurs qu'un héros historique et comblé. Mieux valait à leurs yeux, prendre le temps de démontrer par les faits l'utopie des uns et permettre à l'autre d'attendre, dans une retraite honorable, une gloire posthume déjà programmée.

Il est permis de penser, sans attendre le jugement de l'histoire, que la deuxième solution n'était pas la plus mauvaise.

J. HARMEL.

Haute-Savoie, novembre 1987.



ARTICLES DIVERS

Le docteur Emile Mauchamp

Chalons-sur-Saône 1870 - Marrakech, 19 mars 1907

par Jean d'ARBAUMONT

Nous publions ci-après de très larges extraits de l'article consacré au docteur Emile Mauchamp, assassiné à Marrakech le 19 mars 1907, et paru dans la revue de la Société des amis des arts de la Bresse louchanaise, sous la signature du lieutenant-colonel J. d'Arbaumont.

Si, le 26 mars 1907, le général Lyautey reçut l'ordre d'occuper Oujda (c'était le premier acte de l'épopée militaire de la France au Maroc) la raison en était l'assassinat du docteur Mauchamp à Marrakech.

Son père, originaire de Bellevesvre (arrondissement de Louhans), village bressan des confins de la Bourgogne et de la Franche-Comté, était venu s'établir à Chalon-sur-Saône en 1855 ; c'était un travailleur infatigable, un homme expérimenté, rompu aux affaires et un esprit cultivé. Avec sa femme, Françoise Guilloux, il exerça une intense activité dans les œuvres sociales d'éducation populaire et de mutualité. Inscrit au parti radical, il participa avec passion à la vie politique locale ; il fut conseiller municipal, adjoint, conseiller général pendant cinquante-deux ans (de 1886 à 1938) et même, de 1899 à 1904, maire de Chalon.

Benoît Pierre Emile Mauchamp, deuxième de quatre enfants, naquit dans cette ville le 3 mars 1870. Il fit des études brillantes au collège municipal. Henri Guillemain, son biographe (6)*, qui fut son professeur de physique, affirme que le « dévouement inlassable de son père envers les déshérités de la fortune éveilla en lui la belle vocation de médecin ».

C'est à Paris, après son service militaire effectué de septembre 1891 à septembre 1892, qu'il entreprit ses études médicales ; il passa une année d'externat dans le service chirurgical du docteur Lucas-Championnière et en 1896 il était dans le service médical de diphtérie à l'ancien hôpital Trousseau. Son mépris du danger de la contagion lui valut une médaille de l'Assistance publique pour son dévouement au milieu d'enfants atteints du croup, puis il fit un stage auprès du docteur Roux.

Il s'orienta vers la pédiatrie, fréquenta le dispensaire de Belleville, qui fut à l'origine de l'œuvre de la « Goutte de lait » et rédigea une thèse très considérable sur l'allaitement artificiel des nourrissons (1). En 1898, il fut reçu docteur en médecine de la Faculté de Paris avec mention « extrêmement bien ». Il obtint le prix Vernois (hygiène) de l'Académie de médecine en 1899 et le prix Jeunesse (hygiène) de la Faculté de médecine de Paris en 1900.

Durant ses études médicales, il avait fait un long séjour en Allemagne et en Autriche. Il désirait voyager, aussi fut-il nommé, en 1899, dans le cadre des « médecins sanitaires maritimes », dépendant du ministère de l'Intérieur, et responsable de la prophylaxie, de l'hygiène et de la santé aux frontières maritimes ; le rôle de ce cadre fut très important à cette époque, où le trafic maritime de

passagers était massif. Ainsi eut-il l'occasion d'étudier sur place les plus redoutables épidémies : la peste à Porto (14 au 17 septembre 1899) où il fit connaissance du docteur Calmette, la peste et la fièvre jaune au Brésil (octobre 1899), le typhus à Salonique et Smyrne, au cours d'un voyage qui le mena au Levant et en mer Noire.

En juin 1900, il fut nommé, par décret du ministre des Affaires étrangères, médecin du gouvernement français chargé de l'hôpital français Saint-Louis à Jérusalem, où il y a des établissements médicaux de sept autres nations. Il ne prit son poste que le 16 novembre, car il voulait auparavant visiter l'exposition internationale de Paris et parce que le consul général lui conseilla de n'arriver qu'à la fin du mois d'octobre pour éviter les effets pernicious et dangereux du début de l'automne palestinien. Il y organisa un service spécial pour les bébés et attira dans cet établissement, un peu délaissé, une clientèle nombreuse ; en deux ans le nombre de lits de l'hôpital fut triplé.

Il combattit activement des épidémies de variole à Jérusalem (1901 et 1904), de choléra et de typhus en différents lieux de Palestine (1902) ; délégué par le corps consulaire et le corps médical il parvint à en préserver Jérusalem grâce aux habiles mesures sanitaires qu'il prescrivit et réussit à faire appliquer. Pour cela le sultan de Constantinople lui décerna la croix de l'ordre de l'Osmani (4^e classe).

Pédiatrie, épidémies : ainsi poursuit-il, avec grande efficacité, dans les directions choisies au cours de sa formation. Il acquit réputation auprès de ceux qu'il soigne, y compris des notables arabes de Palestine, et estime auprès de ceux qui le jugent : confréries étrangères et consul général de France ; ce dernier écrivit : « Quand des cas graves se présentent, c'est d'ordinaire au médecin **actuel** du gouvernement français que l'on a recours, et musulmans, chrétiens et juifs s'accordent pour lui témoigner publiquement la même confiance ».

Dans l'exercice quotidien de sa profession, il a conscience, et considérait cela comme tout à fait naturel, de servir la France ; il écrivait en 1904 : « Je pense que pour le bon renom et le prestige que chaque œuvre, ici, veut mériter à la nationalité qu'elle représente, il n'est pas de titre plus sûr à la reconnaissance des indigènes, pas de procédé meilleur pour les attirer que d'empêcher leurs enfants de mourir ».

Pour lui, un « assistant », un « coopérant » ne doit pas avoir honte d'œuvrer pour sa patrie en exerçant son métier.

Il est ouvert à la population et la réciproque est vraie : « Ici, écrit-il alors que le choléra sévissait à Jaffa, on accuse les médecins des pires méfaits. Phénomène bizarre, je suis le seul à échapper à la méfiance et musulmans, grecs, latins ne veulent plus venir qu'à mon hôpital, puisque je suis le seul (d'après eux) qui n'empoisonne pas les malades suspects... Le gouverneur sort de chez moi, où il est venu me demander en confidence, s'il était vrai que mes confrères achevent les malades ! ».

Il est patient, bienveillant, de nature optimiste, tolérant : ce républicain, très laïque à l'image du milieu politique de son père, n'a aucune difficulté avec les religieuses de son hôpital. Leur aumônier est plein d'estime pour lui ; il regrettera son départ, bien qu'il soit, lui écrivit-il, « sceptique et incroyant irréductible ».

De janvier à mars 1902, le docteur Mauchamp profita d'un congé de trois mois pour prendre part à une caravane d'études de Suez à Akaba par le Sinaï, puis au Jourdain à travers les tribus bédouines de l'Arabie pétrée et du Moab, auxquelles il eut l'occasion d'apporter ses soins. Il y acquit une connaissance précise de la médecine arabe et des mœurs des habitants, dont il gagna la confiance ; il noua des relations durables avec des notables de la Confédération des Ben Rachid. Il publia une relation de ce voyage dans deux importants textes (3 et 4) ; le second est une description précise de Pétra, capitale des Nabatéens, aujourd'hui offerte au grand tourisme, mais alors très ignorée ; il en rapporta de remarquables photographies, les premières du site.

(*) Les chiffres entre parenthèses renvoient aux références bibliographiques en fin de ce texte.

En février 1905, sa mission à Jérusalem est terminée. Il fit alors un voyage d'études et d'influence (c'est le terme employé sans honte par son biographe) au Levant jusqu'à Antioche et Alexandrette par Alep, où il était invité par le pachagouverneur et à Damas, où il fut reçu par la famille de l'émir Abd-El-Kader. Il rentra en France en passant par l'Egypte, là où il aurait aimé être affecté, mais c'est au Maroc qu'il fut envoyé.

*
**

L'action médicale du docteur Linarès, le premier des « pénétrants médicaux » au Maroc (7) avait été particulièrement appréciée par le gouvernement français ; après son départ, depuis 1902, un médecin faisant partie de la mission militaire française auprès du sultan, fut toujours mis à la disposition de celui-ci. Puis le ministre des Affaires étrangères créa, en 1904, les fonctions de « médecins missionnaires » ; les premiers furent envoyés dans les ports, les suivants à Fez et Marrakech.

Ils étaient d'abord chargés de soigner le personnel des tabors, puis d'ouvrir des dispensaires pour les Marocains, les vacciner contre la variole, lutter contre la peste et le typhus ; leur existence agréée initialement par le sultan, fut reconue par l'acte d'Algérisas en avril 1906.

Certes ces médecins, comme ceux d'autres nationalités, avaient un rôle diplomatique ; il est bien évident qu'en plus des services que l'on attendait d'eux à titre purement professionnel, du prestige qu'ils devaient rayonner autour d'eux, les gouvernements, le français en particulier, comptaient sur eux pour que non seulement leur politique de « pénétration pacifique » bénéficie de leur position, mais aussi pour obtenir des informations sur la vie locale.

Un décret du ministre des Affaires étrangères (juillet 1905) désigna Emile Mauchamp comme « médecin missionnaire » au Maroc. Fort de son expérience de Palestine, il comprit parfaitement ce que le gouvernement attendait de lui ; médecin certes, il était aussi chargé de mission et, à ce titre, dépendait d'une administration, qui d'ailleurs, à son gré, l'oublia trop souvent ; il était en outre, comme bien d'autres fonctionnaires, officiers et colons, dans toute l'Afrique française, en rapports épistolaires, qui s'espacèrent avec le temps et les occupations, avec Auguste Terrier, le très actif secrétaire du Comité de l'Afrique française, au sein duquel avait été créé le Comité du Maroc.

Par Tanger, où se trouve le ministre de France, Regnault, Rabat, où il avait été d'abord affecté à Mogador, où nous avons un consul, Kouri, il arriva à Marrakech le 28 octobre 1905. Là le chérif Moulay Hafid est le « khalifa » de son frère, le sultan Moulay Abd-El-Aziz, certains l'appellent le vice-roi ; le gouverneur ou pacha, El Hadj Abdes Selam el Ouarzazi, est un homme âgé et malade, très xénophobe, haï par le khelifa, dont « la suzeraineté exaspérait son orgueil » (12).

La capitale du Sud, où il y a de nombreux Israélites, possédait quelques colonies des nations européennes : agents consulaires, commerçants... parmi lesquels un prétendu Allemand, Holtzmann, se disant médecin, dont les Allemands rencontrés à Mogador ont conseillé à Mauchamp de se méfier ; une école de l'Alliance israélite est dirigée par le ménage Falcon, qui fait du Mellah un havre pour les Français. Il n'y a pas de consul, mais un personnage modeste, si Omar ben Mejjad, un Algérien, est le correspondant du consul de Mogador, aussi le considère-t-on comme l'agent consulaire de France.

Le docteur est aidé par un torjeman (interprète) israélite qu'il initie à la pharmacie et un torjeman arabe qui est aussi infirmier. Ses débuts furent très durs : difficultés de logement, méfiance de la population, accueil à coups de pierres et d'injures. Mauchamp est choqué par le marché des esclaves et par l'exposition de têtes de vaincus, qui pendent comme des oignons séchés. Holtzmann cherche à le discréditer auprès de Moulay Hafid ; des bruits sont répandus selon lesquels le nouvel arrivé n'est pas médecin, mais espion. Il déballe ses caisses de médicaments dans la rue et commence à dispenser ses soins.

Grâce à sa patience et à son énergie, il réussit à ouvrir le dispensaire en novembre et le 8 décembre il peut annoncer, dans une lettre, la venue de 30 à 40 malades par jour, surtout des Israélites, mais déjà quelques notables musulmans le font venir à domicile et quelques femmes se sont présentées au dispen-

saire. L'affluence augmente encore et bientôt, pense-t-il, il lui faudrait l'aide d'un autre médecin, de préférence oculiste.

Le 7 janvier 1906, il écrit au consul de Mogador pour demander que la légation intervienne contre Holtzmann, qui vient encore de répandre des calomnies sur lui et « l'accuse de donner à ses malades un poison subtil qui n'agit que deux à quatre ans plus tard et fait mourir sûrement » ; le bavard trouve des oreilles crédules et la fréquentation du dispensaire diminue ; heureusement les autorités allemandes le désavouent. Il écrit aussi à Auguste Terrier pour le tenir au courant de ses difficultés.

En février, sévit la famine ; la misère de la population fut telle que des charges de sauterelles furent pillées avant d'arriver dans la ville ; le docteur, avec ses faibles moyens s'efforce de l'atténuer. Puis il fit connaissance du Glaoui, il écrivit alors à son père : « Je suis en train de faire « travailler » Moulay Hafid, le vice-roi du Sud, pour éloigner de lui Holtzmann et me faire appeler, j'ai pour moi le beau-frère du sultan, son ami le caïd... et aussi le caïd du Glaoui. Il paraît que Moulay Hafid est intelligent, convenable et instruit. Je pense que j'arriverai à nous l'attacher... » (6). Ce médecin, déjà fier de ses, maintenant, 100 à 150 consultations par jour, cherche à « souffler » à un faux médecin la clientèle du khalifa, du frère du sultan et souhaite l'attacher à la France. Est-ce un crime ? Un « protégé agricole », pratiquant l'élevage dans la région, avait été malmené et emprisonné par un caïd ; l'intervention énergique de Mauchamp permit de le faire relâcher.

En mars c'était toujours la misère à Marrakech : « il meurt de faim douze personnes par jour au Mellah seulement et plus encore dans la ville arabe » (6). Le consul de Mogador se contente d'en référer à Tanger ; sur place le docteur distribue quelques secours. Le pays était troublé, des tribus se révoltaient, brigandage quotidien et famine...

A la fin du mois, Mauchamp fut appelé auprès du fils du cheikh de la très importante zaouïa de Tamesloht ; il donna ses soins, mais plus encore, ayant apporté la pluie réclamée en vain par tous, le voilà porteur de la baraka !

Pourtant avril, après la famine, apporta le typhus ; ce fut avec peine que le docteur obtint du gouverneur le nettoyage des quartiers les plus sales ; en l'absence de M. Regnault, les difficultés avec la légation, dont il n'obtint rien, l'amènent à en fustiger la faiblesse, qui, pense-t-il, empêche la France, au Maroc, de tirer bénéfique, comme en Europe sur le plan moral, de l'excellent résultat obtenu à Algérisas : « On joue au polo à Tanger ! » écrit Mauchamp en mai, excédé, même découragé alors « qu'il s'agit de faire de l'influence française et que je suis ici pour cela » (a).

A son ami Gouguet de Girac, il écrivit le 14 mai : « ... je fus sur le point de lâcher... je fus tout simplement abandonné par la légation de France et je dus tenir tête, par mes seuls moyens, à l'hostilité savamment montée des indigènes et du Maghzen... ».

Juin amena la grande chaleur et une aggravation du typhus, qui, en cinq mois, aura tué plus de 5.000 personnes. En même temps une épidémie de variole faisait rage. « A peu près seul, aidé de quelques infirmiers et infirmières indigènes, sans assistant, le docteur lutta avec courage pour arrêter ces épidémies » (7).

En juillet, toujours le typhus : « J'ai un peu trop de malades, mais je me porte à merveille » (6).

**

Le 19 septembre 1906, ce fut l'affaire Lassalas. Cet agent français de la Compagnie marocaine à Marrakech, se trouvait, pour ses affaires agricoles, dans la tribu des Tekna, à une journée de la ville, quand il fut entouré par un groupe hostile et blessé d'un coup de feu. Emprisonné et menacé d'être achevé, il fut

(a) Cela est parfaitement indiqué et développé dans les « Instructions relatives au service des dispensaires français au Maroc » rédigées par le docteur Foubert et approuvées par le ministère des Affaires étrangères, le 16 mai 1907.

relâché le lendemain et rentra péniblement à Marrakech ; le chancelier (algérien) du consul à Mogador y vint à cette occasion et fut humilié gravement en public par le gouverneur.

Un Allemand, M. Holtze, était malmené à la même époque et le docteur Mauchamp lui-même fut aussi agressé.

C'était le moment où le cheikh Mal el Ainin (« Hommes et Destins », tome II, pp. 212-214) faisait une tournée de ziara dans le nord du Maroc et était reçu à Fez par le sultan avec des honneurs exceptionnels ; muni de force cadeaux, armes et munitions, il venait d'arriver à Marrakech avec une nombreuse escorte d'« hommes bleus » ; la situation nouvelle créée, à l'intérieur du Maroc, par l'acte d'Algésiras avait excité ceux-ci contre les Européens. Une sérieuse agitation en résulta que le Maghzen ne fit rien pour réprimer : des boutiques furent pillées et, un jour, en pleine rue et en plein midi, le docteur Mauchamp fut attaqué par un groupe. Jules Bois (5) affirma qu'on tira sur lui, le docteur ne parla que de « mise en joue », mais il se sentit assez menacé pour utiliser son revolver, dont il tira quelques cartouches, dispersant ainsi ses agresseurs.

L'agitation subsista quelque temps frappant même les quelques Allemands de Marrakech ; mais les musulmans de la ville irrités eux-mêmes de la vie provocante qu'y menaient les gens de Ma el Ainin se fâchèrent et obligèrent tous ces Sahariens à se mettre en route vers le Sud. La vie reprit plus normale, le dispensaire vit croître sa clientèle et ce que Mauchamp espérait se produisit : Moulay Hafid le fit appeler et le reçut comme un ambassadeur, puis garda le contact avec lui en lui manifestant beaucoup de bienveillance. Ainsi put-il, d'une part, ruiner l'influence d'Holtzmann auprès du khelifa, d'autre part, intervenir pour obtenir, malgré la mauvaise volonté du gouverneur, un règlement satisfaisant de l'affaire Lassalas. Moulay Hafid se fit soigner par le docteur et lui donna l'impression qu'il voulait se charger « d'une démarche pour notre gouvernement... ce sera assez amusant pour moi d'avoir réussi à faire aimer la France par le chérif, sans consulat, sans appui de la légation et par le seul prestige de mon attitude persévérante et digne » (6).

A Marrakech, plus qu'à Jérusalem, Mauchamp fut amené à constater que le médecin européen se heurte à une défiance et à un parti-pris de ses malades pouvant aller jusqu'à l'hostilité : « La sorcellerie, écrit-il, est au Maroc la seule institution solidement établie. Juifs et musulmans s'entendent à merveille pour admettre l'intervention constante des diables dans les moindres détails de la vie quotidienne. » Il préparait d'ailleurs en ce moment une étude importante sur la sorcellerie, qui fut publiée après sa mort (5). On peut y trouver une liste des sorciers les plus connus ; parmi les Arabes, il en cite cinq, dont un seul, Na el Ainin, a droit à un commentaire, qui se trouve être prémonitoire :

« Ce dernier est le prototype du sorcier ; sa puissance, d'ailleurs véritable, est faite de terreur plus encore que de respect. Parmi ses hommes bleus, il a fait école et, en son absence, ses disciples le suppléent dans ses escamotages. C'est le plus forcené ennemi de l'Europe dont il prêche la haine ; aussi peut-on prédire, si quelque soulèvement de xénophobie éclate au Maghreb, que le signal viendra de lui et que ses hommes bleus seront les entraîneurs fougeux de l'indolence arabe. »

En novembre, Mauchamp fait le bilan :

- insécurité en ville et dans la région ;
- retard des paiements et manque de personnel ;
- irrégularité et insécurité (trois manuscrits lui ont été volés) des courriers ;
- agitation dans le Tafilalet organisée contre la France en Algérie, qui risque de se répercuter dans la région « par suite des prédications d'un chérif qui vient tout spécialement de Fez pour exciter des Arabes (6) ; serait-ce Ma el Ainin ou l'un de ses disciples ? La légation, qui l'accuserait de réclamer à tort, ne fait rien pour améliorer sa situation et celle des Français de Marrakech. Il veut aller à Paris pour mettre les choses au point, il veut obtenir la transformation du dispensaire en hôpital et l'affectation d'un médecin adjoint et il souhaite apporter au gouvernement ses informations sur la situation politique du Maroc du Sud. Il fera le voyage. Est-il porteur d'un message de Moulay Hafid, auquel il recommande la colonie française, rien, dans ses lettres, rien ne permet de le dire.

Il quitta donc Marrakech le 15 décembre 1906 ; passant à Tanger où M. Regnault est revenu à la légation, il évoque avec lui l'évolution du comportement du khalifa, ce qui amène le ministre à écrire, le 2 janvier 1907, que Moulay Hafid paraît désireux d'observer désormais une attitude plus correcte et ajoute : « M. le docteur Mauchamp... estime qu'il ne nous serait pas impossible, au moyen de certaines prévenances, de le soustraire aux influences antifrancaises qu'il a exclusivement suivies jusqu'ici et que la remise d'un cadeau ferait sur son esprit une excellente impression », il précise même « un tapis, du genre moquette à grandes fleurs ».

Le docteur, arrivé à Paris, obtint gain de cause sur le plan médical et vit le ministre des Affaires étrangères prendre la décision de faire acheter deux tapis d'une valeur de 750 francs pour Moulay Hafid et un service à thé de 140 francs, demandé en outre pour un conseiller de celui-ci ; la dépense sera à imputer sur les fonds spéciaux de la légation (ces précisions sont puisées aux archives du Quai d'Orsay parmi des documents, qui ne figurent pas au « Livre jaune » (9). M. Pichon apporte donc son efficace concours à Mauchamp, dont il approuve les relations avec le khalifa.

Le docteur rendit visite à Auguste Terrier et rencontra René de Segonzac ; il profita de son séjour pour suivre son dossier de proposition pour la Légion d'honneur : avec les influents amis politiques de son père, il estimait que ce serait une juste récompense de ses services en Palestine et une compensation à toutes les difficultés rencontrées jusque-là à Marrakech.

Parti de Chalon le 10 février, emportant des tapis et bibelots pour meubler son intérieur, il trouva à Tanger Louis Gentil, géologue éminent qui avait exploré l'Atlas avec René de Segonzac et devait, depuis Marrakech, reprendre ses travaux. La légation lui remit les cadeaux arrivés par la valise diplomatique et avec M. Gentil, par mer, il gagna Mazagan ; puis, après la préparation longue et minutieuse d'un voyage à travers le « bled es siba », par un itinéraire que voulait étudier son compagnon, ils parvinrent, le 12 mars, dans la capitale du Sud, où ils furent accueillis chaleureusement. Ils ne savaient pas que bientôt des agents secrets les entoureraient et que l'un d'eux mourrait.

Deux jours après, dans une lettre à son père, Mauchamp clamait son optimisme : « La région de Marrakech est parfaitement calme et les gens très tranquilles, Tout s'annonce bien en somme. J'ai vu mon nouveau dispensaire qui est presque terminé. Je m'occupe déjà des achats de terrains à faire pour installer l'hôpital. Je crois que je n'aurai pas de difficultés. J'ai donc une excellente impression en arrivant et j'ai bon espoir que rien ne viendra la démentir ».

Pourtant, cinq jours après, c'est le drame... le 19 mars 1907, peu avant 11 heures du matin, encore rempli de cet optimisme, sans arme, le docteur Mauchamp tombe assassiné devant sa propre maison.

Un quart d'heure auparavant, il était au dispensaire préparant sa réouverture prévue le lendemain, quand le chef de quartier suivi d'une foule excitée, armée de fusils, de sabres, de couteaux, y arrive pour donner de la part du gouverneur Abd-es-Selam, l'ordre d'enlever le drapeau qui serait placé sur la maison du docteur. Celui-ci proteste qu'il n'y en a ni sur sa terrasse, ni dans sa cour et s'offre à le prouver en se dirigeant vers sa maison distante de 200 mètres ; mais la foule, houleuse, le presse ; il veut la calmer, persuadé qu'il va sans difficulté la convaincre de son erreur.

Arrivé près de sa maison (b) le flot de populace grossit, l'interprète qui l'accompagnait est frappé et se réfugie dans une maison. Le docteur est cerné, débordé, il cherche en vain à raisonner ces émeutiers. L'un d'eux s'approche et le menace ; un autre lui porte le premier coup ; il s'engage dans une impasse voisine de sa maison, toujours suivi par la foule hurlante ; après cinquante pas, acculé contre un mur il tombe, puis son corps est lapidé, meurtri de 29 coups d'armes blanches ; son cadavre est dénudé et laissé sur le pavé pendant que le pillage commence et que ses livres et ses manuscrits sont détruits ou dispersés.

(b) Pourtant la porte était encadrée par deux très grandes mains stylisées peintes, qui devaient en principe le mettre à l'abri d'attaques de fanatiques.

L'agitation avait gagné toute la ville : des Français, des Anglais sont visés, ainsi M. Lennox, l'agent consulaire britannique, attaqué à son domicile, riposte avec ses serviteurs et inflige des pertes aux assaillants ; la plupart des Français, dont Louis Gentil, auquel on doit le récit des événements (8 et 9) sont bloqués au Mellah ; seul M. Lassalas, habillé en Marocain, réussit à alerter Moulay Hafid, ses soldats interviennent dans l'après-midi, juste à temps pour empêcher que le corps ne soit brûlé.

Le lendemain quatre Allemands et un Français sont encore menacés. Si le docteur Mauchamp a été la principale victime, si, comme on l'a dit, Louis Gentil est aussi visé, l'émeute s'est développée contre l'ensemble de la population européenne ; aussi il est difficile de suivre Jean-Claude Allain (10) quand il affirme que le docteur avait « polarisé » sur lui les « commotions populaires ». Par contre il apparaît que le gouverneur, depuis sa résidence, n'a rien fait pour calmer les émeutiers, tandis que son fils, qui était son auxiliaire, dans la rue, les excitait. Moulay Hafid fut, le jour du meurtre, le recours des Européens ; les jours suivants, il fournit les gardes et escortes nécessaires ; il eut donc alors une attitude favorable aux Européens ; ainsi, à cette occasion, vice-roi et gouverneur eurent-ils encore un comportement antagoniste.

Les colonies européennes de Marrakech furent unanimes à rendre hommage au docteur Mauchamp ; un Français et un Italien amenèrent son corps à Mazagan avec une escorte fournie par Moulay Hafid. Unanimes aussi, bien qu'Allemands et Anglais fussent plus réticents que les autres, à réclamer le retour à la sécurité au gouverneur, qui répondit avec beaucoup de condescendance et de mauvaise foi.

La nouvelle fut connue à Paris le 23, le Conseil des ministres prit, le 25, la décision d'envoyer les croiseurs « Lalande » (c'est à son bord que la dépouille mortelle fut transférée de Mazagan à Tanger) et « Jeanne d'Arc » à Tanger et d'occuper Oudjda (c), ce qui fut fait le 29.

Cette intervention militaire sur le sol et dans les eaux du Maroc était justifiée par le refus persistant du Maghzen d'exécuter les accords conclus avec la France en 1901 et 1902 et en 1906 à Algésiras et répondre aux multiples demandes de répression et de réparations adressées à la suite d'abus de pouvoir, de délits et de crimes commis au préjudice de Français. En l'occurrence des réparations seront demandées, ainsi que la punition exemplaire des assassins du docteur et la destitution et le remplacement du gouverneur.

Le 26, une interpellation se déroulait devant la chambre des députés ; le ministre des Affaires étrangères, Pichon, exposa toutes les difficultés rencontrées au Maroc du fait de la faiblesse du Maghzen et de ses attermolements ; il donna à M. Ribot l'assurance que l'occupation d'Oudjda ne serait que temporaire, dès lors que les réparations demandées seraient satisfaites... certaines ne le seront jamais. Dans la première quinzaine de mai, l'insécurité était si forte à Marrakech, ville réputée peu auparavant comme l'une des plus tranquilles du Maroc, que les Européens, sauf les Allemands et un Français en partirent.

Le passage du corps du docteur à Tanger, où vient justement d'arriver le matériel destiné à son hôpital, fut l'occasion d'une cérémonie le 2 avril, puis des obsèques grandioses lui furent faites à Chalon-sur-Saône le 11. M. Pichon déposa sur son cercueil la croix de chevalier de la Légion d'honneur, qu'il avait tant souhaitée. On imagine mal aujourd'hui l'ampleur de ces funérailles présidées par le ministre des Affaires étrangères : dix discours furent prononcés, des parlementaires, de nombreuses personnalités, les représentants de quatre-vingt-quinze sociétés, mais surtout une foule de près de 30.000 personnes de la ville et de la campagne y participèrent. Ce fut vraiment un événement national, il se déroula dans une ambiance tout à fait laïque, comme il convenait alors. Le sacrifice d'un homme jeune heureux et fier de reprendre sa tâche dans des conditions améliorées, œuvrant par patriotisme pour faire triompher le « progrès », que certains assimilent aujourd'hui au capitalisme, ou à l'impérialisme, victime d'une émeute brutale et sauvage, avait ému tout un peuple. Un monument fut élevé à Chalon en 1910 dans

(c) Ce qui était déjà envisagé, au moins par M. Regnault, qui écrivit, le 30 janvier 1907, à M. Pichon, après avoir évoqué l'extrême versalité du sultan : « il est nécessaire d'envisager dès maintenant l'occupation provisoire d'Oudjda » (Archives rel. ext. N.S. Maroc - 39 - no 44). (Lettre non reproduite dans le « Livre jaune »).

l'un des principaux squares de la ville et une rue lui fut dédiée, son buste par Forestier, est au musée Denon ; à Marrakech, l'hôpital, qui fut installé quelques années plus tard, prit le nom de Mauchamp.

Peut-on expliquer, cette émeute, cet assassinat et d'abord leur prétexte ?

Celui-ci, d'après les propres explications données par le Maghzen à notre légation de Tanger (9) était l'installation « sur sa maison d'un objet insolite, pendant que son compagnon (Gentil) en dressait un de même nature en face dans le Mellah. Sur cet « objet insolite » tout fut dit : drapeau blanc, drapeau tricolore, makina (machine), mât de T.S.F., bambou, roseau, etc., tandis que le docteur était soupçonné de transporter du matériel de T.S.F. dans les tapis qu'il devait remettre à Moulay Hafid ; il faut, en tout cas, retenir ces deux notions : drapeau, symbole d'une domination étrangère, tout à fait éloignée de la pensée du docteur et du savant, et T.S.F., machine mystérieuse, susceptible d'amener les pires catastrophes ; c'est cela que retenait le petit peuple poussé à l'émeute.

René de Segonzac, dans son livre *Au cœur de l'Atlas* (1) publié trois ans après l'assassinat, avait pensé pouvoir identifier le fait précis, qui a donné naissance à de tels débordements : « Mon collaborateur, Louis Gentil, écrivit-il, employait le temps, que lui laissait ses préparatifs de voyage à relever le plan de Marrakech et de ses environs ; Mauchamp, pour faciliter ses travaux, avait érigé un simple bambou au-dessous de sa terrasse. Il se trouve quelqu'un assez lâchement criminel pour amener le peuple contre cet inoffensif signe, pour persuader la population crédule et stupide que ce bambou était un mât destiné à la T.S.F. et que la T.S.F. était une entreprise diabolique de pénétration et de conquête française. » Pourtant il se trompait : d'abord, dans le rapport très complet que Louis Gentil adressa au ministre des Affaires étrangères et qui fut publié dans le *Livre jaune* (9), le géologue, évoquant l'hypothèse faite par M. Lennox, l'agent consulaire britannique, de l'installation, par le docteur, d'un drapeau sur sa terrasse, démentit cette version, comme celle du « jalon géodésique » placée à sa demande ; ensuite et surtout la vérité était restée enfouie dans les archives du Quai d'Orsay (N.S. Maroc, 41).

Le *Livre jaune*, en effet, n'est pas la reproduction toujours fidèle des documents diplomatiques qu'il présente : le rédacteur les a souvent tronqués, soit dans le seul souci d'alléger la publication de passages d'intérêt mineur, soit, ce qui importe ici, que son soin ait été d'atténuer ou de supprimer ceux mettant en cause l'Allemagne et les Allemands (cette remarque n'est pas valable seulement pour le rapport Gentil (d) dans le dessein de ne pas envenimer les rapports franco-allemands.

A lire la version du *Livre jaune* de ce rapport, on apprend que le docteur Mauchamp fut surtout victime du volumineux colis (quatre mètres de long) contenant les tapis destinés à Moulay Hafid et que l'agent consulaire allemand, M. Niehr, « persuadé qu'il s'agissait d'un matériel de T.S.F., s'empressa de déposer entre les mains du gouverneur une plainte officielle », mais la lecture du texte intégral du Quai d'Orsay montre d'abord que M. Lennox, le Britannique jaloux d'avoir été largement concurrencé sur le plan médical par le médecin français, lui faisait une mauvaise réputation auprès du gouverneur et de la population de Marrakech, prétendant en particulier qu'il avait placé un drapeau sur la terrasse de sa maison, puis que la colonie allemande lui était aussi très défavorable ; certes, Holtzmann, en fait Syrien, mais non Allemand, était peut être moins virulent, mais l'agent consulaire Niehr développait une telle psychose à propos d'une menace, absolument injustifiée, d'introduction de la T.S.F. dans la ville par le docteur Mauchamp, que celui-ci se trouva en situation de vouloir relever le défi. C'est ainsi, écrit Gentil (page 85 du registre 41) qu'« il voulut voir jusqu'où les Allemands pousseraient leurs protestations ; il eut alors la malencontreuse idée d'installer sur sa terrasse un roseau au bout duquel pendaient quatre ficelles simulant les antennes d'un poste de radiotélégraphie ». Dans cette ville où la population est déjà surexcitée par les démarches des agents consulaires britannique et allemand, le gouverneur El Hadj Abd-es-Selam, que l'on sait très opposé au docteur Mauchamp, comme il l'est à Moulay Hafid, donne des consignes pour une étroite surveillance

(d) Les Britanniques aussi, moins fréquemment.

aux chefs de quartiers ; c'est ainsi que celui dont dépend le dispensaire français, le moqadem, El Homa, à qui a été signalé l'objet insolite placé sur son toit, alla, dans la matinée du 19, trouver le gouverneur pour lui dire « le médecin français a mis le drapeau ». — « Allez l'enlever », répondit Abd-es-Selam. « Cette parole imprudente, écrit Gentil, suffit à provoquer l'émeute. »

Le moqadem, revenu dans son quartier, incita ses coreligionnaires à « tomber la maison du docteur » (ntihou dar el tebib), « parce qu'il a mis le drapeau ». A la tête d'une foule excitée il rejoint au dispensaire Si Mohammed Seghir ould el Bidaoui, un protégé de l'agent consulaire britannique, qui déjà avait incité le docteur à enlever ce qui était sur sa terrasse. Mauchamp, étonné par cette atmosphère enfiévrée essaie de raisonner les gens et s'apprête à faire ce qu'on lui demande.

Trop tard, la foule, s'encourageant par cette phrase toujours répétée : « Allah sallî alik ia rasoul Allah », qui, dans les émeutes en pays musulmans, implore le Prophète de favoriser la réalisation de leurs buts, emporte le malheureux à la mort dans les conditions déjà relatées. Dans le registre 41 du Quai d'Orsay se trouvent des photographies, dont l'une au moins, à ma connaissance, n'a pas été publiée : celle de l'objet litigieux, tel que, le 20 au matin, Louis Gentil le vit, abattu, sur la fameuse terrasse ; celle-ci est bordée par deux murs perpendiculaires, dans l'encoignure desquels avait été calé, par le docteur, un ensemble de bâtons ajustés les uns aux autres par des ficelles pour en faire une sorte de mât d'une hauteur d'environ deux fois et demi celle de ces murs ; cette dernière devait être de l'ordre de deux mètres, si le créneau que comporte l'un d'eux dans sa moitié supérieure était destiné à un tireur en position debout ; ce mât aurait donc mesuré au plus cinq mètres dont trois visibles.

Le docteur, faute de bons matériaux et dans l'ignorance de ce qu'était un pylône de T.S.F. (Louis Gentil ne savait pas plus que lui que ceux destinés à être montés sur la côte marocaine avaient de 40 à 55 mètres de haut), avait donc « bricolé » ce mât que les émeutiers brisèrent facilement et qui était apparu à certains comme une hampe de drapeau, hampe seulement, car sur le tissu, blanc ou tricolore, on ne sait rien. Dans la conclusion du rapport du professeur Gentil, on lit : « Telles sont, Monsieur le Ministre, les causes de l'émeute du 19 mars, qui coûta la vie à mon malheureux ami le docteur Emile Mauchamp et faillit dégénérer en un massacre de tous les Européens (e). Il fallait que les esprits fussent sagement prévenus contre l'infortuné docteur pour que son inoffensive plaisanterie allumât ainsi un incendie depuis longtemps préparé (f). Il est intéressant de constater que ce n'est pas un mât de radiotélégraphie que la foule lui reprochait d'avoir dressé, mais bien d'avoir arboré le drapeau français en signe de possession... ».

Cruel destin que celui de ce médecin ardent, dévoué à ses malades, fier de rendre service à son pays : d'une part, roseau ou bambou, drapeau ou mât de T.S.F., en tout cas défi lancé à la suite des machinations de Niehr ; d'autre part, colis de tapis, cadeau politique destiné à Moulay Hafid et suggéré par Mauchamp lui-même : voilà donc ce qui a déclenché l'explosion meurtrière.

Le docteur ne pouvait se douter qu'il jouait à l'apprenti sorcier et qu'il en mourrait.

Cruel destin ? Imprudence ? Encore fallait-il que l'atmosphère soit détonante et c'était bien le cas, car, malgré son optimisme la situation était de plus en plus tendue. Louis Gentil, qui avait parcouru le grand Atlas en 1904-1905, en fut frappé dès son retour ; il constata que le sud du Maroc, après le Nord, s'était laissé gagner par la révolte. Un climat général d'insécurité régnait, que le ministre des Affaires étrangères décrivit de façon précise dans son discours du 26 mars à la chambre.

Il y a d'abord compétition entre le sultan Moulay Abd-el-Aziz, jeune homme excentrique, accusé d'avoir livré le Maroc aux Européens, voire même de s'être converti secrètement au christianisme et son frère et lieutenant, Moulay Hafid, vice-roi dans la capitale du sud et recours de l'orthodoxie.

(e) Ce que les historiens et commentateurs ont tendance à oublier.

(f) Cette phrase ne figure pas dans le « Livre jaune ».

Le makhzen, s'il a peu d'autorité à cause de sa faiblesse (pas d'argent, pas d'armée), pourrait avoir une plus grande influence de par la suprématie religieuse de son chef le sultan, qui est aussi Commandeur des croyants ; en fait il agit directement sur la population pour provoquer l'anarchie, il crée l'hostilité entre caïds et fonctionnaires ; ainsi est née la rivalité entre Moulay Hafid et le gouverneur de Marrakech. Telle est l'analyse de Louis Gentil (9). En outre, il est certain que beaucoup de Marocains acceptent mal ce qui, dans l'acte d'Algésiras, leur paraît comme un abandon de souveraineté. Dans l'affaire Mauchamp interviennent aussi les luttes d'influence que se livrent les puissances européennes sur le plan général et spécialement là dans un domaine nouveau : la télégraphie sans fil, la T.S.F.

A partir de 1903 pour l'Angleterre, au cap Spartel, de 1905 pour les Etats-Unis, pour l'Allemagne, sur la côte et à Fez, il est question d'installer des postes de T.S.F. au Maroc ; mais celui qui ira le plus vite dans la réalisation d'un réseau est un industriel français, d'origine roumaine, Victor Popp, relayé ensuite par son fils Henri (g). Son objectif initial, tout à fait indépendant de l'Administration française, était d'établir des liaisons entre les ports de Tanger, Casablanca, Safi et Mogador et les bateaux, puis entre les ports eux-mêmes. Rien n'était prévu par lui pour l'intérieur du pays, en particulier pas pour Marrakech, qui ne fut doté de poste de T.S.F. que longtemps après, en 1912, cinq ans donc après l'assassinat du docteur Mauchamp.

Entrepreneur audacieux, il prépara son affaire avec le maximum de discrétion, voire même en camouflant son projet à travers d'autres activités, jusqu'au moment où, en fin février 1907 (Mauchamp et Gentil étaient alors de passage à Mazagan), une bombe éclata dans la presse européenne.

Ce fut la parution, dans le **Strassburger Post**, d'un article annonçant que les travaux d'installation d'une station de T.S.F. à Casablanca seraient terminés dans une semaine ; d'après une information venue de Marrakech (pourquoi Marrakech ?) ce serait le premier élément d'un réseau « qui ne doit pas seulement relier les ports » (Marrakech peut-être aussi ?) ; il s'agirait là d'une violation de la souveraineté du sultan et de l'acte d'Algésiras.

La **Gazette de Cologne** reprend l'information le 28 février, en précisant que dans tous les ports des stations doivent être installées par un consortium français, qui risque ainsi de contrôler abusivement le... marché de la laine. Tous les journaux reprennent ces nouvelles, Londres s'émeut, les chancelleries s'interrogent. Mais au Maroc, d'après Louis Gentil, dès la fin de janvier l'alerte était déjà donnée, car des bruits couraient sur les intentions de Victor Popp. Quand fut connue l'arrivée prochaine des matériaux destinés à la construction des pylônes, M. de Rosen, le ministre d'Allemagne à Tanger, qui en faisait probablement plus que ne le souhaitait son gouvernement, intervint à la mi-février (le jour même où Mauchamp et Gentil quittaient Tanger) à Fez de façon pressante auprès du ministre des Affaires étrangères du sultan, qui ordonna à l'Administration des douanes d'interdire leur livraison, puis auprès des agents consulaires allemands, pour qu'ils fassent, sur place, activer l'exécution de cet ordre (h) (6).

C'est dans ce contexte que s'exerça, sur son ordre, le zèle intempestif de M. Niehr relaté plus haut, bien que le constructeur n'avait aucune intention de réaliser une station à Marrakech, mais simplement parce que le docteur Mauchamp, passant à Tanger à la mi-février, avait été soupçonné sans raison. Il fut victime de ce soupçon, mais l'aurait été à la place de Louis Gentil, avec lequel il devait partir pour Marrakech. Là-dessus M. I.-S. Allouche (11) a apporté dans une communication au cours du XXI^e Congrès des orientalistes (Paris, 23-31 juillet 1948), de fort intéressantes précisions en analysant des « lettres chérifiennes inédites »

(g) Après de nombreuses négociations entre les puissances et le Makhzen, celui-ci signe un contrat avec Henri Popp, qui devint directeur général des services (marocains) de la T.S.F. : ainsi réalisa-t-il les projets de son père comme fonctionnaire chérifien.

(h) Dans une lettre du 8 avril 1907 reçue par M. Gentil, il est indiqué qu'à Safi « les Français avaient voulu débarquer des fers pour construire une maison (possible camouflage de Victor Popp) et que les oumanas (fonctionnaires du port) s'y étaient opposés à la suite de la demande d'un Allemand ». C'est à peu près au moment de l'assassinat de Mauchamp que le matériel destiné aux stations arriva dans les ports et fut saisi par les douanes ; cela provoqua des incidents, y compris à Casablanca l'incendie d'une maison appartenant à M. Popp.

relatives à l'assassinat du docteur Mauchamp ; il les avait trouvées dans un lot de documents remis à la Bibliothèque générale du protectorat ; deux seulement sont intégralement citées dans le compte rendu de cette communication.

Celle du 14 février 1907 adressée par le makhzen au « pacha Al Warzazi à Marrakech », donc au gouverneur el hadj Abd-es-Selam : « Il est parvenu à notre noble connaissance qu'un Français nommé Gentil s'est rendu à Marrakech avec un appareil de télégraphie sans fil dans le but de l'installer dans cette ville et de communiquer avec un autre appareil qui doit être installé à Mazagan. Nous vous ordonnons de procéder, dès réception de la présente lettre, à une enquête minutieuse au sujet de ce Français et des instructions qu'il a pu rapporter avec lui. Si l'on établit qu'il est arrivé à Marrakech avec l'appareil en question vous le ferez surveiller par des agents secrets et vous prendrez toutes les mesures utiles pour l'empêcher de profiter d'une occasion pour l'installer. Vous prendrez soin de ne pas provoquer de désordre, ni de rixes et d'éviter tout ce qui pourrait lui servir de prétexte pour prétendre qu'il a été dépouillé de quoi que ce soit. S'il est établi que rien de tout cela n'est arrivé à Marrakech, vous le ferez étroitement surveiller par des agents secrets et vous prendrez toutes les mesures utiles pour l'empêcher de parvenir à ses fins. Quoi qu'il en soit, faites-nous connaître d'urgence la réalité des faits afin que le makhzen soit exactement informé. Salut. (date) ».

L'expression « s'est rendu » résulte certainement d'une erreur de traduction pour « se rend » ou « doit se rendre », car il est probable que Gentil et Mauchamp venaient alors à peine de quitter Tanger. On notera dans cette lettre que c'est le premier et non le second, qui est soupçonné d'introduire la T.S.F. dans la capitale du sud, pourtant, c'est le second qui fut attaqué. Par ailleurs, il n'était pas prévu d'installer une station à Mazagan.

On notera aussi que, le 19 mars, le gouverneur appliquera bien mal ces instructions, car il n'a aucunement pris « soin de ne pas provoquer de désordres... » et c'est Moulay Hafid et non lui qui a rétabli l'ordre. L'autre lettre, du 4 mars, est adressée « A notre Amin à Tanger un tel » : « Nous avons reçu votre lettre au sujet de ce dont vous a informé celui que vous avez nommé relativement à l'intention qu'aurait une société française d'installer un appareil de télégraphie sans fil dans certains ports de cet empire fortuné ainsi qu'à Marrakech. Vous nous faites savoir que la société en question a envoyé cet appareil à Marrakech avec la personne dont vous avez mentionné le nom, qu'elle est sur le point d'en envoyer un autre à Mazagan et qu'elle a fait construire les postes destinés à recevoir ces appareils, etc. Nous avons également pris connaissance de ce que vous a déclaré votre informateur au sujet d'un arrangement international relatif à l'emploi du télégraphe sans fil, arrangement qui se conclut à l'heure actuelle à Tanger. Nous avons pris en considération votre information et nous avons donné, en ce qui concerne les agissements de ladite société, les ordres nécessaires aux amins des ports, aux gouverneurs et à notre khalifa à Marrakech. Pour ce qui est de l'arrangement dont vous avez parlé, quand notre Majesté chérifienne en aura reçu le texte, elle y fera la réponse qu'il comportera. Salut. (date) ».

On notera donc qu'un informateur non nommé (on aimerait connaître ce nom) affirme faussement que « la société » (Popp) a déjà envoyé un appareil de T.S.F. à Marrakech « avec la personne dont vous avez mentionné le nom » (Gentil ou Mauchamp, si depuis le 14 février un autre dénonciateur avait désigné celui-ci au lieu de celui-là).

L'éventualité d'un arrangement international est réelle, mais celui-ci n'est pas proche. On voit aussi qu'à Marrakech non seulement le gouverneur, mais aussi le khalifa Moulay Hafid sont mis en garde.

M. Allouche donna lecture d'autres lettres, que nous avons, malheureusement, cherché en vain à connaître ; le rédacteur du compte rendu, commentant l'ensemble de ces lettres, indique que le makhzen y donna « des instructions, pour qu'une surveillance fût exercée sur l'entrée au Maroc des appareils électriques et de tout matériel destiné à l'installation de la T.S.F. ; il considère que la mission de Louis Gentil à Marrakech « ne dut pas être du goût des agents consulaires allemands qui, mettant à profit la campagne menée par eux contre l'installation de la T.S.F. dans les villes du Maroc, s'efforcèrent de la faire échouer et ne reculèrent pas devant une dénonciation calomnieuse... ». Après avoir cité « les agents

consulaires allemands » il n'hésite pas à placer cette note : « leur responsabilité est formellement établie par les lettres lues par M. Allouche ». En définitive, si, le 14 février, Louis Gentil était visé, ses appareils de géodésie (il était géologue) ayant été pris pour du matériel de T.S.F., qui l'avait dénoncé ? Dans quel but ? Qui y avait intérêt ? Pourquoi le docteur Mauchamp fut-il la victime ? M. Allouche pense que le géologue-explorateur, qui n'ayant pas encore trouvé de logement, s'était provisoirement logé au Mellah, y était à l'abri de l'émeute. Quoi qu'il en soit, revenons aux grands protagonistes du drame.

Sur Moulay Hafid, futur sultan, qui ne le resta pas, tout a été dit de sa duplicité, de ses sentiments soit anti, soit profrançais, y compris par Mauchamp lui-même. En 1905 il subissait l'influence antifranaïse d'un moqadem de Ma el Ainin (12), puis s'en écarta. Mais en juillet 1906 il avait fait le meilleur accueil au cheikh de Smara ; c'est vers ce temps-là que le docteur eut maille à partir avec les « hommes bleus ».

A partir de l'automne 1906 il estima utile de se rapprocher de la France et le docteur œuvra dans ce sens, jusqu'à obtenir de Paris des cadeaux pour lui. Mais il faut rappeler que, d'après la lettre du makhzen à l'amin de Tanger, il était destinataire, comme le gouverneur, de toutes les mises en garde relatives à la T.S.F. Pourtant, il est certain que, sans lui, le 19 mars, l'émeute anti-européenne aurait été plus grave ; Louis Gentil l'affirme : « C'est à lui que tous les étrangers de Marrakech doivent de ne pas avoir été massacrés » (9).

Cela ne l'empêche pas d'écrire en 1922 : « J'avais connu Moulay Hafid à Marrakech, au moment de l'assassinat de Mauchamp, auquel il n'avait pas été étranger ». En fait, en août 1907, ne pouvant pas réconcilier les deux frères, Ma el Ainin avait fait totale allégeance à Moulay Hafid et lui avait transmis sa baraka ; c'était au moment où les gens du sud acclamaient le vice-roi comme sultan.

Trois ans après, René de Segonzac écrivait : « Pour bien des gens, le meurtre de Mauchamp (mon héroïque ami, comme il le qualifie par ailleurs) dûment prémédité devait être le prélude du grand soulèvement xénophobe qui jeta le sud marocain contre Abd-el-Aziz, ami des chrétiens » (12). Il n'est peut-être pas impossible de mettre la préméditation au compte de Moulay Hafid, il suffirait alors d'expliquer son changement de comportement après le meurtre, quand il protégea les Européens l'après-midi du 19 et les jours suivants, comme indispensable à un futur sultan, désireux de se faire accepter par les signataires de l'acte d'Algésiras.

Dans l'**Humanité** du 25 mars 1907, Jean Jaurès écrivit : « Personne ne fera au gouvernement allemand l'injure de supposer qu'il a ou conseillé ou fomenté ou approuvé, même indirectement, l'assassinat du docteur Mauchamp ». On ne peut être aussi affirmatif, sinon il faudrait dénier toute autorité à la Wilhelmsstrasse sur ses représentants au Maroc, dont le zèle n'a pas manqué, nous l'avons vu, et plus encore sur certains citoyens allemands, négociants et journalistes par exemple. En effet, c'est bien à la suite de la démarche du ministre allemand auprès du makhzen, citée plus haut, que M. Niehr, l'agent consulaire à Marrakech, reçut le 7 mars de M. Rosen l'ordre d'aviser immédiatement le gouverneur Abd-es-Selam, d'ailleurs déjà prévenu directement par le makhzen, du retour prochain dans sa ville de Mauchamp, porteur de matériel de T.S.F. et lui conseilla de surveiller celui-ci. Ainsi fut déclenché le processus, décrit plus haut, dont la colonie allemande, y compris Holtzmann et le vieux gouverneur xénophobe furent les éléments moteurs ; ainsi Emile Mauchamp lui-même, en lançant son défi, montra bien, combien à ses yeux, était grande la responsabilité des Allemands de Marrakech.

Pour sa part, Louis Gentil n'imagina pas, sur le moment, que les démarches de Niehr pouvaient être commandées depuis Tanger ; il considéra qu'Holtzmann n'était pas directement responsable du meurtre, mais qu'il avait joué un rôle important dans la surexcitation de la population (9). En tout cas, quinze ans après, cet homme de science écrivit : « Des intrigues allemandes n'étaient pas étrangères à ce lâche assassinat ». On a vu plus haut qu'en 1948 les conclusions de M. Allouche, après étude de la correspondance du makhzen, confirment parfaitement cette affirmation ; les responsabilités allemandes s'exercèrent donc d'abord à Tanger et Fez, puis à Marrakech.

La responsabilité du cheikh Ma el Aïnin, pour n'être pas directe, est certaine. Ce thaumaturge, mage pour le sultan Abd-el-Aziz qu'il subjugait totalement, sorcier pour le petit peuple et guérisseur — à ce titre Mauchamp était un concurrent — ne se contentait pas de fournir des esclaves à la cour du sultan, activité que la progression des Français en Mauritanie rendait plus difficile, et de faire de fructueuses tournées de ziara (quêtes) dans le réseau de zaouïas (établissements religieux) qu'il avait pu créer au Maroc, grâce à son emprise sur le sultan ; il jouait sur la rivalité entre les deux frères, les excitant (i) dans la lutte contre les chrétiens ; mais quand le sultan lui apparut comme compromis devant le peuple marocain, il chercha à le remplacer par l'autre, pour, plus tard, tenter de prendre lui-même le trône.

La transformation du comportement des Marocains de Marrakech, si remarquée par Louis Gentil en mars 1907, est, en grande part l'œuvre des « hommes bleus » amenés du Sahara par Ma el Aïnin.

Edmond Doutté (j), qui les connut dans l'Atlas en 1906, les qualifia de « sauterelles ravageant le pays », tout comme plus tard le colonel espagnol Domenech Lafuente à propos du voyage du cheikh à Marrakech en 1907 et ce sont eux que Doutté rend responsables, sans équivoque, des sévices causés à Lassalas dans l'exercice de son activité d'agent agricole, comme il le furent d'ailleurs de la première agression du docteur Mauchamp à Marrakech (13).

Si des « hommes bleus » ne se trouvaient pas de passage à Marrakech en mars 1907, comme au cours des étés 1906 1907, il n'en reste pas moins que la nervosité des bandes qui pourchassèrent les Européens leur est en partie imputable. D'ailleurs Paul Marty, le grand historien de l'Islam en Afrique de l'Ouest n'a-t-il pas écrit : « Si les causes qui amenèrent la France au Maroc sont diverses et lointaines, l'occasion, à l'ouest comme à l'est, peut, à coup sûr, être attribuée à Ma el Aïnin et à ses bandes de télamid et de fidèles ».

**

Tous ceux, historiens, diplomates, médecins... qui ont écrit sur le docteur Mauchamp lui ont témoigné beaucoup d'estime, de reconnaissance, voire d'admiration et ont considéré son assassinat comme le malheureux résultat d'événements politiques exceptionnels, dans lesquels ni la victime, ni le gouvernement français, qui l'avait envoyé au Maroc, n'avaient de responsabilité directe.

Pourtant, récemment, deux auteurs ont apporté sur l'homme et sur son aventure un éclairage nouveau en recherchant des raisons précises, des motivations à la colère meurtrière du peuple de Marrakech.

Dans son très important livre sur le **Haouz de Marrakech** (14), Paul Pascon indique qu'il semble à peu près établi que les fonctions principales de Mauchamp étaient médicales, mais que naturellement en raison même du niveau de sa formation, il rendait également des services à ses compatriotes et à la légation. Dieu merci, à part la restriction « à peu près établi », voilà qui est bien naturel ; mais sur les quatre pages consacrées à l'affaire Mauchamp, trois veulent montrer que ce fut « un épisode de résistance et de compétition essentiellement économique » ; il explique aussi que le docteur a été victime de l'activité de capitalistes voulant installer la T.S.F. à Marrakech, ou tout au moins de son « éventualité qui a suscité l'émoi de plusieurs personnes ».

Mais l'argumentation de M. Pascon méconnaît la réalité chronologique (k) et technique et confond, d'une part, télégraphie avec fil et télégraphie sans fil ; d'autre part, T.S.F. côtière pour les liaisons maritimes et réseau intérieur. Ce dont a été victime le docteur, c'est de l'utilisation abusive par des Allemands trop zélés et

(i) Dans sa communication faite le 10 mai 1949 à l'Institut des hautes études marocaines de Rabat, M. Allouche présenta des lettres du sultan Abd-El-Aziz, parmi lesquelles certaines sont relatives à l'agitation entretenue par Ma el Aïnin...

(j) Voir sa biographie par Jacques Faublée dans *Hommes et destins*, tome IV, pp. 265-267 ; Doutté s'était déjà rendu compte de cette transformation dès décembre 1906 (17).

(k) Il prouve la première des tentatives d'installation de la T.S.F. à Marrakech en 1896, alors que le sultan et la Mission militaire française y résidaient, par la visite qu'y fit un ingénieur des télégraphes (avec fil) de l'État ; la T.S.F. n'existait encore pas ! Il commet d'autres erreurs qu'il serait trop long d'exposer ici.

par le makhzen, alors sur le point de décréter monopole d'Etat l'exploitation de tout poste de télégraphie, d'informations sur les intentions prêtées à un industriel français et de sa conséquence : la sauvage explosion survenue à Marrakech après la simple constatation du volume d'un des bagages du docteur et des activités « géodésiques » supposées du professeur Gentil.

Charles-André Julien (15), avec tout le poids de son audience, reprend les affirmations de Paul Pascon sur la T.S.F., et même ses erreurs, mais refuse sa conclusion (compétition économique) ; il insiste sur le rôle politique de Mauchamp « plus important qu'on est accoutumé de le dire » il faisait des cadeaux aux notables (lesquels donc, autres que les tapis rapportés du Quai d'Orsay pour Moulay Hafid et le service à thé déjà cité ?), il communiquait par chiffre avec A. Terrier (le secrétaire du Comité de l'Afrique française, dans la correspondance qu'il échangeait avec de nombreux acteurs du monde colonial, utilisait en effet un code, tout comme les hommes d'affaires et les négociants pour camoufler des noms) et, suprême preuve de ce rôle politique, il « souhaitait le triomphe de la cause coloniale ». Mais surtout il le présente comme un « agent de liaison », il prenait d'importantes initiatives « et » peut-être son rôle d'intermédiaire officieux... pourrait-il être retenu dans l'analyse du complot, tout autant que les intrigues d'un pacha et d'un médecin allemand » (allusion au gouverneur et à Holtzmann). Ainsi donc voilà Mauchamp responsable pour un tiers de sa propre mort...

Pour aboutir à cette conclusion Ch.-A. Julien utilise largement le secours de Jaurès (16). Celui-ci dans la séance de la Chambre des députés du 28 janvier 1908 s'efforça de démontrer que le docteur était une sorte d'intermédiaire officieux et secret entre le ministre des Affaires étrangères et Moulay Hafid en lisant à la tribune trois lettres adressées par lui à un « ami, un arabisant » non dénommé. En fait il s'agissait de Si Omar ben Medjoud (ou Majjad comme plus haut), Algérien et « brave homme de cultivateur », comme il l'a présenté à A. Terrier dans une de ses assez rares lettres, l'un de ses plus proches compagnons de Marrakech, qui y faisait fonction d'agent consulaire de la France ; le docteur le mettait au courant de ses démarches à Tanger, puis à Paris et surtout évoquait le fameux tapis, dont il était prévu alors que Si Omar le remettrait au vice-roi de la part du gouvernement français. Pourquoi le grand tribun (et après lui M. Julien) fit-il si grand cas d'une telle correspondance qui apparaît aujourd'hui bien anodine ?

L'auteur du **Maroc, face aux impérialismes**, appuie aussi son argumentation sur le mémoire de maîtrise de Renée Adenis (**Le parti colonial et la question marocaine 1900-1906**), dont il cite cette phrase scandalisée : « Mauchamp appuyait sa propagande publique auprès des notables par des cadeaux, dont il précisait que c'était de la part du Comité français des amis du Maroc (sic), fournissait des renseignements à la légation de Tanger et communiquait par chiffre avec Terrier ». Mauchamp, affreux espion ! Pourquoi pas ? Certains auteurs, aujourd'hui, considèrent Hérodote comme un agent de renseignements de l'impérialisme athénien.

A Marrakech, comme en Palestine, où pourtant les difficultés ne manquaient pas : souveraineté turque, rivalité des puissances européennes, querelles entre religions, là où les médecins étaient aussi accusés d'empoisonner leurs malades et où le docteur Mauchamp fréquentait les notables, son comportement, le même dans les deux postes, a été net : exercice passionné de sa profession et conscience que son exemple, son influence pouvaient être utiles à la Patrie, le mot alors ne choquait pas, et à la civilisation, telle quelle était idéalisée dans les années 1900.

A tout le moins pourrait-on lui reprocher de s'être laissé bernier par Moulay Hafid, dont le rapprochement avec la France était probablement plus apparent que réel et d'avoir plaidé pour lui à Tanger et à Paris de façon trop chaleureuse ? Peut-être aurait-il dû conserver la réserve du capitaine de Segonzac, lorsque celui-ci, en 1905, avait déjà été l'objet d'une sollicitation de Moulay Hafid à des démarches auprès du gouvernement français ? Peut-être s'est-il pris au jeu, pensant qu'il jouait un rôle important et bénéfique dans la politique marocaine de la France, peut-être à Paris lui en a-t-on confirmé l'impression en toute bonne foi, ce qui expliquerait son optimisme, lorsqu'il écrivait de Mazagan, le 6 mars, à son père : «... je veux à présent m'efforcer de gagner la sympathie de tous ceux qui voudront bien s'y prêter... c'est d'ailleurs surtout du côté allemand que je veux agir... je me sens enfin soutenu et encouragé ».

Mais, à son échelon, ce qu'il fit ne pouvait engager la ligne politique du Quai d'Orsay et cela, bien sûr, ne méritait pas la mort.

Ajoutons toutefois qu'Edmond Doutté, qui passa à Marrakech en décembre 1906 et fit alors un remarquable portrait des principaux personnages de la ville, partageait sur la personne de Moulay Hafid les sentiments du docteur, tout en soulignant que « nous n'avons point de conseils à lui donner sur ses relations avec le makhzen » (17).

Le drame est que si mission de quatre années en Palestine a été accomplie pacifiquement, le docteur Mauchamp s'est trouvé au Maroc à une période particulièrement agitée ; son action s'est développée dans un milieu caractérisé par le heurt, créateur de fanatisme, de volontés de puissance : Allemagne et France, Moulay Abd-el-Aziz et Moulay Hafid, celui-ci et le gouverneur Abd-es-Selam, au moment où l'entreprise Popp voulait introduire la T.S.F. au Maroc ; de plus Cheikh Ma el Aïnin, jouant l'Allemagne contre la France, intrigant entre Fez et Marrakech, avait porté dans l'esprit d'une partie du peuple marocain, par son pouvoir magico-religieux, le germe de la discorde et de la terreur brutale, comme dans le passage cité plus haut de son livre posthume sur la sorcellerie, le docteur l'avait indiqué lui-même.

Le drame est aussi que celui-ci, dans cette ambiance d'affreuse suspicion, choqué par les agissements de la colonie allemande de Marrakech à propos de la question de la T.S.F., n'imagina pas que le défi qu'il lui lança, provoquerait l'émeute populaire et serait la cause immédiate de sa mort.

Emile Mauchamp a été, l'éclat de ses funérailles le prouve, un héros national. Il reste un témoin, un symbole de l'action « coloniale » de la III^e République, qui se confondait à cette époque avec ce que nous appelons aujourd'hui l'action « humanitaire ».

Jean d'ARBAUMONT,

septembre 1984.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres d'Emile Mauchamp :

1. **L'allaitement artificiel des nourrissons par le lait stérilisé**, 660 p., grand in-8°, éd. Carré et Naud, Paris, 1988.
2. Diverses publications (articles) sur des questions médicales, en particulier sur le paludisme en Palestine (1903).
3. **Un raid au désert : Sinaï, Arabie pétrée, Moab**. Notes de voyage, in bull. de la Soc. des sciences naturelles de Saône-et-Loire, 1903, pp. 139-155 et 163-183, photos (en fait il ne s'agit que du Sinaï, traversé en dix jours de Suez à Akaba en passant par ses hautes montagnes).
4. **Pétra**. Impressions de caravane, in même bull., pp. 50-89 (description précise de la vallée de Fétra avec plans détaillés et photos) et « La Nature, 8 août 1907 ».
5. **La sorcellerie au Maroc**. Œuvre posthume précédée d'une étude documentaire, par Jules Bois, éd. Dorbon aîné, Paris, sans date (peu postérieur à 1910), 334 p., in-8°, pl.

Œuvres sur lui :

6. Guillemin (Henri) : **Biographie du docteur Emile Mauchamp**, 1910, 196 p., in-8° photos (l'auteur fut le professeur de physique de Mauchamp et a été secrétaire général de la Soc. des sciences naturelles de Saône-et-Loire).
7. Cruchet (docteur Paul) : **La conquête pacifique du Maroc**, éd. Berger-Levrault, 1934, XII-320 p.
8. **L'Afrique française** (bull. du Comité de), en particulier n° 10 de 1906 et 4 et II de 1907.

9. **Livre jaune.** Documents diplomatiques. Affaires du Maroc (1906-1907), ministère des Affaires étrangères, 1908.
10. Allain (Jean-Claude) : **Agadir, 1911. Une crise impérialiste en Europe.** Publication de l'Université de Paris-I, 1976, X-471 p., cartes.
11. I.-S. Allouche : **Lettres inédites de Moulay Abd-el-Aziz.** Résumé in actes du XXI^e Congrès des orientalistes. Paris, 1949, pp. 302-304.
12. Segonzac (Marquis de) : **Au cœur de l'Atlas.** Ed. Larose, Paris, 1910, VII-797 p., photos, cartes.
13. Doutté (Edmond) : **En tribus. - Mission au Maroc.** Paris, 1913, XI-441 p. ill.
14. Pascon (Paul) : **Le Haouz de Marrakech,** 2 vol., Rabat, 1977, 693 p.
15. Julien (Charles-André) : **Le Maroc, face aux impérialismes (1415-1956).** Ed. Jeune Afrique, 550 pages, 1978.
16. Jaurès (Jean) - Œuvres, tome 5 : « **Le guépier marocain, 1906-1908,** Paris, éd. Rieder 1933, 424 p.
17. Doutté (Edmond) : **Au pays de Moulay Hafid,** in « Revue de Paris », 15 octobre 1907, p. 867 ss.

Pèlerinage à Beni-Derkoul et au Bibane au cœur de l'été marocain

par Jacques GERARDIN

L'invitation à Mjara sur les rives de l'opulent Ouerrha, au mariage d'un collègue marocain, Abdesslam Raissouni, est une aubaine : Beni Derkoul et Bibane ne sont pas loin et ce sont des hauts lieux de l'épopée marocaine.

A peine arrivés dans la famille de mon hôte, à deux kilomètres de Mjara, et une fois les présentations faites, nous partons pour Beni-Derkoul. Nous traversons d'abord l'Ouerrha au pont de Mjara, puis l'Aoudour qui en est un affluent et faisons une brève halte à Tafrannt, longue crête allongée, que le lieutenant Blazy occupa seul au début et où il bâtit en hâte quelques masures couvertes de chaume entourées de remparts et de barbelés, ce qui permit, le courage aidant, de repousser deux assauts rifains.

En face de Tafrannt, le débouché de l'Aoudour qui coule entre le massif de l'Achirkane et le piton où était installé le poste de l'Aoudour dans le djebel Boukhala. Les postes de l'Achirkane et d'Aoudour seront eux aussi le théâtre de terribles combats.

Nous laissons Tafrannt et nous nous élevons par une piste convenable jusqu'à la zaouïa de Sidi Abdelouarat. A partir de ce douar, la piste devient plus étroite, la pente plus rude et nous débouchons sur une première crête d'où se découvre, dans le jour déclinant, une crête nue aux pentes ravinées : c'est Beni Derkoul.

La piste redescend, serpente et remonte dans un paysage austère et désolé jusqu'au petit douar de Beni Derkoul ; quelques fermes entourées d'oliviers et de figuiers et une petite mosquée près de laquelle nous laissons notre voiture car la piste sur les trois cents derniers mètres n'est plus praticable.

Et il est mieux ainsi de faire à pied, dans le recueillement, le chemin qui mène à ce lieu sacré. Nous arrivons à l'endroit même où se trouvent les ruines du monument commémoratif élevé le 18 juin 1932 par le général Charbonneau, commandant le 5^e R.T.S. en présence du général Hure, du colonel Colombat et de M. Urbain Blanc. La vue est somptueuse et l'air tiède du soir est chargé des senteurs fortes des djebels marocains.

Vers l'est, au fond de la vallée, on aperçoit Tafrannt et au-delà le massif du Bibane. Au nord-est, au-delà d'un profond ravin que surplombe la crête, c'est le djebel Amjot et sa zaouïa et puis un peu au-delà, Tabouda. C'est là que le lieutenant Boyer de Latour créa, en un temps record, le 32^e Goum recruté dans la tribu des Boubanes.

C'est dans ces régions, à la limite de la zone espagnole, qu'eurent lieu de terribles combats sur les crêtes d'Amarna et surtout de l'Imazira position la plus avancée, où enveloppé de brouillard et privé d'appuis le lieutenant Helly allait livrer le combat suprême... Il avait devant lui le terrible cheikh Mamou des Beni Ahmed, âme de toute la lutte. Le chaouch Bel Fetah fit le soir même un poignant récit de la mort du lieutenant Helly, son chef : « Il était partout à la fois, nous donnant l'impression d'un géant déchaîné. A deux reprises il s'était mesuré avec le terrible cheikh Mamou qui semblait le défier. Celui-ci, torse à moitié nu et ensanglanté, le poignard à la main, faisait des bonds de léopard, tuant, égorgeant à tour de bras... Son colt vide et ses chargeurs vides, le lieutenant donna un dernier ordre : "Laissez les morts, enlevez les blessés" une balle en pleine tête le tua sur le coup. C'était le 10 mai 1926 sur l'Imazira. »

Nous nous tournons vers le sud-ouest, la crête de Beni Derkoul descend en pente douce jusqu'au douar. C'est sur ces pentes, que le 14 juin 1925 un peu avant le coucher du soleil, les assaillants donnèrent l'assaut par une brèche dans la muraille. Après cinquante et un jours d'un siège impitoyable, souffrant de la faim et de la soif, six hommes encore valides et un grand blessé vont faire le sacrifice de leurs jeunes vies. Deux jours auparavant, le lieutenant Pol Lapeyre avait préparé la mine, elle devait sauter cinq secondes après la mise à feu. « J'attendrai qu'ils soient dans le poste et c'est moi qui leur jouerai la dernière farce », a-t-il écrit dans son journal.

Il est 19 h 10, dans le ciel rougeoyant des crépuscules marocains, une gerbe immense de fumée noire s'est élevée. Beni Derkoul s'est fait sauter. Tous les assiégés ont péri dans la même minute. Les détonations se répercutant de djebel en djebel. Et puis c'est le grand silence là-haut dans le ciel, le panache de fumée, dernier vestige de la tragédie monte et se fond lentement dans l'air chaud du soir.

Longtemps, on ira en pèlerinage vers cet amas de pierres calcinées où fut retrouvée une lettre du jeune héros à son capitaine : « Mes types ont été formidables, faites récompenser les survivants... »

Le soleil se couche, devant nos yeux le dernier paysage que contemple ce jeune héros de vingt-deux ans, à peine sorti de Saint-Cyr, vif, plein d'entrain, il était heureux de vivre et faisait des chansons aux « Vieux Marocains » qui lui faisaient la réception habituelle, le traitaient de « hoche-queue » et de « jeune chien » il répondait avec son sourire paisible, que « les hoche-queue » pouvaient mieux faire que les « vieux crabes »...

« Il est des lieux — disait Maurice Barrès — qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère... de tels lieux nous entraînent, nous font admettre un ordre de faits supérieurs à ceux où tourne à l'ordinaire notre vie... ». Par le sacrifice Pol Lapeyre, la crête de Beni Derkoul est de ces lieux pour toute éternité.

Nous avons du mal à nous arracher à cette crête aride et plusieurs fois au cours de notre descente, nous nous retournons comme fascinés par la flamme invisible qui s'élève du piton de Beni Derkoul.

Le lendemain 10 août, profitant d'un répit dans les festivités, nous partons pour le djebel Bibane. Nous passons d'abord en vue du piton de l'Hajjer Abbès partie de la superbe chaîne de l'Amargou. Peu après Fes-el-Ball, nous retraversons l'Ouergha et peu après le douar de Khemis des Beni Ouziaguel, nous prenons une piste aussi caillouteuse que poussiéreuse qui contourne la base du Bibane. Au misérable douar de Balbala, la piste commence à s'élever. Au douar de Kellaline nous abandonnons notre voiture, pour suivre une piste muletière. Il fait très chaud, le soleil est au Zénith. Vers 12 h 30, nous prenons pied sur le Bibane par le flanc est. C'est un vaste plateau qui se découvre à nous à plus de 800 mètres d'altitude, parsemé çà et là de massifs de buis, de touffes de thym et d'origan. Sur la crête qui domine l'ensemble, un amoncellement de parpaings : ce qui reste de la stèle élevée en 1931 par le général Durand, prédécesseur du général Charbonneau à la tête du 5^e R.T.S.

Nous en extrayons, comme à Beni Derkoul, un morceau de fil de fer barbelé rouillé par les ans que nous garderons précieusement et qui s'ajoutera aux souvenirs ramenés du lointain Bou Gafer dans le Sargho.

Le djebel Bibane, berceau des Beni Buriaguel et poste clé, avait été assiégé et rageusement attaqué dès les premières heures de l'agression rifaine.

Abdelkrim veut cette position clé, aussi l'étau se resserre de jour en jour ; il faut périodiquement, pour « se donner l'air », faire des sorties à la grenade.

Le 4 mai, le groupe mobile Colomba essaie de ravitailler le poste, après un dur combat à proximité de l'ouvrage, il faut y renoncer. Une nouvelle tentative, plus sanglante encore, réussit le 13 mai. Les Sénégalais sans vivres, ni bois, ni eau potable, mangeaient du sucre et suçaient des morceaux de glace lancés par avion. L'officier chef de poste est grièvement blessé, le sergent Bernez-Cambot l'est plus légèrement et sollicite l'honneur de rester avec ses hommes et de reprendre le commandement du poste. Très ému, le vieux général Colombat, embrasse le sous-officier et l'investit en cet instant de sa nouvelle mission ; tenir coûte que coûte. Désormais seule et sans espoir la vaillante petite garnison allait s'engager dans une lutte à mort. Deux fois encore, le ravitaillement peut se faire et c'est à la gloire du groupe Colombat et de la légendaire avant-garde du colonel Noguès. Attaqué de jour et de nuit, appuyé tant bien que mal par les canons en batterie à Tafrant le petit poste tiendra encore jusqu'au 5 juin. A l'aube de ce jour deux canons ennemis sont apportés à 300 mètres. Les murs sont éventrés à bout portant par des fusants. A Tafrant, le capitaine Piétri, commandant la compagnie qui garnit les postes du Bibane, de Beni-Derkoul et de Trafannt et le lieutenant Blazy sont les témoins impuissants du drame atroce qui se joue. Sur Bibane la vue est bouchée, à 14 heures, un ultime message est perçu : « Bibane foutu ». A 14 h 15, les dernières grenades et un dernier obus J.D. étaient lancés sur des centaines d'assaillants franchissant le réseau en hurlant. Après un sauvage corps à corps, c'est le massacre au milieu des clameurs et du tumulte.

Trois mois après, lors de la reprise des opérations offensives, c'est la « Méhala chérifienne » du khalifa Moulay Mahmoud, avec le chef d'escadron Lahure, qui prit pied la première dans les ruines du poste et c'est le brigadier Mathonnière qui découvrit le corps mutilé et momifié par le soleil du sergent Bernez-Cambot. Le double holocauste de Bibane et de Beni Derkoul a pris dans le Rif le caractère d'une fabuleuse légende à la gloire de nos armes. De tels sacrifices ne furent pas vains car les petits postes ainsi dissimulés au nord de l'Ouergha, contribuèrent à retenir, à dissocier les forces rifaines et à les affaiblir finalement.

Nous descendons de la crête supérieure du plateau jusqu'au rebord nord du Bibane, le petit douar de Dar Ramik, non loin duquel se trouvait le blockhaus qui dépendait du Bibane. Me vient à l'esprit la vision du tireur Sozy-Kamara atteint à la tête et continuant à se battre entraînant ses camarades par sa confiance et sa bravoure gaie. Durant quatre jours, les assiégés du blockhaus n'ont pas eu d'eau, la source est gardée par les Rifains. Au cours d'une tentative d'approche, le tireur Moielta est grièvement blessé, il est impossible de l'emmener. Quelques jours plus tard, au cours du repli vers Bibane, son corps sera retrouvé, lardé de coups de couteau et pendu...

N'oublions pas ces combattants de l'ombre, ces Sénégalais qui eux aussi surent aller jusqu'au sacrifice suprême sans douter de leur mission.

Il est 14 h 30, là-haut il fait maintenant une chaleur d'enfer et à travers les lantises, nous reprenons le chemin du retour et abordons bientôt une piste bordée d'agaves et de cactus, qui nous mène au douar Hadjiyen, où nous trouvons enfin, une source, là adossé à un arbre, un octogonaire à l'œil vif et malin confectionne un balai. Il nous offre le thé et les olives et nous conte le Bibane. C'est Ben Larbi Ben Ghadi, un Beni Ouriaguel, il était avec le caïd Ben Abdeslam, de la même tribu, alliés d'Abdelkrim. A Kelladine nous retrouvons notre voiture et nous redescendons. En bas dans la plaine, les méandres de l'Ouergha que le soleil frappe de toute sa force et qui coule comme du métal en fusion. Au sud-est dans le lointain, le djebel Messaoud et, vers le sud, la formidable muraille grise de l'Amegou hérissée de pitons qui furent, comme celui de l'Hajjer Abbès, en avril 1925, le théâtre de violents combats.

S'il est des lieux où souffle l'Esprit ce sont bien ces pitons perdus des djebels marocains qui garderont bien au-delà de la mémoire des hommes, le souvenir inscrit dans la terre et le roc du sacrifice qui est l'accomplissement suprême de toute humanité.

Jacques GERARDIN.

Tanger, le 1^{er} février 1987.

Retour au pays natal

Anne Barthélémy nous offre la première partie d'un récit émouvant sur son retour au pays natal effectué au mois de mai dernier.

Epouse du général Barthélémy, elle est la fille d'un grand ancien, le commandant Balmigère, qui, sorti de Centrale, a été très tôt affecté comme officier des Affaires indigènes dans le sud marocain où il a marqué de son empreinte d'ingénieur l'évolution future de la ville de Ouarzazate, dans tous les domaines.

Au cours de l'assemblée générale du 13 juin 1987, à Périgueux, elle a été élue administrateur.

Poète reconnue, elle a fait paraître de nombreux recueils de poèmes qui expriment son désespoir, sa tristesse et sa douleur de mère d'une enfant pas comme les autres, mais aussi sa foi chrétienne. Peintre, elle a exposé ses toiles à Paris et en province et se propose d'organiser une rencontre culturelle franco-marocaine à Marrakech.

Très dynamique et entreprenante elle participe à l'animation culturelle de sa ville de Tourettes-sur-Loup et travaille dans l'atelier de son mas « Riad Zitoun » au milieu d'oliviers centenaires.

Au nom de notre Conseil je lui exprime ma gratitude pour sa première participation de descendante au bulletin « Koumia », et je compte sur elle pour nous aider à accomplir la mission que notre Association s'est fixée.

Callian, le 6 juillet 1987.

Georges BOYER de LATOUR,
président des descendants.

Dans le jardin d'Allah

« Mon bled »

par Anne BARTHELEMY-BALMIGERE

I. — LA LANGUE DU CŒUR

Onze ans sans revoir mon bled. C'est trop ! Je me suis juré cette fois, de ne jamais plus laisser les années filer aussi vite sans écouter et céder à l'appel qui revient comme une maladie chronique et incurable — leitmotiv chantant dans ma tête, chaque printemps : revoir Ouarzazate, la vallée du Draa, Zagora, le Dadès, l'Atlas, Marrakech...

Idée fixe : y revenir, y revivre un peu, un tout petit peu. Quelques jours, comme le fumeur privé de tabac rêve de tirer une bouffée de temps en temps pour apaiser son âme et son cœur. Illusion d'ailleurs, tant que l'on fait ce voyage-là comme ça, vite, en quinze jours débités au plus juste par une agence de tourisme qui organise un « tour » du tant au tant, pas plus. Illusoire que de revenir ainsi vite et peu, pour une trop courte période prélevée tant bien que mal sur un emploi du temps chargé d'activités, dans une vie bien remplie de femme active, responsable, etc.

Illusion ? Peut-être ! Mais comment faire autrement pour revenir au pays natal où il n'est plus ni père, ni mère, ni famille... seulement quelques amis ?

Alors ces retours « au pays », débités en petits voyages par-ci, par-là, je vais en faire une réalité. Cette réalité, je vais la construire patiemment, parce qu'elle va naître d'une volonté enfin arrivée à maturité.

« Ouled Koumia, prenez vos plumes pour faire revivre vos souvenirs... », fut le testament du regretté Guy de Mareuil.

En retrouvant « mon bled », il y a quelques semaines, après onze ans et pour une trop courte quinzaine, je me suis solennellement fait au bord de l'oued Draa sur la route de Zagora, dans le tiède et tendre cœur de la palmeraie, une promesse, un serment. Celui d'écrire, tant qu'il en est encore temps pour moi, tout ce que j'avais vu et vécu pendant la période bénie de l'enfance et de l'adolescence, et puis aussi, tout ce que mes parents ont vu et vécu avant moi, période qui peut ainsi s'étendre de 1920 à 1970 (mort de mon père, le commandant Balmigère à Rabat en 1949 — mort de ma mère à Rabat en 1970).

Témoin innocent et émerveillé, l'enfant que je fus, ne fit pas de politique mais vécut profondément des années si intenses que leur poids de lumière entraîne toujours les plateaux de la balance-vie du même côté. Et faire revivre ces souvenirs cinquante ans après, voilà ce que j'appelle : revenir vivre au Maroc.

J'ai communiqué ma foi, ma décision, mon plan de travail à l'assemblée générale des descendants de la Koumia, le 13 juin à Périgueux, et tenté d'inciter les autres à en faire autant pour édifier un mémorial qui vaudra ce qu'il vaudra.

Je leur ai raconté aussi le Maroc de 1987 tel que je venais tout juste de le quitter, tel que je l'ai vécu pendant deux semaines comme touriste (j'avais volontairement décidé un voyage « Air-Tour » dit « Grand Sud » pour savoir comment « ils présentaient leur Maroc — et surtout « mon bled » — à ce jour).

Malgré cette dernière expérience qui aurait pu être dévastatrice, décevante, égarer les souvenirs anciens en les reléguant dans un passé mort, j'ai dit que rien n'avait entamé ma passion pour cette terre, et ces hommes d'hier et d'aujourd'hui, héritage légué par l'amour que mes parents portaient eux-mêmes à ce pays.

Malgré tout ce que j'ai vu en 1987 — qui m'a parfois horrifiée ou bien fait rire — pas de déception profonde, et non seulement parce que j'ai su encore parler avec eux en chleuh ou en arabe, mais parce que nous avons parlé « la langue du cœur ».

La vallée de Talouet est toujours la même... malgré la désespérante situation de la casbah-mère de la famille du Glaoui. La route du Tichka garde le secret de ses reflets d'améthyste et de ses tournants en épingles à chevaux... malgré les gamins qui courent à la moindre halte pour exiger avec hargne un dirham dans les survêtements douteux et ternes qui ont remplacé, hélas ! le typique bur-nous gris et noir ou la djellaba de laine brune tissée par les femmes.. autrefois ! Non ! rien n'a changé vraiment dans les pierres et la terre de mon pays natal. Le vent souffle toujours aussi délicieux rafraîchissant les crépuscules d'Ouarzazate. Les crapauds croassent aussi fort, ce qui prouve qu'il y a de l'eau...

— Allons ! Ouvrez les yeux, Anne-Marie Balmigère, soyez réaliste. Votre père est parti d'ici il y a quarante-deux ans (le temps de deux générations). Ouarzazate, poste charnière, porte du Sud, soutien logistique des vallées du Draa et du Dadès, Ouarzazate est devenu aujourd'hui le deuxième centre mondial du cinéma pour les extérieurs. 70.000 habitants vivent ici à présent au bord de ce même oued où j'ai si délicieusement autrefois usé mes plantes de pieds et mes rêves d'enfant. Les avenues de la « ville » sont larges comme des pistes d'atterrissage pour « Boeing », généreusement éclairées toutes les nuits sur le trafic incessant des voitures, motos, mobylettes, bicyclettes et piétons. Qui l'aurait cru, qui l'aurait dit en 1945 ?

Six hôtels, dont certains « Palaces », accueillent les hordes affamées, assoiffées et ahuries des touristes qui plongent dans autant de piscines et barbotent sans mesure dans leurs bains individuels.

Nous, nous avons connu les lampes à acétylène pour remplacer à minuit l'électricité et soulager le « groupe électrogène », les coupures d'eau quotidiennes parce que l'eau n'avait pas encore surgi totalement des entrailles de la terre et surtout n'était pas encore emprisonnée par l'homme dans le grand barrage actuel, construit d'après les plans de mon père (conversation que j'ai eue avec le gouverneur de Ouarzazate en juin 1970. — La construction du barrage El Mansour Eddahbi a été faite en 1972). « L'eau, toujours l'eau, la hantise de l'eau » pour l'officier d'Affaires indigènes, écrit Jean Saulay (cf. bulletin de la « Koumia », n° 104, page 29).

Ce sont bien les efforts des Affaires indigènes conjugués à ceux des Travaux publics (j'ai ici une pensée pour le cher M. Frison) qui ont préparé et permis le changement spectaculaire de nos jours qui ressemble bien à un coup de baguette magique.

J'ai osé, moi, dire tout cela tranquillement au gouverneur de la province de Marrakech (qui le redira à celui de Ouarzazate) par qui je fus reçue le 26 mai dernier. Je lui ai montré les photos — introuvables à présent — du poste tel qu'il était en 1937 : le bureau du cercle des A.I., quelques bâtisses, la maison du chef du cercle (« Tigemmi inou »), l'oued Ouarzazate qui en dehors des crues dévastatrices, n'était qu'un mince oued, la casbah de Taourirt seule, se détachant sur le cirque du djebel Kissane, schiste noir et désolé à travers lequel la route de Zagora file dans le minéral jusqu'à Agdz pour rejoindre le Draa.

J'ai même profité de sa surprise pour lui montrer une photo de mon père en tenue, képi bleu sur la tête, devant la mahakma entouré de tous les enfants mâles de notre orphelinat et des maîtres.

Le gouverneur n'en croyait pas ses yeux ! Médecin de formation, en pleine force de l'âge (originaire de Fès, le Nord surveillant le Sud !) le gouverneur est, par ailleurs, totalement bilingue, actif, coopératif, parfaitement bien disposé à l'égard des Français voulant créer quelque chose au Maroc (les investisseurs !).

C'est à ce moment précis que j'ai pensé qu'il y avait encore à faire pour les « ouled Koumia ». Raconter d'abord. Raconter avec tact bien sûr, mais l'indépendance, de ces années décisives pour le sort du Maroc moderne. Car après tout, n'est-ce pas nous qui avons tracé les routes d'aujourd'hui (avec la Légion) ? Ce précieux réseau routier est le poumon du tourisme actuel, une des mamelles de l'économie marocaine. N'est-ce pas nous qui avons préparé les barrages, indispensables, non seulement à l'expansion touristique, mais à l'irrigation donc au développement agricole, un des chevaux de bataille du gouvernement marocain ?

Et n'est-ce pas nous encore qui avons les premiers scolarisé les enfants des bleds ? (Cf. article de Jean Saulay, bulletin n° 104, « la création d'une école à Zagora »). Or, s'il est question ici de 1953, la scolarisation se fit à Ouarzazate bien avant cela. Et j'en fus témoin.

En 1938 une terrible épidémie de typhus s'abattit sur le Sud. Les familles arrivaient de loin pour se faire soigner au dispensaire de Ouarzazate. Nombreux furent les adultes qui mouraient en atteignant le poste, laissant des jeunes enfants qui résistaient mieux à la maladie. Nous nous sommes ainsi trouvés dans une situation d'urgence, avec un nombre élevé d'enfants (plus d'une centaine) qu'il fallut abriter, nourrir, vêtir... et instruire. Ils n'avaient souvent plus aucune famille dans leur bled d'origine.

Un centre fut rapidement créé, le « Centre des miséreux de Tajda ». Plus tard, mon père fit ouvrir une école à Ouarzazate en même temps que des ateliers, pour les filles : tissages, tapis, couture ; pour les garçons : cuir, métal et bijoux, bois, céramique, poterie. Par la suite, une dot était donnée aux filles lors de leur mariage, un pécule aux garçons pour aider leur établissement professionnel.

Les photos que je possède sur cette « assistance aux indigènes », le centre de Tajda — et plus tard l'orphelinat de Ouarzazate — sont souvent poignantes. Je les tiens à la disposition du mémorial photos de notre musée. Elles sont à consulter pour preuve de ce présent témoignage. La belle et fière Arkia, rescapée du typhus, arrivée mourante de Tagounite et sauvée in extremis à Ouarzazate, fut pendant de nombreuses années la surveillante de l'orphelinat des filles. Qui ne se souvient de cette beauté qui fut une grande amie ?

Durant ces années de mon enfance — qui furent aussi celles de la Seconde Guerre mondiale — je ne manquais pas, lorsque j'étais en vacances, d'aller matin et soir au devant de mon père pour revenir à pied de son bureau à travers les deux rues qui nous séparaient de la maison. Nous nous arrêtions inmanquablement devant l'orphelinat pour assister aux repas ou mettre des gouttes dans les yeux malades... J'ai encore imprimés en ma mémoire, plus parlants que les photos, les impressions, les visages, les bruits et les odeurs de ces instants-là où la complicité était totale entre « mes copains » et moi, car nous avions pour beaucoup le même âge, et si j'étais moi, la fille du hakem, ils étaient eux, mes frères et mes sœurs, eux qui chantaient avec moi, au cours des promenades intermi-

nables que nous faisons ensemble à travers tout le pays et sur les routes de Ouarzazate, les vieilles chansons de France, notre Mère-Patrie alors déchirée. Nous chantions souvent « Une fleur au chapeau, à la bouche une chanson... ».

Nous fimes d'eux des êtres à part entière, dont un député de Ouarzazate que j'ai retrouvé avec surprise et une indicible émotion lors d'un de mes nombreux retours au pays, en 1970. Il me confia alors ceci : « Tu vois, si ton père ne m'avait pas appris à lire et à écrire, je serais resté un « mesquin ».

Je ne m'attaquerai pas à ce que je ne connais pas ou mal et n'aborderai ici que le plan sentimental, social ou éducatif. Je crois savoir cependant que le cadre administratif actuel a gardé nombre des structures posées par nous. Avec bien des changements, des inversions, on retrouve toujours le caïd, le khalifa, et même le pacha — le gouverneur de province en plus parce qu'il a simplement changé de terminologie mais pas de fonction.

Revenons maintenant à ce serment : écrire. Mais c'est le meilleur moyen de revenir mentalement, en attendant peut-être d'être lue là-bas, espérant avec audace une traduction et signer mes livres sur place. Quel travail ! Mais quel travail passionnant. Ecrire et se faire admettre des deux côtés de la mer. Etre le lien romanesque de deux entités entre lesquelles au fond, il n'y eut jamais de rupture, seule une espérance profonde de retrouvailles sans cesse renouvelées. Une longue histoire d'amour, en quelque sorte.

Et puis, puisque je veux tout dire, je vais mettre dans la balance tout ce que je suis, tout ce que j'ai dans la tête, toute mon espérance à moi, à ce jour

Les ayant observés, ils sont capables. Les connaissant, ils sont fiers — je crois pouvoir dire que la culture sera le domaine privilégié de ce nouveau pacte de notre attente. Car non seulement la culture est au Maroc franco-arabe mais elle est l'aspiration d'un peuple doué pour les arts, que ce soit en littérature, en poésie, en peinture, en sculpture, en poterie, en céramique, en danse ou en musique... Et les directives royales sont formelles : il faut aider les artistes dans tous les domaines.

Peuple heureux que le monde moderne avec son monstrueux appétit de consommation pourrait détruire, défigurer, jeter dans les idéologies folles du marxisme ou de l'intégrisme délirant et aveugle.

Peuple heureux que l'art peut enrichir encore, apaiser, épanouir. Il se trouve que je suis de ceux qui veulent lui apporter les connaissances artistiques occidentales en recueillant l'échange, ce fruit à la saveur sans prix qui est don de Dieu parce qu'elle s'appelle Fraternité.

Voilà comment nous pouvons continuer l'œuvre de nos pères, et assurer la présence de la France dans le domaine culturel où la trêve est assurée entre deux civilisations pourtant bien différentes et que l'histoire a marquées d'échecs tout aussi bien que de succès.

Peintre, j'exposerai mes visions pour recueillir des autres peintres marocains la parcelle de génie qu'Allah leur a donnée.

Poète, je leur ai déjà porté mes livres pour, en échange, lire les leurs. Et je salue au passage le poète Saadia Kamri (prix des poètes marocains 1966).

Je ne prétends rien. Surtout pas refaire le monde. Je ne cherche pas non plus une justification quelconque de l'œuvre française qui fut faite. Je suis hors politique. Mais je tends à une pérennité, à la continuité du travail entrepris. Continuité, c'est cela : continuité, pérennité et le troisième mot vient tout naturellement puisque le chiffre 3 est mythique, fraternité.

D'aucuns préféreraient, amitié. Je veux bien le concéder. J'allais écrire : ces deux mots coulent dans le même sens...

L'Islam joue actuellement, à travers certains personnages avides de pouvoir de toutes sortes, spirituel et temporel, une carte dangereuse. Le fanatisme ne laisse pas de place à la vraie paix de Dieu. Refaisons ensemble « le jardin d'Allah ».

Anne BARTHELEMY-BALMIGERE,

née à Ouezzane en 1932.

Le coin des poètes

Nous publions ci-après un poème écrit par le chanoine Paul Grasselli, curé de Berkane pendant vingt et un ans, qui vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur pour soixante-trois ans de services militaires et de ministères ecclésiastiques.

Le chanoine Paul Grasselli est en outre l'auteur de nombreux ouvrages sur le Maroc et notamment :

- **Du Kiss au Draa.** Souvenirs d'un vieux Marocain, vingt et un ans curé de Berkane, de 1928 à 1949.
- **Rosine.** Là vous serez au Maroc oriental à Berkane.

Les membres de la Koumia intéressés par ces livres peuvent s'adresser directement à l'auteur :

Chanoine GRASSELLI, 26, rue du Commandant-Mages, 13001 Marseille.

Mendiant berbère

L'aveugle, près du pont, semble être un blanc fantôme
 Amené chaque jour par un pauvre gamin.
 Il quête les croyants passant sur le chemin,
 Et gagne ainsi sa vie, en leur tendant sa paume...

En l'écoutant, parfois, l'on croit entendre un psaume
 Dont chaque mot devrait toucher un cœur humain,
 Promet aux bienfaiteurs, assure pour demain,
 Pour leur geste d'amour, un éternel royaume !
 Plus d'un passe insensible, ou plaisante badin,
 Ou pire, crache à terre et marque son dédain
 Pour ce vieillard infirme à visage biblique.
 Pourtant, le capuchon de laine, à contre-jour,
 Nimbe d'un filet d'or ce gueux évangélique,
 Car Sidna-Aïssa, mendie au carrefour...

Chanoine Paul GRASSELLI,

Berkane, 12 mars 1936.

Le flous

Que l'on soit de France ou du Sous

Il faut bien penser à son flous,

A moins d'être devenu moine

On doit gérer son patrimoine,

Car en outre, bon an, mal an,

On met de côté de l'argent.

Mais voilà : que faut-il en faire ?

Aussitôt les hommes d'affaires

Nous proposent leurs solutions :

Des actions, des obligations

Et des revenus mirifiques.

Nous demeurons assez sceptiques,

On songe aux bons de Panama,

A l'emprunt russe, et caetera,

Qui s'envolèrent en fumées

Jadis dans bien des cheminées.

Ce fut le cas de nos parents.

On a quelques appartements

Mais avec tous ces locataires

Nous devenons atrabilaires

Et nous les vendons, éccœurés.

Aussi, tout bien considéré,

Nous nous rabattons sur les titres,

Mais le mauvais sort récalcitre.

Nous avons, de nouveau, le trac,

La foudre tombe... et c'est le krach !...

Les cours s'effondrent, tout s'aggrave,

Nous voyons fondre nos « SICAV »,

Les Saint-Gobain, les Paribas

Sont à leur niveau le plus bas,

On est les dindons de la farce

Avec la Bourse, cette garce !

Si l'on a casé ses enfants

Il vaut mieux prendre du bon temps,

Comme on est d'humeur vagabonde

Partir faire le tour du monde,

Bien sûr, faisons la charité,

Après nous irons festoyer !

Tirons donc le rideau, sans hargne,

Et ne pensons plus à l'épargne,

Nul ne peut y trouver son dû,

On est, à tous les coups... tondu !...

Henri DUPUCH.

Faut faire avec

Lorsque les Bretons font naufrage
 Ils se disent avec courage
 En agrippant quelque cordage
 Ou quelque morceau de spardeck :
 Faut faire avec !...

C'est bien dur de gagner sa croûte
 Quand c'est partout la banqueroute,
 Contre le destin l'on s'arc-boute,
 Hélas ! on n'a plus un kopeck
 Pour son bifteck...

L'amour est une belle chose,
 On voit d'abord la vie en rose
 Mais bientôt tout se décompose
 Et l'on a des prises de bec,
 Faut faire avec.

On a connu mille aventures,
 La gloire... et les déconfitures,
 On n'a plus de grosses voitures
 Ni de bateaux en bois de teck,
 Tout juste un break...

Au Maroc la vie était belle,
 Son souvenir nous ensorcelle,
 Nous regrettons notre gazelle,
 Notre beau parc, notre fennec,
 Faut faire avec.

Ecrire un poème est sublime
 Mais si l'on court après la rime
 On va tout droit vers la déprime
 Et sans aucun salamalec
 On reste sec.

Il arrive qu'on se morfonde
 D'amour pour une belle blonde,
 Mais son cœur, d'humeur vagabonde,
 S'éloigne de nous d'un parsec, (1)
 Faut faire avec !



Henri DUPUCH.

(1) Parsec : unité de mesure astronomique valant 3,26 années lumière.

L'enfant désiré

Je n'ai pas eu la joie de son premier sourire,
 Ni le début de ses balbutiements,
 Et jamais je n'ai entendu dire,
 Ce joli mot d'amour, qu'on appelle maman.
 Pourtant je débordais d'une immense tendresse,
 Que j'aurais partagé, avec lui, mon enfant,
 Aimé, cajolé et couvert de caresses,
 Il m'aurait apporté bien du contentement.
 Sûrement il serait le portrait de son père,
 Avec son caractère, sa joie et sa bonté,
 Un petit peu d'humour, hérité de sa mère,
 Mais il en est ainsi, Dieu me l'a pas donné.
 Je lui aurais appris des rondes, des comptines,
 Que Maman me chantait lorsque j'étais enfant,
 Et, en me souriant avec sa voix câline,
 Il les aurait remises, bien sûr, au goût du temps.
 Et puis en vieillissant serait devenu homme,
 M'apportant du plaisir et des satisfactions,
 Comme toutes mamans qui souhaitent en somme
 Voir leur petit grandir en se faisant un nom.
 Hélas ! je rêve, je brode, j'idéalise,
 Il aurait des défauts comme tout être humain,
 Mais les parents ne veulent pas qu'on dise,
 Du mal pensé de leur petit bambin.
 En écrivant ces vers, j'ai vu devant mes yeux,
 Défiler les années sans ce petit enfant,
 Si malgré ce regret, l'on a été heureux,
 C'est que nous étions deux, à subir ce tourment.
 Nous avons reporté à jamais l'un sur l'autre,
 Le grand amour qu'on lui aurait donné,
 Dans la vie turbulente qui fut souvent la nôtre,
 En pensée, nous l'avions toujours à nos côtés.

Hélène PARA,

Orange, avril 1987.



Le comité des Amitiés africaines

(SUITE ET FIN)

(Voir bulletin n° 105 de juillet 1987, p. 65)

par Jean-Michel BOREUX

présentation par le général LE DIBERDER

III. — LA PERIODE DE GUERRE (1939-1945)

Dès l'origine, l'article 2 des statuts de l'association disposait :

« A la mobilisation et en temps de guerre elle se met à la disposition du gouvernement et du commandement militaire pour toutes missions tendant à fortifier le moral des troupes indigènes nord-africaines. »

Des conditions d'application de cette directive furent précisées au cours de négociations concrétisées par une instruction du président du Conseil, ministre de la Défense nationale, du 25 octobre 1938.

A la mobilisation, le conseil d'administration est dessaisi de ses fonctions, et tous pouvoirs transmis à l'autorité militaire.

— Une « Commission exécutive centrale » siège en métropole sous l'autorité directe du ministre de la Défense nationale.

— Une « Commission exécutive secondaire » siège en Afrique du Nord.

— Des comités régionaux, nés dans les chefs-lieux des régions militaires, contrôlent tous les organismes locaux.

Le personnel des commissions et des comités régionaux est exclusivement militaire et désigné par l'état-major de l'armée, suivant des tableaux d'effectifs qui n'omettent pas signaler le nombre de bicyclettes affectées à ces organismes

Ce personnel est recruté dans les cadres de réserve qui souscrivent un engagement pour la durée de la guerre.

Dès la déclaration de guerre, ces dispositions entrent rapidement en application.

La Commission exécutive centrale fut immédiatement constituée et le maréchal Franchet d'Esperey en assura la présidence.

Par un acte signé, à Bonnétable le 22 septembre 1939, pour les Amitiés africaines par les généraux Niessel et Simon et le colonel Messal, l'actif net de l'association, arrêté au 1^{er} septembre 1939 fut transféré à la commission.

L'armistice signé en juin 1940 allait poser un problème délicat.

Il prévoyait, en effet, la démobilisation de toutes les forces militaires non comprises dans l'armée autorisée par la Convention.

Le maréchal Franchet d'Esperey crut pouvoir tirer immédiatement les conséquences de cette situation.

Par une décision du 14 juillet 1940, prise en sa qualité de président de la Commission exécutive militaire, il décida :

— la dissolution de ladite commission à compter du 1^{er} juillet 1940 ;

(1) Franchet d'Esperey.

— le rétablissement du Comité des Amitiés africaines dont il reprend la présidence, assisté d'un secrétaire général installé à Albi et assuré par le colonel Messal. Sa première tâche fut de reprendre l'actif net de la Commission militaire.

Soucieux d'assurer la liaison avec l'Afrique du Nord et de reprendre en main toute l'activité de l'association, le maréchal conclut avec le général Weygand, délégué général du gouvernement pour l'Afrique française, un accord des 7 et 14 novembre 1940.

La Commission exécutive siégeant à Alger est supprimée à compter du 1^{er} décembre 1940 — et remplacée par un délégué général du maréchal (1) pour l'Afrique du Nord (le général François), assisté de trois délégués pour l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Toutes ces dispositions, prises de la propre autorité du maréchal et sans doute à l'instar du gouvernement, provoquèrent une réaction brutale, sans doute influencée par les autorités d'occupation s'inquiétant de la reconstitution d'un groupe paramilitaire.

Une décision du 26 février 1941, du général Huntziger, secrétaire d'Etat à la Guerre, disposa que « la décision du 1^{er} juillet 1940 prononçant la dissolution de la Commission exécutive centrale... et rétablissant le secrétariat général de l'association est et demeure annulée ».

Entre-temps, le maréchal (1) avait démissionné. Dans une lettre du 9 janvier 1941, adressée au maréchal Pétain (et qui n'a pas été retrouvée dans les archives) il motivait cette décision par son état de santé et exprimait trois souhaits :

- conserver la présidence d'honneur de l'œuvre qu'il avait fondée ;
- voir son successeur choisi parmi trois officiers généraux dont il donnait les noms ;
- maintenir le colonel Messal à la direction générale.

Aucun de ces trois souhaits ne fut exaucé puisque moins de deux mois après le Comité des Amitiés africaines se trouvait dessaisi de toute autorité.

Cette décision ministérielle entraîna une vigoureuse protestation du Maréchal (1). Dans une lettre du 17 mai 1941, adressée à tous les membres du conseil d'administration, le Maréchal, refusant les nominations prononcées par le ministre, les invitait à élire son successeur et retirait son patronage aux Amitiés africaines sous leur nouvelle direction.

De son côté, le colonel Messal, n'hésita pas à introduire un recours devant le Conseil d'Etat en vue de l'annulation, pour excès de pouvoir, de la décision du 26 février 1941.

Ces deux démarches sont restées, évidemment, sans suite et c'est seulement après la Libération que, par une décision ministérielle du 25 mai 1945, la gestion du comité fut rendue au conseil d'administration à compter du 1^{er} juin suivant.

Nous ne disposons d'aucun document sur cette période de guerre au cours de laquelle les Amitiés africaines furent dirigées par les autorités militaires. Mais on peut supposer que les comités locaux jouèrent un rôle important dans la reconstitution de l'Armée d'Afrique. Leur nombre fut, d'ailleurs, sensiblement accru. Il atteignait, pour l'Afrique du Nord, 113 contre 40 à la veille de la guerre.

IV. — L'EXPANSION D'APRES-GUERRE (1945-1955)

Le Maréchal étant décédé en 1942, une nouvelle équipe reprend la gestion des Amitiés africaines sous la présidence de M. Armand Guillon, conseiller d'Etat honoraire, ancien résident en Tunisie.

Vice-président : le général Gaillard ; trésorier général : Charles Eymard ; administrateurs : MM. l'intendant général Laigne, général Vary, contrôleur général Lévêque, général Mougin, Violette, Toux, Freissineng, Jourdain, Chabert, et une innovation intéressante, un représentant de chacun des trois départements algériens : le bachagha Ben Chenouf, MM. Lachemi et Ben Tayeb.

(1) Franchet d'Esperey.

Le colonel Messal conserve le secrétariat général.

Avec le retour de la paix, des problèmes entièrement nouveaux se posèrent aux Amitiés africaines :

- 1° Il fallait rétablir l'autorité du conseil d'administration sur les services qui avaient été, pendant trois ans, gérés directement par l'armée.
- 2° Les objectifs de l'association se trouvaient radicalement modifiés. Il ne s'agissait plus de préparer des soldats à la guerre, mais de les aider à faire valoir les droits que leur conférait leur participation aux combats. L'aide administrative prit donc le pas sur toute autre activité.
- 3° Enfin, de graves problèmes financiers se trouvaient posés par le retrait des sécurités militaires.

1) Nouveaux rapports avec l'autorité militaire

La restauration de l'autorité du conseil, jointe à la réduction sensible des effectifs de l'armée, devait conduire à une nouvelle définition des rapports entre, les Amitiés africaines et les autorités militaires. Tel fut l'objet d'une instruction du ministre de la Guerre en date du 15 mars 1947 restituant aux Amitiés africaines la gestion et laissant à l'autorité militaire le contrôle.

Ce texte, tout en confirmant l'intérêt porté par l'armée à l'œuvre des Amitiés africaines et le concours qu'elle lui apporte, reconnaît expressément l'autonomie de l'association en précisant que « l'autorité militaire devra donc éviter de s'immiscer directement dans la gestion et le fonctionnement intérieur des comités locaux ».

« En tout état de cause, les prérogatives et les responsabilités des délégués et des comités des Amitiés africaines seront respectées ».

2) Nouvelle orientation de l'activité

Depuis la fin de la guerre l'Association des Amitiés africaines s'est trouvée contrainte, par la force des choses, d'orienter l'essentiel de son action vers la défense des droits des anciens combattants nord-africains.

Ceux-ci, en effet, se heurtaient à des difficultés inimaginables pour faire valoir leurs droits, confrontés à une législation complexe, constamment modifiée et à une administration trop souvent lente et tatillonne. Et que de problèmes à régler : nom mal orthographié, identification difficile, filiation incertaine, pièces justificatives absentes, perdues, volées ou abandonnées à l'appui d'une démarche mal orientée, documents mal établis... On peut dire que chaque dossier constituait un cas particulier.

Le premier travail fut de constituer, dans chaque comité, un fichier. Cette tâche primordiale reçut l'appui complet des autorités militaires : une circulaire du 24 mars 1947 prescrivait aux chefs de corps d'aviser les Amitiés de toute démobilisation ou libération de militaires nord-africains.

Par ailleurs, un rapprochement fut opéré avec le ministère des Anciens Combattants et plusieurs conventions signées pour définir les rapports administratifs et la contribution financière de cette administration.

3) Problèmes financiers

La démobilisation des combattants nord-africains ne devait manquer de provoquer une augmentation sensible des adhérents. Il devenait nécessaire de développer le réseau des comités locaux et de renforcer les structures de ceux qui existaient déjà.

Or cette augmentation des charges survenait au moment où la réduction des effectifs conduisait l'armée à retirer le personnel militaire mis à la disposition des comités ou, tout au moins, à ne plus en assurer la charge financière.

Les ressources propres, lesquelles constituaient avant-guerre la source principale des recettes budgétaires, devenaient nettement insuffisantes. La recherche de subventions devint la préoccupation lancinante des trésoriers généraux de

l'association. Et l'on doit souligner la générosité avec laquelle le gouvernement général de l'Algérie et les résidents de Tunis et de Rabat, conscients du rôle joué par l'Association des Amitiés africaines, répondirent à ses appels et permirent son développement.

Ayant su adapter son organisation et ses objectifs aux circonstances nouvelles, l'association connut, au cours de la décennie 1945-1955 une expansion remarquable.

I. — Multiplication des points de contact

Pour être efficace, une action sociale ne doit pas attendre passivement qu'on la sollicite mais rechercher activement ceux qu'elle peut aider.

L'effort fut porté d'abord sur la création de nouveaux « Diar el askri » dont le nombre, en dix ans, fut porté de 113 à 171. L'augmentation fut particulièrement sensible en Algérie en application d'un plan de construction de cinq ans établi avec le gouvernement général à compter de 1950 et doté de crédits importants. En cinq ans, 350 millions de francs furent dépensés à cet effet.

L'action de ces comités fut prolongée dans les centres ruraux où résident, proportionnellement, le plus d'anciens militaires, par la création de correspondants accrédités (il y en avait 60 en 1955).

Enfin des « audiences foraines » tenues au cours de tournées accomplies par les gérants, complétèrent utilement cette recherche des contacts.

Au cours de la décennie, le nombre des membres adhérents doubla, passant de 180.000 à 360.000.

II. — Diversité et interventions

Ainsi qu'il a été rappelé plus haut, les circonstances nées de la guerre conduisirent l'association à consacrer l'essentiel de ses activités à l'assistance administrative (pensions, retraites, décorations...)

Mais elle ne négligea pas, pour autant, d'autres activités sociales et l'on est frappé par l'ampleur et la variété de ses interventions.

1) Assistance médico-sociale

— **En Algérie** : les Amitiés africaines étaient en liaison étroite avec la Croix Rouge. Une convention fut même passée le 12 février 1951. Les « Diar el askri » supportaient la charge des installations, la Croix Rouge fournissait les infirmiers et les médicaments.

— **En Tunisie** : les « Diar el askri » recevaient l'appui du ministère de la Santé publique.

— **Au Maroc** : ils étaient en liaison étroite avec le service de Santé militaire.

Pour l'année 1955, le nombre des visites médicales atteignit le chiffre remarquable de 233.000.

2) Assistance par le travail

La formation professionnelle fut l'objet de soins particulièrement attentifs et ses modalités très variées.

Au Maroc, de nombreux ateliers artisanaux furent créés : tapis (Rabat, Marrakech, Mogador) ; vannerie (Casablanca) ; menuiserie et ébénisterie (Oudjda) ; poterie (Fez) ; tissage (Sefrou)... En Algérie et en Tunisie, distribution de terrains domaniaux et mise en culture.

Une coopérative agricole fut même créée en Tunisie groupant 1.500 hectares cultivés par des anciens militaires travaillant aux mines de Djerissa : fournitures agricoles, prêt de matériel, commercialisation des récoltes.

Un effort de placement, reposant sur des contacts directs avec les employeurs, notamment dans le domaine des travaux publics s'avéra efficace. En 1955 il permit l'embauche de plus de 30.000 travailleurs.

3) Assistance matérielle

Pour les plus démunis de nos adhérents, des aides matérielles étaient accordées sous des formes diverses : avances sur pensions, secours en argent, repas gratuits, distribution de vêtements..

Il convient de regrouper les chiffres suivants pour mesurer l'action des Amitiés africaines en 1955, à l'apogée de leur développement :

- nombre d'adhérents : 350.000 ;
- nombre de « Diar el askri » : 171.

V. — LES EVICTIONS (1956-1962)

- 3 mars 1956 : indépendance du Maroc.
- 20 mai 1956 : indépendance de la Tunisie.
- 18 mars 1962 : indépendance de l'Algérie.

Ces trois événements fondamentaux affectent le principal terrain d'activité des Amitiés africaines et marquent les étapes de son éviction, totale au Maroc et en Tunisie, partielle en Algérie.

1. Le Maroc

Dès 1955, l'agitation régnant au Maroc s'était tournée contre les Amitiés africaines : un « Diar el askri » incendié, deux autres saccagés. Des infiltrations des partis politiques étaient signalées dans les « Diar el askri ». Onze comités, fonctionnant dans les régions les plus contaminées avaient dû être fermés.

Après la proclamation de l'indépendance (3 mars 1956), notre œuvre se trouva en butte à l'hostilité non déguisée des nouvelles autorités politiques et administratives qui nous soupçonnaient de vouloir mener une action politique auprès de nos adhérents.

L'appui très efficace du ministère des Affaires étrangères et de l'ambassade nous permit cependant de maintenir en activité 16 comités, malgré des difficultés financières incessantes.

Un essai intéressant fut tenté par le général Bethouart en vue de constituer un groupement chérifien d'action sociale appelé à continuer l'œuvre des Amitiés africaines en reprenant leur personnel et leurs locaux.

Mais un dahir du 18 novembre 1958 intervint pour limiter au 26 mai 1959 le fonctionnement des associations françaises. Les statuts du nouveau groupement furent refusés par le gouvernement chérifien. Le 27 mai 1959, les Amitiés africaines entraient en liquidation.

Nombre de correspondants accrédités : 60 ; valeur des immeubles : 376 M ; visites médicales assurées : 233.000 ; effectifs : 350.

2. La Tunisie

En Tunisie les événements évoluèrent plus rapidement. L'hostilité croissante du gouvernement tunisien se manifesta dès la proclamation de l'indépendance (20 mai 1956).

Le 24 juin 1957, le ministre de l'Intérieur prenait un arrêté prononçant la dissolution pure et simple de l'association appelée « Amitiés africaines ».

Cette décision entraîna la fermeture immédiate des 27 « Diar el askri » qui fonctionnaient encore et la liquidation de notre délégation tunisienne.

3. L'Algérie

En Algérie, les Amitiés africaines écrivirent à cette époque troublée les pages les plus émouvantes de leur histoire.

Dès le début de la rébellion, notre personnel d'encadrement et de gestion et nos adhérents devinrent des cibles désignées aux coups des terroristes du fait même de leur attachement à la France et de leur appartenance à une association française. Non seulement nos adhérents furent l'objet de multiples sévices, mais nombreux sont ceux qui tombèrent sous les coups des terroristes : le nombre des victimes dépassa un millier dont plusieurs présidents du comité membres des bureaux et gérants.

Il est admirable de constater que dans ce climat difficile et dangereux l'association connut, en Algérie, un développement important, mesuré à la fois par l'ouverture de nombreux points de contacts, la diversification de ses interventions et la fréquentation de ses salles de réunions.

1. Développement sensible des implantations. — Dès le début de la rébellion les autorités civiles et militaires comprirent l'appui que pouvaient leur apporter les Amitiés africaines dans l'œuvre de pacification entreprise. Elles ne leur ménagèrent ni leur soutien ni leurs subsides.

Des tranches successives de construction de « Diar el askri » de type classique, financées par le Gouvernement général furent exécutées. Plus tard, dans un souci de rapidité et d'économie, des constructions d'un modèle très simplifié furent édifiées dans les zones rurales.

Entre le 31 décembre 1954 et le 31 décembre 1962 la valeur des immeubles algériens à l'actif du bilan, passa de 2.030.000 NF à 6.529.000 NF. A la veille de l'indépendance l'Algérie comptait 109 « Diar el askri ».

2. Diversification des interventions. — Les préoccupations sociales qui avaient inspiré à l'armée la création des « S.A.S. » rejoignaient évidemment celles de notre association. Pendant toute la durée de la guerre d'Algérie, une liaison étroite s'établit entre les deux services sous la forme de tournées communes effectuées dans les zones rurales.

Alors que depuis la fin de la guerre, on l'a vu, les Amitiés africaines avaient donné la priorité à l'aide administrative, la situation créée par l'insurrection algérienne les conduisirent, à la demande instante de l'armée à donner une impulsion nouvelle à l'aide sociale.

Les tournées médico-sociales se développèrent avec le concours des médecins militaires et des assistantes sociales de l'armée. En 1961 on enregistra 305.000 consultations.

Les actions auprès des services du Travail s'intensifièrent en vue de développer l'embauche dans le cadre du plan d'industrialisation de l'Algérie et de la mise en valeur du Sahara.

Quatre chiffres, qui mesurent mieux que de longs commentaires, le rayonnement des Amitiés africaines dans cette période de troubles insurrectionnels, sont particulièrement émouvants. Ils concernent l'année 1961, à la veille des accords d'Evian.

Nos gérants ont accompli 1.690 visites dans les S.A.S. et fait 552 tournées.

Le nombre de nos adhérents atteignait 165.021 contre 142.700 en 1954 et la fréquentation des salles de réunions n'avait jamais été aussi forte si on la mesure par les recettes des cafés maures (291.825 NF).

Quand on songe aux risques des tournées en zones rurales et aux menaces qui pesaient sur les Algériens manifestant leur fidélité à la France, on ne peut qu'admirer un tel courage.

VI. — LE DECLIN (1963-1985)

La proclamation de l'indépendance algérienne marqua l'arrêt brutal de nos activités : locaux occupés, réquisitionnés ou fermés, gérants expulsés, matériel dérobé. Tout semblait terminé.

Par la suite ces occupations brutales furent remplacées par des réquisitions ou des ordres de fermetures prononcées par les autorités préfectorales. Nous ne pouvions nous opposer à ces dépossessions, justifiées par une clause des Accords d'Evian précisant que les immeubles construits sur les fonds du budget de l'Algérie étaient transférés à l'Etat algérien.

Une autre disposition des Accords d'Evian nous fut plus favorable, puisqu'elle permit notre maintien partiel en Algérie.

Elle reconnaissait le droit de s'occuper des anciens combattants algériens aux « services français compétents ». Ces termes visaient évidemment les services officiels du ministère et de l'Office national des Anciens Combattants et non une association privée.

Mais dès le 8 juin 1962, le Comité des Amitiés africaines proposait au ministère des Anciens Combattants de mettre ses services à sa disposition pour prolonger dans les sous-préfectures l'action de ses services départementaux et s'occuper des « anciens militaires » non mentionnés dans les accords.

De longues négociations, menées par l'ambassade et le représentant du ministère des Anciens Combattants débouchèrent sur un accord du 3 septembre 1963 autorisant la réouverture immédiate de 9 « Diar el askri » et subordonnant l'extension de ce programme à des autorisations individuelles. Finalement, 34 établissements furent agréés (contre 109 auparavant).

Mais ces autorisations demeuraient précaires puisque révocables annuellement.

Une fois encore, les Amitiés africaines surent s'adapter aux circonstances et dès le 8 juin 1983 le colonel Nabal, délégué régional, définissait les nouvelles orientations de notre action en Algérie.

1. Fonctionner comme un prolongement, dans les sous-préfectures, des services du ministère des Anciens Combattants installés dans les chefs-lieux. Cela pour faire oublier notre caractère d'association privée.

2. Nous limiter, en conséquence, à l'aide administrative et si possible médicale.

3. Supprimer tout ce qui a l'apparence d'une propagande : cafés maures, salles de réunion, distributions collectives. Le « Diar el askri » devient un simple bureau.

4. Supprimer les comités locaux qui dirigeaient les gérants — et dont le recrutement traditionnel, réunissant Français et Algériens, était devenu impossible.

C'est sur ces bases que fonctionnait désormais notre délégation en Algérie. Les difficultés ne manquèrent pas. Par un paradoxe qui mérite d'être souligné, elles vinrent, non pas de l'attitude des autorités algériennes, mais de l'insuffisance des ressources versées par les autorités françaises.

Pendant ces vingt-trois ans, en effet, nos rapports furent toujours empreints de courtoisie et souvent de bienveillance avec les autorités locales. Sans doute celles-ci étaient-elles conscientes des avantages financiers qu'apportait à leur pays le transfert des pensions versées à leurs ressortissants. Jamais, en tout cas, malgré leur précarité, nos installations ne furent remises en cause.

C'est sur le plan financier que notre situation se dégrada rapidement. L'indépendance de l'Algérie mettait, évidemment, fin aux subventions importantes versées par le Gouvernement général pour couvrir l'essentiel de nos frais de fonctionnement. Elle tarissait également nos ressources propres (recettes des cafés maures et cotisations de nos adhérents).

Notre association ne pouvait plus compter que sur les subventions versées par le ministère des Anciens Combattants et le ministère de la Guerre en contrepartie des tâches qu'elle assumait.

En 1964, ces subventions atteignirent 1.020.000 F. Tombées à 801.000 F en 1973, elles s'élevaient en 1984 à 1.060.495 F. C'est dire qu'en vingt ans nos recettes étaient demeurées stables, alors que pendant cette période, les prix avaient beaucoup plus que doublé, particulièrement en Algérie.

Cette situation se trouva fortement aggravée du fait qu'encaissant en francs la totalité de nos ressources, nous en dépensions les deux tiers en Algérie,

subissant la perte de change due à la réévaluation qui porta successivement la parité du dinar de 1 F à 1,86 F.

La recherche d'un compromis entre les besoins de nos adhérents et les possibilités de notre association a pesé pendant vingt ans sur l'organisation et le fonctionnement des Amitiés africaines.

Dès 1965, les trente-quatre « Diar el askri » autorisés par les autorités algériennes avaient été créés. Ils fonctionnaient dans des locaux très simples, pris en location. Le recrutement des gérants fut difficile par suite des départs massifs vers la France. Privés de l'appui des comités locaux, chargés d'une action administrative compliquée, ils reçurent une formation au cours de stages organisés par le Service des anciens combattants. Et les inspections furent multipliées pour contrôler leurs qualités professionnelles et morales.

A partir de 1969 les difficultés financières provoquèrent la fermeture de nombreux « Diar el askri ». Mais pour maintenir le contact des « audiences foraines » furent organisées, le gérant du « Dar el askri » le plus proche venant, une à trois fois par mois, accueillir les ressortissants du « Dar el askri » fermé, généralement dans des locaux mis à sa disposition par l'administration algérienne.

	1965	1970	1975	1980	1983
Nombre de « Diar el askri »	34	17	14	13	7
Audiences foraines .	—	12	21	21	29
Total des points de contacts	34	29	35	34	36

Ainsi, malgré les fermetures des « Diar el askri » imposées par les nécessités financières, le nombre des points de contacts fut maintenu pendant ces vingt années. Une fois de plus les Amitiés africaines surent s'adapter à des circonstances nouvelles et leurs collaborateurs accepter un important surcroît de travail.

Quelques chiffres montrent que, sur une décennie, cette nouvelle organisation se révéla efficace et que l'activité n'en fut pas sensiblement affectée.

	1970	1975	1980
Visiteurs reçus	101.000	102.000	86.000
Dossiers établis	8.692	11.416	8.798

En France, les Amitiés africaines ne se désintéressaient pas du problème de l'afflux des travailleurs nord-africains dont beaucoup étaient des anciens combattants. Mais l'obligation de consacrer à l'Algérie l'essentiel de ses ressources freina constamment son action.

Les réalisations les plus intéressantes furent :

- la création, à Marseille, de centres d'accueil dans les gares maritimes et ferroviaires ;
- la gestion de foyers d'hébergement pour les Nord-Africains. Les foyers d'Epina (propriété du ministère du Travail) et de Lyon (propriété de la Sonacotra) hébergeaient 300 hommes dans d'excellentes conditions de confort. Leur gestion fut abandonnée en 1976.

CONCLUSION

Les difficultés financières ont eu raison des Amitiés africaines. Mais force est de reconnaître que leur disparition était inéluctable.

La clientèle des anciens combattants est appelée à disparaître par la satisfaction de ses besoins et par l'évolution démographique.

D'autre part, l'action des Amitiés africaines reposait sur les sentiments de solidarité et de reconnaissance de la France envers ses anciens soldats. Or ces sentiments s'estompent à mesure que s'éloignent les épreuves subies en commun, surtout lorsque l'accession d'un pays à l'indépendance fournit un prétexte commode à l'abandon de ses ressortissants. Faut-il rappeler l'injustice contre laquelle les Amitiés africaines ont vainement lutté pendant vingt ans, de la cristallisation au 1^{er} juillet 1962 des pensions versées aux Nord-Africains ?

Le maintien de notre œuvre en Algérie supposait un effort financier — à vrai dire modeste ! — que la France n'était plus disposée à consentir.

Nous ne pouvons qu'en tirer les conséquences et mettre un terme à notre action.

Annuaire de la Saint-Cyrienne

1887 - 1987

Cet annuaire comporte près de 30.000 noms et plus de 20.000 adresses, il peut être acheté par les états-majors, les écoles, les corps de troupe, les bibliothèques de garnison, les organismes publics et privés, les particuliers...

Sa présentation est améliorée : liste alphabétique générale à la fin, pages de couleur pour la liste par résidence et la liste alphabétique, renforcement de la reliure...

Saint-Cyriens et amis de Saint-Cyr

SI VOUS DESIREZ UN OU PLUSIEURS EXEMPLAIRES,

COMMANDEZ-LES MAINTENANT

Prix : 120 F (+ frais d'emballage et d'envoi par la poste : 25 F)

Adressez la commande à la Saint-Cyrienne, 6, avenue Sully-Prudhomme, 75007 Paris, accompagnée du moyen de paiement.

Plaquette sur l'histoire de la Saint-Cyrienne

Cette plaquette sur l'histoire de la Saint-Cyrienne est mise en vente au prix de 30 francs (+ 7 francs pour frais d'expédition), au profit de l'œuvre d'entraide de l'association.

Nous espérons que tous les Saint-Cyriens auront à cœur de mieux connaître les cent ans d'activité de l'association au service des anciens élèves de l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr et de leurs familles.

S'adresser à la Saint-Cyrienne, 6, avenue Sully-Prudhomme, 75007 Paris.

Eve Ruggieri raconte Lyautey

M. André LE REVEREND, auteur de trois ouvrages remarquables sur Lyautey, résume, dans l'article qui suit, l'intéressant cycle de conférences faites par Eve RUGGIERI sur le Maréchal.

Qu'il en soit ici remercié, ainsi qu'Eve Ruggieri.

Mme Eve Ruggieri a consacré une dizaine d'émission au Maréchal Lyautey, entre le 2 et le 16 novembre 1987. Selon son habitude, elle raconte la vie d'un personnage historique, quelles que soient la période où il a vécu et l'orientation de son existence, en s'inspirant d'un livre récemment paru. En l'occurrence, elle s'est laissée guider par la biographie de Lyautey que j'ai publiée chez Fayard en 1983. Elle a toujours la loyauté de citer ses sources et je veux croire qu'elle a obtenu l'accord de mon éditeur, comme il se doit.

Elle a fait preuve, à mon avis, d'une remarquable intuition en retraçant les années de formation du jeune Lyautey : les influences familiales, aristocratique et bourgeoise, les incidences de l'accident sur son caractère, les traits dominants de son tempérament : patience, courage, ténacité, maturité précoce, intellectualisme.

Elle a bien montré comment l'adolescent avait été marqué sur le plan social et religieux par le R.P. du Lac et les Jésuites, ainsi que par les Cercles catholiques d'ouvriers, dirigés par Albert de Mun. L'ouverture d'esprit de Lyautey pendant toute sa vie en est la conséquence évidente. (Une erreur grossière a fait dire, par deux fois, à Eve Ruggieri : « le père Albert de Mun », alors qu'il était officier).

Sur les impressions de Lyautey à Saint-Cyr, son journal montre clairement que son idéal élevé est souvent battu en brèche, par les contraintes de la vie militaire, qu'il dramatise exagérément, du fait de sa sensibilité d'écorché vif. On discerne déjà les constantes de carrière, qu'il faut exposer avec nuances, si l'on veut être véridique : officier de cavalerie sans vocation précise pour l'armée ni pour la cavalerie, officier d'état-major, qui n'épargne pas ses critiques à l'égard des états-majors, il lui faudra vingt ans, après Saint-Cyr, pour trouver sa place exacte dans l'armée (1875-1895).

L'Algérie, où il sert comme lieutenant au 2^e Hussards (1880-1882), lui révèle qu'il a une vocation d'officier de troupe et de terrain et que le cadre où il s'épanouit totalement, c'est l'Afrique, avec sa chaleur, sa lumière, ses couleurs, ses espaces illimités, sa civilisation patriarcale. L'aristocrate, le cavalier, l'artiste se fondent alors avec l'officier qui trouve enfin son unité d'esprit. Lyautey, pour un temps, se réconcilie avec l'armée.

Son marasme lorsqu'il végète dans de petites garnisons. Un séjour en Italie (1883) embellit soudain son existence grâce aux contacts directs qu'il a eu l'audace de se ménager avec le comte de Chambord et le pape Léon XIII.

Quant à sa formation militaire, elle reçoit un complément nécessaire, qui aura de grande répercussions sur son destin. En effet, les quatre années qu'il passe comme aide-de-camp du général L'Hôte, inspecteur de la cavalerie, le font assister à de nombreuses inspections, ce qui affine son jugement sur le rôle d'officier d'état-major et, surtout, sur l'art de commander. Tout cela, Eve Ruggieri l'a compris et exposé fidèlement.

En revanche, elle est passée très vite sur les six années de Saint-Germain-en-Laye, qui forment l'étape décisive de la carrière de Lyautey et que, par une surprenante coïncidence, l'Association Maréchal-Lyautey célébrerait au même moment au quartier de Gramont. On peut distinguer deux phases dans son évolution et dans son action : il procède d'abord en 1888-1889, au 4^e Chasseurs, où il sert comme capitaine, à une petite révolution : pour rendre les méthodes d'instruction plus efficaces, il exige que ses officiers s'y consacrent eux-mêmes, et pour rendre aux recrues leur dignité, il crée un cadre de vie plus confortable (salle à manger, foyer, etc.).

La grande révolution vient plus tard (1891), avec l'article sur « le rôle social de l'officier », si célèbre. Indiquons seulement que l'objectif est double : promouvoir une armée nouvelle en transformant la mentalité des cadres et élargir la place

de l'armée dans la nation en l'appelant à donner une éducation civique aux soldats et ainsi à situer le service militaire dans l'axe de l'unité nationale. L'initiative de Lyautey va se répercuter en réformes au sein des écoles et des unités et va créer un climat de confiance entre les hommes et les gradés, notamment pendant les deux guerres mondiales.

En se posant ainsi comme écrivain militaire, comme penseur, comme réformateur d'action, Lyautey fixe son destin, qu'il le veuille ou non, dans les cadres de l'armée. Désormais, après vingt ans d'hésitations, de doutes et de déceptions, sa trajectoire est tracée, si j'ose dire, en pointillé. Il lui suffit de trouver un terrain où imprimer sa marque.

Ici, Eve Ruggieri a bien exposé les expériences successives du commandant Lyautey au Tonkin (1894-1897), puis du colonel Galliéni, le chef dont il rêvait et dont la présence est le comble de joie ; c'est là qu'il complète son instruction trop livresque d'officier d'état-major et qu'il affine ses méthodes d'officier de troupe et de terrain. C'est là qu'il dispose très vite de responsabilités étendues : nommé aussitôt chef d'état-major des troupes du Tonkin, il sera bientôt directeur du cabinet militaire du Gouverneur. Quelle escalade ! Mais sa réputation l'a précédé.

Marquons nettement la différence entre ses missions : au Tonkin, il exerce des fonctions d'organisateur, responsable de la logistique des opérations ; mais, parfois, il mène des colonnes au combat, parfois il joue un rôle diplomatique à la frontière chinoise, toujours avec un égal succès. Au contraire, à Madagascar, il s'emploie plutôt comme administrateur de territoire et comme bâtisseur de villes, comme planteur et comme commerçant ; à dire vrai, sa conception de la « tâche d'huile » allie si étroitement la progression militaire et l'organisation économique qu'il dessine de lui-même une image originale, dont les contours s'élargiront infiniment plus tard, au Maroc.

Eve Ruggieri a passé vite sur la période oranaise (1903-1910) mais elle a dit l'essentiel : la rapidité avec laquelle il rétablit l'ordre sur les confins algéro-marocains, en adaptant au terrain la méthode de la « tâche d'huile », qui a si bien réussi à Madagascar. L'action militaire, coordonnée avec la pénétration économique, qui impose la soumission, tout en suscitant l'intérêt des habitants pour les avantages qui en résultent.

Quant à l'époque du ministère (1917), il a été presque passé sous silence. Sur le Maroc, beaucoup regretteront qu'on soit allé trop vite. C'est évident à mes yeux, tant le sujet était vaste. Pourtant, notons que les thèmes essentiels ont été indiqués : le principe du protectorat, différent de la politique d'assimilation, le respect des mœurs et des coutumes locales, la sauvegarde et la restauration du patrimoine artistique, la modernisation hardie du pays, l'instauration de la paix intérieure et de l'unité nationale.

Le retour en France en 1925 et les années douloureuses de Thorey ont terminé le cycle de ces causeries, avec l'évocation d'un Lyautey angoissé par la menace allemande à partir de 1918, et surtout de 1933 : « Je me meurs de la France ! ».

En conclusion, certains auront peut-être déploré quelques défauts de Mme Ruggieri : familiarité, ignorance de certains points d'histoire et de géographie (exemple : à Ceylan, Candy n'est pas une île !) et un style parfois maladroit. Mais, ne lisant pas un texte, elle donne à son exposé une vie intense ; elle a de l'humour et rit elle-même de ses abus de langage et de ses impropriétés. Elle a saisi l'essentiel du caractère, des idées, de l'esprit et du cœur de Lyautey ; elle a pénétré le personnage assez profondément pour en déceler les finesses et la complexité.

Elle a témoigné son admiration pour l'homme et pour l'œuvre. On doit la remercier pour ce témoignage, si rare aujourd'hui, et on lui saura gré d'avoir ainsi révélé à des millions d'auditeurs la personnalité de ce Lyautey, à qui nous devons tant.

André LE REVEREND.

BIBLIOGRAPHIE

Georges de BOUTEILLER

TIERS-MONDE ISLAMIQUE, TIERS DU MONDE ?

Editions ECONOMICA, 49, rue Hericard, 75015 Paris.

Notre ami, M. l'ambassadeur Georges de Bouteiller, vient de publier, aux éditions Economica (49, rue Hericard, 75015 Paris), un ouvrage intitulé **Tiers-Monde islamique, Tiers du Monde ?**

Docteur en droit, licencié ès-lettres et diplômé de sciences politiques, ancien officier des A.I., ambassadeur de France en Arabie Saoudite de 1967 à 1975, mon camarade de promotion de Saint-Cyr (1931-1933) est passionné par les problèmes que pose l'extension de l'Islam à la surface du globe.

Son livre très documenté, écrit dans un style alerte, aborde en particulier les questions posées par la tentative de regroupement d'une quarantaine d'Etats musulmans en une organisation politique s'appuyant sur une véritable coopération économique internationale.

Je recommande la lecture de ce livre à tous nos adhérents anciens et jeunes, avides de mieux connaître l'évolution actuelle du monde musulman.

Général FEAUGAS.

SAPIN et quelques autres

MEFIEZ-VOUS DU TOREADOR

A.G.P.M. éditeur, rue Nicolas-Appert, 83086 Toulon Cedex.

Tél. : 94-27-90-85.

Ce livre, dont le titre est un message personnel diffusé par Radio-Londres, est un document contribuant à l'histoire des années sombres de l'Occupation. Il est écrit par les survivants de l'équipe formée alors par le capitaine Lécuyer (Sapin dans la clandestinité) avec des élèves-officiers des écoles militaires d'Aix-en-Provence, constituant l'armature de l'organisation de résistance de l'armée en Provence-Alpes du Sud-Côte d'Azur, qu'un rapport de la Gestapo de Marseille définissait comme « la plus forte organisation militaire de la région ».

Sapin est le maître d'œuvre de l'ouvrage, auquel il apporte l'essentiel et dont il assure la coordination. Les récits sont présentés avec simplicité, parfois avec humour et parfois aussi avec émotion ; ils retracent les multiples aspects d'une aventure vécue sur le terrain, non seulement au plan des événements, mais encore dans tous les épisodes de la vie quotidienne de la Résistance. Le lecteur sera mis (ou remis) en contact avec les aléas et les dangers de la vie clandestine, son apprentissage de son « qui-vive » permanent, dans la lente montée de l'organisation. Il verra comment celle-ci est née, comment elle s'est développée, comment elle a subsisté, comment elle s'est armée, instruite, entraînée, pour déboucher

au bon moment dans la lutte au grand jour dans les montagnes, les vallées, sur les routes, dans les villes, désorganisant les arrières ennemies et permettant finalement aux forces débarquées le 15 août d'effectuer, à travers un terrain préalablement déblayé, une percée foudroyante, dont la vitesse et la portée n'ont été limitées que par des problèmes de logistique.

Le tout est rigoureusement authentique : ceux qui s'expriment disent ce qu'ils ont eux-mêmes fait.

L'auteur : Sapin, c'est Jacques LECUYER, né en 1912, il entre à Saint-Cyr à dix-neuf ans et il est, en 1941, instructeur à Aix-en-Provence. C'est avec ses élèves qu'en 1942, en totale clandestinité, il met sur pied l'Organisation de résistance de l'armée (O.R.A.) en Provence-Alpes du Sud - Côte d'Azur. En liaison radio avec Londres et Alger, il reçoit des armes et des fonds, ce qui lui permet, le 6 juin 1944, après avoir échappé de peu aux recherches de l'ennemi, de déclencher la lutte ouverte sur le terrain. Pour lui et la plupart de ses élèves, la guerre ne s'achèvera qu'en Extrême-Orient. Il terminera sa carrière d'officier en 1972 au grade de général de division.

Un fort livre de 448 pages, 160 x 240, relié sous jaquette, 120 F franco.

Cet ouvrage est diffusé sans aucun profit, ni pour l'auteur, ni pour l'éditeur.

LES EDITIONS DE L'ATLANTHROPE

B.P. 69, 78001 Versailles Cedex

CATALOGUE 1987

L'ALGERIE PAR CEUX QUI L'ONT CONNUE

Parmi les publications des éditions de l'Atlantrophe, nous recommandons particulièrement :

— **Mémoires d'une écorchée vive**, Marie-Jeanne REY, préface de Michel de Saint-Pierre.

L'ouvrage poignant, accusateur, d'une jeune algéroise dans une ville en proie à un cauchemar quotidien. C'est aussi un vibrant plaidoyer pour un peuple inutilement sacrifié. — 464 pages, format 16 x 24, couverture couleurs, pelliculée, broché, prix : 110 F.

— **Médecin chez les Berbères**, Raymond FERY, préface du professeur Pierre Goinard.

La vie d'un médecin de colonisation dans l'Aurès et dans la Kabylie des Babors entre 1937 et 1946. Un témoignage émouvant sur l'exercice professionnel le plus varié qui prouve s'il en était besoin que colonisation est synonyme de civilisation. — 252 pages, format 15 x 22, couverture imitation cuir, broché, 86 F.

— **Cap sur Alger**, Jean BERNARDINI-SOLEILLET. Toulon, 25 mai 1830, la flotte française part pour Alger. C'est l'histoire de la préparation de cette expédition qui nous est contée ici. Difficultés, oppositions, aides inattendues, tout cela en quelques semaines. Un aspect original de l'histoire de la conquête de l'Algérie. 176 pages, illustrations. — Prix : 81 F.

— **Ceux qu'on appelle les Pieds-Noirs**, Camille BRIERE. Un ouvrage complet et passionnant qui s'adresse à ceux qui veulent découvrir leurs racines. Camille BRIERE a réuni une importante documentation puisée aux meilleures sources pour donner des Français d'Algérie une image objective. Des chiffres, des statistiques, des noms célèbres. — 340 pages, format 14,5 x 21,5, 1984, 60 photographies. Prix : 129 F.

N.B. — Les commandes par correspondance doivent être obligatoirement accompagnées du règlement par chèque bancaire ou postal. — Frais de port forfaitaires en sus : ajouter 12 F pour un livre, 20 F pour plusieurs.

AVIS DIVERS

Aide à domicile pour personnes handicapées ou âgées

Le C.A.P.A.H. (aides et conseils aux personnes âgées et handicapées) est susceptible de vous donner tous renseignements concernant les personnes âgées et handicapées. (Téléphone : 16-1 45-00-10-82).

Deux nouvelles mesures, à incidence financière, viennent d'être prises afin de favoriser le maintien à domicile des personnes handicapées ou âgées : à compter du 1^{er} avril 1987, exonération des charges sociales pour l'emploi d'une aide à domicile ; pour l'imposition des revenus 1987, déduction fiscale plafonnée à 10.000 francs.

Exonération des cotisations de Sécurité sociale pour l'emploi d'une aide à domicile :

Peuvent être exonérées totalement ou partiellement des cotisations d'assurances sociales, d'accident du travail et d'allocations familiales, les personnes suivantes employant une aide à leur domicile :

- **Personnes ayant la charge d'un enfant handicapé** ouvrant droit au complément d'Allocation d'éducation spéciale (A.E.S.).
- **Personnes vivant seules** et se trouvant dans l'obligation de recourir à l'assistance d'une **tierce personne** pour accomplir les actes ordinaires de la vie et titulaires, soit :
 - de l'allocation compensatrice pour tierce personne ou d'une majoration de pension pour tierce personne ;
 - d'une pension d'invalidité sous réserve d'avoir plus de soixante ans ;
 - d'un avantage vieillesse servi au titre du code de la Sécurité sociale.
- **Personnes âgées de plus de soixante-dix ans vivant seules** et couples vivants indépendamment des autres membres de la famille ; il suffit dans un couple que l'un de ses membres remplisse la condition d'âge.

L'exonération est de 100 % des cotisations (salariales et patronales) dans la limite de 6.000 F par trimestre. Restent à la charge de l'employeur les cotisations ASSEDIC (chômage) et IRCEM (retraite complémentaire).

La demande est faite au moyen d'un imprimé type délivré par l'Union pour le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale et d'Allocation familiale (URSSAF) du département de résidence.

Déduction fiscale pour frais d'aide à domicile :

En 1988, lors de la déclaration des revenus 1987, certains contribuables pourront déduire de leur revenu global, dans la limite de 10.000 F, les sommes qu'ils auront versées à compter du 1^{er} janvier 1987, pour l'emploi d'une aide à domicile :

- Contribuables ayant à charge un **enfant handicapé** ouvrant droit au complément de l'Allocation d'éducation spéciale (E.A.S.).
- Contribuables **titulaires de la carte d'invalidité** de l'art 173 du Code de l'Aide sociale, quel que soit leur âge. Pour les couples mariés, il suffit que l'un des conjoints soit titulaire de cette carte.

— Contribuables âgés de soixante-dix ans, vivant seuls et résidant à leur domicile propre.

Sont déductibles, les sommes versées pour l'emploi d'une aide à domicile (employé de maison, aide ménagère, tierce personne...); dépenses nettes calculées en tenant compte, s'il y a lieu, des exonérations ou prises en charge.

La somme déductible est limitée à 10.000 F par an quel que soit le nombre de personnes vivant au foyer et remplissant les conditions.

Les dépenses devront être justifiées (nom et adresse des bénéficiaires de versement), le Service des impôts pouvant demander la preuve que les cotisations, dont la déduction est demandée ont bien été acquittées.

Recherche d'insigne

M. THEVENET, 1, rue Louis-Scocardi, 91400 Orsay, nous demande si l'insigne reproduit et décrit ci-après est celui du 139^e Goum à Taourirt.

Description : poignard en métal léger doré à la peinture sur fond noir.

Ecrire directement à M. THEVENET.



Rappel

« HISTOIRE DES GOUMS »

Les retardataires qui désireraient faire l'acquisition du deuxième tome de l'« HISTOIRE DES GOUMS MAROCAINS », adresseront leur demande au secrétariat de la Koumia, 14, rue de Clichy, 75009 Paris, où il reste des exemplaires.

Cette demande devra être accompagnée d'un chèque de 400 F plus 48 F de frais d'envoi. N'oubliez pas de préciser votre adresse !

Demande d'emploi

M. Hamid LAMANE, membre de l'Association des descendants, résidant boulevard Louis-Braille, Saint-Roch, bâtiment 1, St-Charles-les-Chênes, 06300 Nice, cherche emploi : vingt-quatre ans, Marocain, C.A.P. de comptabilité plus deux ans d'expérience, ayant deuxième année de capacité en droit, possède diplômes : A.I.G. (art du théâtre) accordés par Centre arabe pour l'informatique et un stage (diplôme) à l'art dramatique, accordé par Fédération nationale du théâtre au Maroc. Plus huit ans expérience dans ce domaine, connaissance technique du cinéma, cherche emploi. Téléphone : 93-26-38-50.

Communiqué de presse

1942 fut une des années les plus sombres de la Seconde Guerre mondiale. Ce fut l'année où les dictatures atteignirent leur plus grande extension et où l'homme fut le plus abaissé (conférence de Wannsee, rafle du Vel d'Hiv.).

Mais derrière la massivité de ces faits 1942, ce fut également Midway, Guadalcanal, Bir Hakeim, Stalingrad, le débarquement du 8 novembre en Afrique du Nord, le renforcement de la France libre du général de Gaulle et celui de la Résistance intérieure dans les différents pays occupés.

A l'occasion du 45^e anniversaire de cette année sombre, le secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants publie un dossier documentaire.

Ce dossier est constitué de 12 fiches :

- 5 fiches présentation (chronologique, bibliographique, document).
- 4 fiches « historiques » :
- 3 fiches sur « les lieux de Mémoire » de l'année 1942.

Il est vendu, au prix de 40 francs, par la Mission permanente aux commémorations et à l'Information historique — secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants — 37, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Les chèques doivent être libellés à l'ordre de M. le Régisseur d'Avances et de Recettes, secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants.

Du vin dans vos artères

Cet article, extrait du journal « le Propriétaire agriculteur du Sud-Ouest », n'est pas une incitation à l'ivresse, bien au contraire. Nous savions seulement que le bon vin réjouit le cœur de l'homme « bonum vinum lætificat cor hominum » ; nous lui découvrons ici des vertus ignorées. Mais attention ! A condition de boire avec modération, ainsi que le dit cet autre proverbe latin « Virtus stat in medio ».

La consommation habituelle du vin est en corrélation indiscutable avec l'abaissement du taux de morts par infarctus du myocarde. C'une évidence pour bien des chercheurs et c'est aussi la conclusion de recherches statistiques récentes sur la mortalité cardiaque, effectuées dans dix-huit pays développés. On s'accorde, ainsi, à reconnaître que le vin consommé avec modération prévient de multiples accidents dus à la dégradation des artères et agit efficacement contre l'artériosclérose. Parallèlement aux travaux effectués au niveau mondial, les recherches se poursuivent sur le « terrain » et, notamment, à Narbonne, à l'I.N.R.A., où l'outil de travail se nomme « groupe Polyphénols », des scientifiques se penchent sur les propriétés du vin au plan physiologique.

Ce domaine est parfois aussi exploré par des étudiants stagiaires et l'un d'eux, Manuel Clarens, Narbonnais d'origine et universitaire en biochimie à Paul-Sabatier de Toulouse, vient de fournir une « mise au point » digne d'intérêt. La rigueur scientifique de ce texte est garantie par les maîtres de recherches.

Pour l'artériosclérose, principale cause de l'infarctus, il y a dégradation des protéines de structure de la paroi des artères. Cette paroi lésée capte alors le cholestérol du sang et une protubérance survient en créant risque d'obstruction par un caillot. C'est l'infarctus. Il est prouvé que dans le vin existe une substance (procyanidines) capable d'exercer un effet protecteur contre de telles évolutions dangereuses. Ces procyanidines consolident effectivement la paroi artérielle et, de toutes les boissons, le vin est le seul à posséder ce « remède préventif ». L'auteur du mémoire souligne que la substance bénéfique est renfermée dans les pépins et la partie ligneuse de la grappe de raisin, d'où nécessité de vinifier avec les grappes.

Relativement au virus, Manuel Clarens affirme que le vin est neutralisateur dans le cas d'infection biologique, dont l'eau est le principal vecteur. L'action du vin est purificatrice. Elle est maintenant expliquée ainsi : les virus sont constitués, en grande partie, de protéines dont leur combinaison aux tanins — contenus dans le vin — fournit une affinité qui paraît conditionner les propriétés antivirales.



RHIN ET MOSELLE ASSURANCES FRANÇAISES

le plus « **koumia** » des groupes de
compagnies d'assurances

1, rue des Arquebusiers - 67000-STRASBOURG
48 - 50, rue Taibout - 75009- PARIS
78, route de Paris - 69260- LYON-CHARBONNIÈRES

Bernard MERLIN

SECRETAIRE GENERAL

45, rue de Magdebourg
75116 PARIS

Henry ALBY

CONTROLEUR PRINCIPAL

" Bordeneuve "

31380-MONTASTRUC-LA-CONSEILLÈRE

Pierre SALANIÉ

AGENT GENERAL

" Le Haut-de-la-Côte "

46220 - PRAYSSAC

Michel LEONET

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL
DU GROUPE

Rhin et Moselle - Assurances Françaises
Languedoc

STRASBOURG

André FEUGAS

INSPECTEUR GENERAL HONORAIRE

" Le Méjean "

Pessac - sur - Dordogne
33 890 - GENSAC

Maurice DUBARRY

DIRECTEUR ADJOINT HONORAIRE

" La Grande Candelle "

Allée des Pins - 13009-MARSEILLE

Renaud ESPEISSE.

SOUS-DIRECTEUR HONORAIRE

Le Plessis Breton

35420 ST GEORGES DE REINTEBAULT

Une nouvelle voiture ?
Des travaux dans votre maison ?
De l'argent pour l'avenir ?

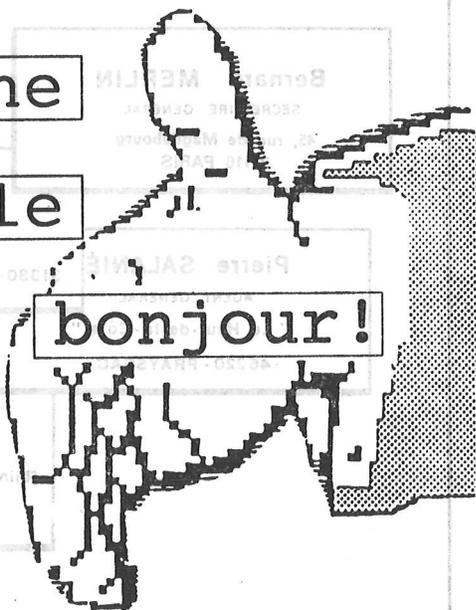
Le crédit

et l'épargne

c'est simple

comme...

bonjour!



70 agences sont à votre écoute dans toute la France
demandez l'adresse de la vôtre en écrivant,
sans timbre, à: Cetelem - Libre réponse N° 604 92
92529 NEUILLY SUR SEINE CEDEX

cetelem

89, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 47-38-85-85

LA KOUMIA

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA

MEMBRES D'HONNEUR FONDATEURS

Colonel CARRERE (†), Colonel PICARDAT, Colonel LUCASSEAU (†)

MEMBRES FONDATEURS

Michel AUNIS, Georges BOYER de LATOUR, Catherine COUSIN (née LUCASSEAU), François DELHUMEAU, Florence LECHAT (née de MAREUIL), Chantal L'HERITIER (née FEUGAS), Francine de LIGNIERES (née PICARDAT), Hélène LE GUOGUIEC (née de LIGNIERES), Max de MAREUIL, Michel PASQUIER.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Georges BOYER de LATOUR	(16) 84-76-41-28
Vice-président	Robert COUDRY	(1) 43-26-70-86
Secrétaire générale	Antoinette-Marie GUIGNOT	(1) 42-60-29-98
Secrétaire générale adjointe	Jacqueline MAURER	(1) 45-06-69-36
Trésorier	Michel PASQUIER	(16) 47-50-94-49
Administrateurs	Jean BERTIAUX	(16) 86-62-20-95
	Jean-François CARRERE	(1) 60-08-01-40
	Cyril VILLERBU	S.P. 69 120 / A
	Jacques PASQUIER	(1) 42-53-72-81
	Simone LABATAILLE	(1) 45-04-47-29
	Florence ESPEISSE	
	Anne BARTHELEMY	(16) 93-24-14-65

Cotisation annuelle et abonnement au « Bulletin de la Koumia » 150 F.
Cotisation seule : 50 F.

Chèque à libeller au nom de : ASSOCIATION DES DESCENDANTS DES MEMBRES DE LA KOUMIA et à adresser à :

Georges BOYER de LATOUR, président,
Les Touos du Puits-Neuf, route de Mons,
Callian, 83440 Fayence,

LE FOULARD DES A. I. ET DES GOUMS

Ce foulard, créé spécialement pour les épouses des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums marocains, existe en trois tons :

- fond sable et bordure verte ;
- fond blanc et bordure bleue ;
- fond blanc et bordure bordeaux.

Il est en vente au secrétariat de la Koumia, pour 400 F plus 20 F de frais d'envoi en province.



Philippe POULIN

MASSEUR - KINESITHERAPEUTE

Diplômé d'Etat

Agréé par la Sécurité sociale

160, Grande-Rue

Tél. 46-26-19-49 92310 SEVRES

UNION SÉCURITÉ

13, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie
75004 PARIS — Téléphone : 48-87-30-22

M. GUILLETTE, Directeur

FOURNISSEUR DE GRANDES INDUSTRIES

Gants de protection — Civières — Boîtes à pansements

Chaussures — Bottes — Vêtements — Lunettes — Ceintures — Casques